

**Conseil du 21 octobre 2011**

**Compte-rendu de délégations**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte :

- des décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire par délibération du 10 décembre 2010.
- des décisions prises par le Président et les Vice-Présidents dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire par délibération des 10 décembre 2010 et 11 avril 2011.

**I – DECISIONS DU BUREAU DU 4 JUILLET 2011**

**LE BUREAU DELIBERE, ET APPROUVE**

VOTE	N°	OBJET
		Désignation du secrétaire de séance
	1	Approbation du procès verbal du 30 mai 2011
Unanimité	2	<p><b>NANTES Centre Ville - Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour une mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour assurer la coordination générale des divers projets publics et privés programmés sur le centre ville de Nantes ;</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marchés consultable à la Mission Nantes Centre Ville.</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics et notamment à signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
Unanimité	3	<p><b>Création, animation et développement du cluster du quartier de la création - Marché de prestation de services entre Nantes Métropole et la SAMOA – Approbation</b></p> <p>1. Approuve les termes du marché de prestations de service à conclure avec la SAMOA concernant la création, l'animation et le développement du cluster du Quartier de la Création pour un montant estimé à 1 609 531,77 € HT soit 1 925 000 € TTC, sur une durée qui court de la notification au 31 décembre 2012.</p> <p>2. Autorise M Le Président ou M le vice président, à prendre toutes les dispositions et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer le marché.</p>
Unanimité	4	<p><b>NANTES - 1 et 10 Rue de l'Angleterre - Opération de réhabilitation et de restructuration - Convention de financement avec Nantes Habitat – Approbation</b></p> <p>1) Approuve la convention de versement de la subvention d'équipement pour la réhabilitation et la restructuration des 152 logements locatifs sociaux de l'opération « 1 et 10 rue de l'Angleterre » située à Nantes, pour un montant de 1 446 000 € net de taxes, à Nantes Habitat.</p> <p>2) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à signer à cet effet la convention jointe à la présente délibération et à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.</p>
Unanimité	5	<p><b>Nantes Métropole - AGADIR - Convention de partenariat relative au projet de ligne de bus à haut niveau de service à Agadir</b></p> <p>1. décide de conclure une convention de partenariat avec la commune urbaine d'Agadir au MAROC pour une durée de validité expirant le 31 décembre 2015. L'engagement financier de Nantes Métropole est estimé à 358 750 € TTC pour la durée de la convention.</p> <p>2. autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à solliciter une subvention auprès des bailleurs de fonds de la coopération bilatérale</p> <p>3. autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à signer la convention jointe à la présente délibération et à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution</p>
Unanimité	6	<p><b>Programme de coopération décentralisée " Trois Rivières" à Kindia (Guinée) - Modification du programme et du budget prévisionnel - Recherche de cofinancements</b></p> <p>1) Approuve la modification du programme de coopération décentralisée « Trois Rivières », mené avec la Commune Urbaine de Kindia en Guinée. Ce programme est disponible à la Mission solidarités et coopérations internationales de Nantes Métropole.</p> <p>2) Approuve l'attribution au programme « Trois Rivières » d'un cofinancement complémentaire de 30 000 € par le dispositif de solidarité eau / assainissement de Nantes Métropole,</p>

		<p>3) Sollicite une subvention complémentaire auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et du Conseil Régional des Pays de la Loire, en réponse à l'appel à projet du Contrat de plan Etat-Région 2010-2012,</p> <p>4) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>																								
<b>Unanimité</b>	<b>7</b>	<p><b>NANTES - Aménagement de l'allée Baco - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <p>1) Approuve le programme de l'opération Aménagement de l'allée Baco sur la commune de Nantes</p> <p>2) Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 1 750 000€ TTC, soit 1 463 210.70 € HT.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>																								
<b>Unanimité</b>	<b>8</b>	<p><b>Mandat évolution du parc matériel roulant tramway - Fourniture et mise en service des équipements embarqués du système d'aide à l'exploitation (SAE) - Marché négocié sans mise en concurrence - Autorisation de signature du marché</b></p> <p>1) Autorise M. le Directeur Général de la Semitan à signer le marché de fourniture et installation des équipements embarqués SAE sur les tramways acquis auprès de la société CAF/CFD, avec la société THALES pour un montant de 592 335 € HT, soit 708 432,66 € TTC.</p> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes formalités pour l'exécution de la présente délibération.</p>																								
<b>Unanimité</b>	<b>9</b>	<p><b>Mandat "Développement d'une première étape d'un système de billettique sur le réseau des transports collectifs de Nantes Métropole" - Marché de maîtrise d'œuvre - Autorisation de signature du marché</b></p> <p>1) Autorise la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en œuvre d'une première étape d'un système de billettique sur le réseau des transports collectifs de Nantes Métropole à la société SETEC ITS pour un montant de 457.330 € HT, soit 546.966,68 € TTC.</p> <p>2) Autorise M. le Directeur Général de la SEMITAN à signer le marché correspondant.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes formalités pour l'exécution de la présente délibération,</p>																								
<b>Unanimité</b>	<b>10</b>	<p><b>NANTES - Ligne C1 chronobus - Travaux de voirie rues du Maréchal Joffre et du Général Buat - Avenant au marché de travaux</b></p> <p>1) approuve la conclusion de l'avenant aux marchés de travaux suivant :</p> <table border="1" data-bbox="422 1310 1321 1451"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Entreprise titulaire</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveau montant du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DLE OUEST</td> <td>20 646,00</td> <td>220 503,32</td> <td>263 721,97</td> </tr> </tbody> </table> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.</p>	Entreprise titulaire	Montant HT présent avenant	Nouveau montant du marché		HT	TTC	DLE OUEST	20 646,00	220 503,32	263 721,97														
Entreprise titulaire	Montant HT présent avenant	Nouveau montant du marché																								
		HT	TTC																							
DLE OUEST	20 646,00	220 503,32	263 721,97																							
<b>Unanimité</b>	<b>11</b>	<p><b>Voirie - Approbation programmes et enveloppes financières prévisionnelles - Lancements de consultations – Avenant</b></p> <p>1) Approuve les programmes d'aménagement et fixe les enveloppes financières prévisionnelles des opérations suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="422 1713 1524 2011"> <thead> <tr> <th>COMMUNES</th> <th>OPERATIONS</th> <th>MONTANTS HT</th> <th>MONTANTS TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>NANTES</td> <td>Aménagement de la place Jean V</td> <td>1 672 240,80</td> <td>2 000 000</td> </tr> <tr> <td>NANTES</td> <td>Aménagement des rues Franklin et Buffon</td> <td>1 237 458,19</td> <td>1 480 000</td> </tr> <tr> <td>SAINT LEGER LES VIGNES</td> <td>Aménagement de la rue de la Chaussérie</td> <td>301 003,34</td> <td>360 000</td> </tr> <tr> <td>LA MONTAGNE</td> <td>Aménagement de la rue de Verdun</td> <td>556 020,07</td> <td>665 000</td> </tr> <tr> <td>SAINT JEAN DE BOISEAU</td> <td>Aménagement de la rue de l'Abbé Henri Garnier</td> <td>585 284,28</td> <td>700 000</td> </tr> </tbody> </table> <p>2) Fixe la participation du Conseil Général pour l'opération d'aménagement de la Place Jean V Nantes à 50 % du coût des travaux avec un plafond à hauteur de</p>	COMMUNES	OPERATIONS	MONTANTS HT	MONTANTS TTC	NANTES	Aménagement de la place Jean V	1 672 240,80	2 000 000	NANTES	Aménagement des rues Franklin et Buffon	1 237 458,19	1 480 000	SAINT LEGER LES VIGNES	Aménagement de la rue de la Chaussérie	301 003,34	360 000	LA MONTAGNE	Aménagement de la rue de Verdun	556 020,07	665 000	SAINT JEAN DE BOISEAU	Aménagement de la rue de l'Abbé Henri Garnier	585 284,28	700 000
COMMUNES	OPERATIONS	MONTANTS HT	MONTANTS TTC																							
NANTES	Aménagement de la place Jean V	1 672 240,80	2 000 000																							
NANTES	Aménagement des rues Franklin et Buffon	1 237 458,19	1 480 000																							
SAINT LEGER LES VIGNES	Aménagement de la rue de la Chaussérie	301 003,34	360 000																							
LA MONTAGNE	Aménagement de la rue de Verdun	556 020,07	665 000																							
SAINT JEAN DE BOISEAU	Aménagement de la rue de l'Abbé Henri Garnier	585 284,28	700 000																							

		<p>1 000 000 € HT</p> <p>3) Autorise le lancement</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. d'un appel d'offres pour l'opération d'aménagement des rues Franklin et Buffon à Nantes</li> <li>b. de procédures adaptées pour la réalisation des opérations : <ol style="list-style-type: none"> <li>i. d'aménagement du village de la Chaussérie à Saint Léger les Vignes,</li> <li>ii. d'aménagement de la rue de Verdun à La Montagne,</li> <li>iii. d'aménagement de la rue de l'Abbé Henri Garnier à Saint Jean de Boiseau,</li> <li>iv. d'aménagement du centre bourg –Echoppes et entrée est du bourg à Bouaye,</li> </ol> </li> </ol> <p>4) Approuve les dossiers de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables à la Direction de l'espace public et au pôle Sud Ouest,</p> <p>5) Approuve la conclusion de l'avenant au marché de travaux suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du ou des marché(s)</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-2080</td> <td>DLE OUEST</td> <td>49 979</td> <td>491 326</td> <td>587 625,90</td> </tr> </tbody> </table> <p>6) Autorise M. le Président ou M. le Vice- Président délégué à exercer les attributions confiées par le Code des marchés publics au pouvoir adjudicateur, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>c. signer les marchés passés par appel d'offres</li> <li>d. attribuer et signer les marchés passés par procédures adaptées,</li> <li>e. à signer l'avenant,</li> </ol> <p>et prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du ou des marché(s)		HT	TTC	2011-2080	DLE OUEST	49 979	491 326	587 625,90
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du ou des marché(s)								
			HT	TTC										
2011-2080	DLE OUEST	49 979	491 326	587 625,90										
<b>Unanimité</b>	<b>12</b>	<p><b>Voirie - Entretien rénovation sécurité autorisation de signature de marchés de prestations similaires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorise la signature du marché de prestations similaires, sans publicité ni mise en concurrence, <ol style="list-style-type: none"> <li>a. avec le Groupement BRETHOME et Cie / EUROVIA, attributaire du marché n° 2011-3330 de travaux d'entretien, de rénovation et de sécurité des voiries des communes Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne et Saint Jean de Boiseau, pour un montant de 238 294,31 € HT soit 285 000 € TTC,</li> <li>b. avec l'entreprise COLAS, attributaire du marché n° 2011-3990 de travaux d'entretien, de rénovation et de sécurité des voiries des communes Basse-Goulaine, Nantes Sud, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Les Sorinières et Vertou pour un montant de 518 394,65 € HT soit 620 000 € TTC.</li> </ol> </li> <li>2. Autorise M. le Président ou M. le vice président délégué à exercer les missions confiées par le code des marchés publics au pouvoir adjudicateur et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>												
<b>Unanimité</b>	<b>13</b>	<p><b>NANTES - Site universitaire du Tertre - Transfert de gestion par l'Etat à Nantes Métropole de l'assiette foncière de la rue de l'Ile d'Yeu et de l'allée Julien Gracq</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Décide d'approuver le transfert de gestion à intervenir entre l'Etat et Nantes Métropole pour les voies dénommées rue de l'Ile d'Yeu et allée Julien Gracq dont l'assiette foncière est nouvellement cadastrée section WX numéro 11 et numéro 16 pour une contenance totale de 8420 m<sup>2</sup>.</li> <li>2) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>												
<b>Unanimité</b>	<b>14</b>	<p><b>SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE - Projet d'agrandissement du parking public jouxtant la Médiathèque Yves Laurent - Demande d'ouverture d'enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Approuve le dossier d'enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire du projet d'agrandissement du parking public jouxtant la médiathèque Yves Laurent à Saint-Sébastien-sur-Loire.</li> <li>2) Sollicite de Monsieur le Préfet l'ouverture d'enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.</li> <li>3) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>												
<b>Unanimité</b>	<b>15</b>	<p><b>Fourniture de mobiliers urbains et d'articles en bois traités pour le territoire de Nantes Métropole - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert, pour la fourniture de mobiliers urbains et d'articles bois traité nécessaires pour couvrir les besoins de Nantes</li> </ol>												

		<p>Métropole.</p> <p>2) Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable au Pôle Sud-Ouest.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>16</b>	<p><b>NANTES - Mise en valeur par la lumière des façades des immeubles de la place du Bouffay, des allées Flesselles, de la Tremperie et du Port Maillard et de la façade de la cathédrale Saint Pierre - Lancement de consultations</b></p> <p>1. Autorise le lancement :</p> <p>a. d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux de mise en valeur par la lumière des façades des immeubles de la place du Bouffay, des allées Flesselles, de la Tremperie et du Port Maillard à Nantes,</p> <p>b. d'une procédure adaptée pour l'opération de mise en valeur par la lumière de la façade de la Cathédrale Saint Pierre à Nantes</p> <p>2. Approuve les dossiers de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables à la direction de l'Espace Public.</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics, notamment attribuer et signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération</p>
<b>Unanimité</b>	<b>17</b>	<p><b>Réserves Foncières : LA MONTAGNE - Réserve foncière habitat social - Rue de Bel Air - Cession d'un immeuble non bâti au profit de La Nantaise d'Habitations pour la réalisation de logements sociaux</b></p> <p>1) Décide de céder à la Nantaise d'Habitations le bien situé sur la commune de la Montagne, rue de Bel Air, cadastré section AB n<sup>s</sup> 38, 39p pour une superficie totale de 1 595 m<sup>2</sup> selon document d'arpentage moyennant le prix de 83 700 € H.T. Les frais d'acte notarié et de document d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur.</p> <p>2) Approuve la convention entre la Nantaise d'Habitations et Nantes Métropole précisant les modalités de réalisation de l'opération de logements sociaux.</p> <p>3) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'acte à intervenir, payer le prix</p>
<b>Unanimité</b>	<b>18</b>	<p><b>Eau remise gracieuse pour fuites</b></p> <p>1) Décide d'accorder des remises gracieuses aux abonnés figurant sur le tableau joint</p> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>19</b>	<p><b>Fourniture de pièces pour l'entretien et la rénovation du réseau de distribution d'eau potable - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <p>1) Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture de pièces pour l'entretien et la rénovation du réseau de distribution d'eau potable.</p> <p>2) Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable à la Direction de l'Eau.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées à l'entité adjudicatrice par le Code des Marchés Publics et notamment à signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>20</b>	<p><b>Modernisation de l'usine de production d'eau potable de la Roche à Nantes - Lancement d'un accord-cadre en procédure négociée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage</b></p> <p>1) Autorise le lancement de la procédure négociée, en tant qu'entité adjudicatrice, pour l'accord cadre mono attributaire relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique et juridique de l'opération modernisation de l'usine d'eau potable de la Roche à Nantes.</p> <p>2) Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet d'accord-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage consultable à la direction de l'eau.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à exercer les attributions confiées par le code des marchés publics à l'entité adjudicatrice et notamment à signer l'accord-cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage, les marchés subséquents à venir et à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>21</b>	<p><b>Assainissement - Programmes - Enveloppes financières - Lancement de consultations</b></p> <p>1) Approuve le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle et autorise le lancement d'une procédure adaptée pour l'opération suivante : Nantes – Chapelle</p>

		<p>sur Erdre – Réhabilitation de réseaux eaux usées, eaux pluviales et réseaux unitaires boulevard Bellamy, route de Rennes, route de la Chapelle, boulevard René Cassin, rue du Bout des Landes pour un montant de 1 511 202 € HT soit 1 807 397,60 € TTC.</p> <p>2) Approuve le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle et autorise le lancement d'une procédure adaptée pour l'opération suivante : traitement du phosphore à la station d'épuration de Tougas à Saint-Herblain pour un montant de 360 000 € HT soit 430 560 € TTC.</p> <p>3) Approuve les dossiers de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables à la direction de l'assainissement.</p> <p>4) Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président Délégué à exercer les attributions confiées par le code des marchés publics à l'entité adjudicatrice et notamment à attribuer et à signer les marchés passés dans le cadre des procédures adaptées et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
Unanimité	22	<p><b>NANTES - Bout des Pavés - Réhabilitation des réseaux des eaux usées - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <p>1) Approuve le programme de l'opération de réhabilitation des réseaux d'eaux usées du secteur du Bout des Pavés sur la commune de Nantes.</p> <p>2) Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 500 000 € HT soit 598 000 € TTC.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
Unanimité	23	<p><b>VERTOU - Restructuration de la déchèterie de Vertou - Lancement d'une procédure adaptée</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la restructuration de la déchèterie de Vertou,</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises comprenant les projets de marchés consultable à la direction des projets d'équipements,</p> <p>3. Autorise Monsieur le Président ou Madame la vice-présidente déléguée à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de l'ADEME,</p> <p>4. Autorise Monsieur le Président ou Madame la vice-présidente déléguée à exercer les attributions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment à attribuer et à signer les marchés et à accomplir toutes les formalités nécessaires à la présente délibération.</p>												
Unanimité	24	<p><b>REZE - Pôle Loire-Sèvre et Vignoble - Construction du centre technique est - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <p>1) Approuve le programme de l'opération de construction du centre technique Est à Vertou et l'enveloppe financière prévisionnelle de 1 588 628,70 € HT soit 1 900 000 € TTC (valeur octobre 2012).</p> <p>2) Autorise M. le Président de Nantes Métropole ou M. le vice-président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
Unanimité	25	<p><b>NANTES – Aménagement du niveau II de la Tour de Bretagne occupé par la direction des systèmes des informations géographiques - Avenant au marché de travaux</b></p> <p>1) approuve la conclusion de l'avenant n° 1 au marché de travaux suivant :</p> <table border="1" data-bbox="422 1518 1356 1659"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2010-4640</td> <td>MQB</td> <td>996,90</td> <td>130 804,49</td> <td>156 442,17</td> </tr> </tbody> </table> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.</p>	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2010-4640	MQB	996,90	130 804,49	156 442,17
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du marché								
			HT	TTC										
2010-4640	MQB	996,90	130 804,49	156 442,17										
Unanimité	26	<p><b>NANTES - 6, boulevard Léon Bureau - Division en volumes de l'ensemble immobilier des neufs et cession gratuite à la commune de Nantes du volume 1000 et de la parcelle bâtie cadastrée DY 133p, correspondant à la Fabrique – Approbation</b></p> <p>1) Décide de diviser en volumes l'ensemble immobilier des Neufs situé boulevard Léon Bureau et boulevard de la Prairie au Duc, cadastré DY 133p et de céder, à titre gratuit, à la commune de Nantes, le volume n° 1000 et la parcelle bâtie cadastrée DY 133p pour une superficie de 1 211 m<sup>2</sup> correspondant à l'ensemble immobilier La Fabrique, y compris les servitudes attachées. La régularisation interviendra par acte notarié aux frais de la commune de Nantes</p> <p>2) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué, à prendre les</p>												

		mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les actes à intervenir.
<b>Unanimité</b>	<b>27</b>	<p><b>Réalisation de prestations de mécanique et de carrosserie - Signature des marchés</b></p> <p>1. Autorise la signature des marchés relatifs à la réalisation de prestations de mécanique et de carrosserie avec les prestataires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lot 1 : sociétés Carrosserie Nantaise, Centre Auto Chantenay et Salorges Automobiles</li> <li>- lot 2 : sociétés Central Garage, Centre Auto Chantenay et Carrosserie Nantaise</li> <li>- lot 3 : sociétés Central Garage, Steima et Citroën</li> <li>- lot 4 : sociétés Mécan'Auto, Sèvres Auto et Central Garage</li> <li>- lot 5 : sociétés Auto Diffusion 44, Carrosserie Nantaise et Steima</li> <li>- lot 6 : sociétés Carrosserie Nantaise, Conraie Automobiles et Ardillets Automobiles</li> </ul> <p>2. Autorise M. le Président ou M. le Vice- Président délégué à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>28</b>	<p><b>Communication pour les travaux du centre ville de Nantes - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <p>1) Autorise le lancement d'un appel d'offres pour la communication autour des travaux du centre- ville de Nantes,</p> <p>2) Approuve le dossier de consultation des entreprises consultable à la direction de la communication.</p> <p>3) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>29</b>	<p><b>Insertion publicitaire pour les annonces des marchés publics - Autorisation de signature des marchés</b></p> <p>1) Autorise le coordonnateur, à signer les marchés négociés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Insertions publicitaires des annonces de marchés publics avec la société Médialex ; Marché à bons de commandes sans minimum ni maximum pour une durée d'un an (reconductible 3 fois par période d'un an).</li> <li>b) Insertions publicitaires des annonces de marchés publics avec la société Groupe Moniteur ; Marchés à bons de commandes sans minimum ni maximum pour une durée d'un an (reconductible 3 fois par période d'un an).</li> </ul> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à exercer les attributions confiées à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>30</b>	<p><b>Prestations de nettoyage de bâtiments à vocation administrative ou autre pour le groupement de commandes Ville de Nantes, CCAS et Nantes Métropole - Lancement d'un accord cadre sous forme d'un appel d'offres ouvert</b></p> <p>1) Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la conclusion d'un accord cadre multi-attributaires pour le nettoyage des bâtiments à vocation administrative ou autre, pour le compte des membres du groupement Ville de Nantes, CCAS et Nantes Métropole.</p> <p>2) Approuve le dossier de consultation des entreprises correspondant, consultable à la direction de la commande publique.</p> <p>3) Autorise le représentant du coordonnateur Ville de Nantes à signer l'accord cadre correspondant.</p> <p>4) Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>

## MISSION CONTROLE DE GESTION

### 31 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX TIERS

#### EXPOSE

Conformément à l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités sont désormais tenues d'individualiser les attributions de subvention, par délibération distincte du vote du budget.

#### Budget principal :

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION</b>			
<b>Université Paris-Est Marne La Vallée</b> (Etablissement public)	Soutien à l'action de recherche sur les gares contemporaines <i>Confer convention jointe 2011-2012</i>	Fonctionnement	<b>6 000 €</b>
<b>Société Francophone de thérapie cellulaire et génique - SFTCG</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien au 10 <sup>ème</sup> congrès annuel de la SFTCG du 6 au 8 juin à la Cité des Congrès de Nantes. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Association pour le développement et la recherche en biotechnologie cutanée</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien au 7th European Association of Dermato Oncology Congress du 20 au 23 juin 2011 à l'université de Nantes. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Université de Nantes – Institut des matériaux</b> (Etablissement public)	Soutien à l'International colloquium on plasma processes : CIP 2011 à la Cité des Congrès de Nantes. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>3 500 €</b>
<b>Audencia Nantes Ecole de Management</b>	Soutien au programme Sciences com <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>25 000 €</b> en complément des 75 000 € (délibération bureau du 30/05/2011)
<b>GIP Arronax</b>	Soutien à l'exposition sur la radio protection "la robe et le nuage, entre arts et sciences - un voyage au pays des rayons; exposition qui se tiendra à Nantes de juin à octobre 2011 <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>30 000 €</b> en complément des 30 000 € (délibération du bureau du 15/04/2011)
<b>ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT</b>			
<b>Nantes Europe Express</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>10 000 €</b>
<b>Estuarium</b> (Association)	Soutien au projet de développement par la valorisation du patrimoine de l'Estuaire de la Loire : « La Cité de l'Estuaire » <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>
<b>Pôle EMC2</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien à la 3 <sup>ème</sup> édition de la convention d'affaires Composites meetings les 19 et 20 octobre 2011 à la Cité des Congrès de Nantes. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>



<b>Agence de services et de paiement - DATAR</b>	Soutien au séminaire national compétitivité régionale et emploi du 8 au 10 juin à la Cité des Congrès de Nantes. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>10 000 €</b>
<b>CCI</b> (Etablissement public)	Soutien à la manifestation International Connecting Day le 6 octobre 2011 à la Chambre de Commerce Nantes-Saint-Nazaire. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>
<b>ONIRIS</b> (établissement public)	Soutien au projet de Centre Européen de formation aux biotechnologies <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>52 000 € plafonnés</b>
<b>Design solidaire</b> (association)	Soutien à la mise en place d'un laboratoire matières et couleurs <i>Confer convention jointe</i>	AP 010 OP 2011-648	<b>44 650 €</b>
<b>POLITIQUE DE LA VILLE</b>			
<b>GENEPI</b> (Association)	Aide au fonctionnement général du groupe local de Nantes	Fonctionnement	<b>2 000 €</b>
<b>CIMADE</b> (Association)	Aide au fonctionnement des permanences juridiques, accueil et suivi des détenus	Fonctionnement	<b>3 000 €</b>
<b>EMPLOI dont ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b>			
<b>Centre de formation et de promotions professionnelles agricoles Jules Rieffel</b> (Etablissement public)	Soutien au chantier d'insertion « les jardins de Rieffel »	Fonctionnement	<b>11 000 €</b>
<b>TRAJET</b> (Association)	Soutien au chantier d'insertion « pain contre la faim »	Fonctionnement	<b>16 000 €</b>
<b>Solidarité emploi</b> (Association) <i>Confer convention jointe</i>	Aide au fonctionnement général de l'association intermédiaire	Fonctionnement	<b>23 000 €</b>
	Soutien au chantier d'insertion : soutien des activités des pôles aménagement espace naturel et service en collectivités	Fonctionnement	<b>19 200 €</b>
<b>CAAP Ouest</b> (Association)	Aide au fonctionnement général <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>36 000 €</b>
<b>Association Libre Informatique et Solidaire - ALIS 44</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>10 000 €</b>
<b>AREMACS</b> (Association)	Aide au fonctionnement général de l'antenne locale dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Terroir 44</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Les marchands de sable (scénographie architecture Bâti et lieux expérimentaux)</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Atelier du Retz emploi</b> (Association)	Aide au développement de la boutique solidaire du Pellerin dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Arbalange, culoté et engagé</b> (SCOP)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>10 000 €</b>
<b>Bloc A3</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Kontrat Dixon</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>

<b>La Compagnie des territoires</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>E-Cosystems</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Meeting Designer</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>SCOPI C</b> (SCOP)	Soutien au projet : développer une « activité citoyenne » de découverte et de valorisation de Nantes et de sa métropole dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>KROMOZOM</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Vide Cocagne</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>3 500 €</b>
<b>AFFAIRES GENERALES</b>			
<b>Syndicat CFDT du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Syndicat CGT du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Syndicat CGT-FO du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Syndicat CFTC du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Syndicat UNSA du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>MOBILITES</b>			
<b>L'ilôt familles</b> (association)	Soutien au service de location de vélos familiaux ou adaptés également aux personnes à mobilité réduite.	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Conseil régional</b> (Collectivité locale)	Participation aux coûts d'exploitation de DESTINEO au titre de l'année 2010 <i>Confer avenant n°4 et convention jointe pour l'année 2010</i>	Fonctionnement	<b>41 300,99 €</b>
<b>Conseil général Loire Atlantique</b> (Collectivité locale)	Participation tarifaire Bacs de Loire au titre du solde 2010 et d'une 1ère quote-part 2011 <i>confer convention jointe pour la période 2009-2015</i>	Fonctionnement	<b>85 270,67 €</b>

**Budget annexe Déchets :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° OP	Montant proposé
<b>Assises Nationales des déchets</b> (Association)	Soutien à la 11ème édition des Assises Nationales des déchets qui se déroulera les 14 et 15 septembre 2011 à Nantes <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>35 000 €</b>

**Budget Assainissement :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
<b>Assainissement</b>			
<b>Mr BONNEAU-MOREAU Alexandre</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>2 179,60 € plafonnés</b>
<b>Mr BORDY Jean-Claude</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>752,63 € plafonnés</b>
<b>SCI La Tribu d'Zimeur</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>Mme AZAIS Christiane</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>Mme Jocelyne SCHARTIER</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>Mr LERAY Jean</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>Mr MARTIN William</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 215,05 € plafonnés</b>
<b>Mme BLONDEAU Yvonne</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>732 € plafonnés</b>
<b>Mr MASSON Joseph</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>Mr SAUTEREAU DU PART Simon</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>850,81 € plafonnés</b>
<b>Mr MOISDON Marcel</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>888 € plafonnés</b>
<b>Mr et Mme ALBERGE Claude</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non	Fonctionnement	<b>1 735,42 € plafonnés</b>

	collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>		
<b>Mr DANIEL Jacques</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>Mr et Mme MISSUD Frédéric</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 046,54 € plafonnés</b>

**LE BUREAU DELIBERE ET,  
PAR 28 VOIX POUR ET 8 ABSTENTIONS**

- 1) Approuve les attributions de subventions selon les listes définies dans l'exposé.

Yannick Guin ne participe pas au vote pour l'attribution de la subvention et la convention concernant Audencia

- 2) Approuve les conventions et avenants correspondants ci-joints ainsi que les conventions consultables à la mission contrôle de gestion avec les organismes suivants :

- Université Paris-Est Marne La Vallée : 1 convention
- SFTCG : 1 convention
- Association pour le développement et la recherche en biotechnologie cutanée : 1 convention
- Université de Nantes – Institut des matériaux : 1 convention
- Audencia : 1 convention
- GIP Arronax : 1 convention
- Estuarium : 1 convention
- Pôle EMC2 : 1 convention
- DATAR : 1 convention
- CCI : 1 convention
- ONIRIS : 1 convention
- Design solidaire : 1 convention
- Solidarité emploi : 1 convention
- CAAP Ouest : 1 convention
- Conseil régional : 1 convention et 1 avenant
- Conseil général : 1 convention
- Assises nationales des déchets : 1 convention
- Mr BONNEAU-MOREAU : 1 convention
- Mr BORDY : 1 convention
- SCI La Tribu d'Zimeur : 1 convention
- Mme AZAIS : 1 convention
- Mme SCHARTIER : 1 convention
- Mr LERAY : 1 convention
- Mr MARTIN : 1 convention
- Mme BLONDEAU : 1 convention
- Mr MASSON : 1 convention
- Mr SAUTEREAU DU PART : 1 convention
- Mr MOISDON : 1 convention
- Mr et Mme ALBERGUE : 1 convention
- Mr DANIEL : 1 convention
- Mr et Mme MISUD : 1 convention

- 3) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la signature des conventions et avenants.

Unanimité	32	<p><b>SA D'HLM LOGI-OUEST - Opération de réaménagement et de compactage d'emprunts - Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garantie de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Décide d'accorder sa garantie à la Société Anonyme Logi-Ouest pour le réaménagement et le compactage de prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération.</li> <li>2) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme Logi-Ouest d'autre part.</li> <li>3) Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme Logi-Ouest consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	33	<p><b>OFFICE PUBLIC HABITAT 44 - Opération de construction de 15 logements locatifs sociaux – Coté Sud à Saint-Herblain - Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garantie de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à l'Office Public de l'Habitat de Loire-Atlantique (Habitat 44) pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer l'opération suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 15 logements locatifs sociaux, dénommée « Coté Sud » sur la commune de Saint-Herblain.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et l'Office Public de l'Habitat de Loire-Atlantique (Habitat 44) d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec l'Office Public de l'Habitat de Loire-Atlantique (Habitat 44) consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	34	<p><b>SA D'HLM LA NANTAISE D'HABITATIONS – Opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès d'organismes financiers - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 59 logements locatifs sociaux, dénommée « Rue du 8 Mai » sur la commune de Vertou,</li> <li>- Une opération de réhabilitation de 30 logements locatifs sociaux, dénommée « Léonard de Vinci » sur la commune de Nantes.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre les organismes financiers d'une part et la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	35	<p><b>EPCC Ecole Supérieure des Beaux Arts de Nantes Métropole - Opération de construction de nouveaux locaux sur l'île de Nantes - Emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garantie de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à l'EPCC ESANM pour le prêt dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destiné à financer l'opération de construction de sa nouvelle école sur l'île de Nantes.</li> <li>2) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et l'EPCC ESANM.</li> <li>3) Approuve la convention à conclure avec l'EPCC ESANM consultable à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4) Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.</li> </ol>

Unanimité	36	<p><b>SAS N7 TV - Transfert de garanties d'emprunts - Opération d'acquisition de matériels audiovisuels et aménagement de nouveaux locaux - Emprunts auprès de la Société Générale et du Crédit Mutuel - Garantie partielle de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder au profit de la SAS N7 TV le transfert de la garantie d'emprunt de Nantes Métropole sous la forme d'un engagement de caution à hauteur de 33 % pour le montant des capitaux restant dus à la date du transfert et pour les durées restant à courir sur chacun des emprunts.</li> <li>2. Décide d'accorder la garantie d'emprunt de Nantes Métropole sous la forme d'un engagement de caution à hauteur de 30 % pour les emprunts de 450 000 € chacun auprès du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest et de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire pour le financement du renouvellement du matériel de production et informatique et de l'aménagement des locaux rue Voltaire, dans les conditions indiquées ci-dessus.</li> <li>3. Décide de s'engager au cas où la SAS N7 TV pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes les sommes exigibles dues par elle, au titre des emprunts garantis, en principal, intérêt, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, à effectuer le paiement en ses lieu et place, sur demande du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire et de la Société Générale adressée par lettre missive.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest et la Société Générale d'une part et la SAS N7 TV d'autre part.</li> <li>5. Approuve les conventions à conclure avec la SAS N7 TV consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>6. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
-----------	----	---

**II – DECISIONS DU BUREAU DU 30 SEPTEMBRE 2011**

**LE BUREAU DELIBERE, ET APPROUVE**

VOTE	N°	OBJET												
		Désignation du secrétaire de séance												
		Approbation du procès verbal du 04 juillet 2011												
Unanimité	1	<p><b>SAINT-HERBLAIN - Aménagement du Boulevard de la Baule - Marché d'étude en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement - Avenant N° 2</b></p> <p>1. approuve la conclusion de l'avenant au marché suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2010/5460</td> <td>AUP</td> <td>33575</td> <td>337 325</td> <td>403 440.70</td> </tr> </tbody> </table> <p>2. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.</p>	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2010/5460	AUP	33575	337 325	403 440.70
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du marché								
			HT	TTC										
2010/5460	AUP	33575	337 325	403 440.70										
Unanimité	2	<p><b>NANTES - Acquisition auprès de Nantes Métropole Aménagement du terrain d'assiette situé dans la ZAC Chantrerie nécessaire à l'extension de l'Ecole Polytechnantes - Cession gratuite à l'Etat de ce terrain</b></p> <p>1. Décide d'acquérir l'immeuble non bâti situé sur la commune de Nantes, Zone d'Aménagement Concerté de la Chantrerie, cadastré section VN n°44 d'une superficie de 6 187 m<sup>2</sup>, et appartenant à Nantes Métropole Aménagement pour un montant de 390 000 €.</p> <p>2. Décide de céder à titre gratuit à l'Etat cet immeuble.</p> <p>3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'acte à intervenir, payer le prix et les frais afférents à l'acte.</p>												
Unanimité	3	<p><b>NANTES - Attributions des aides de Nantes Métropole en faveur du logement social - Opération de construction - Convention de financement avec la SAMO – Approbation</b></p> <p>1. approuve la convention de versement avec la SAMO des subventions d'équipement concernant l'acquisition en VEFA de 26 logements locatifs sociaux situés sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire, opération « Avenue de la Martellière », pour un montant de 97 200 € concernant les crédits délégués d'Etat et pour un montant de 136 000 € concernant la politique de Nantes Métropole, et approuve les agréments de 18 logements en PLUS et 8 logements en PLA I au titre de la programmation 2011,</p> <p>2. autorise Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à signer à cet effet la convention jointe à la présente délibération et à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.</p>												
Unanimité	4	<p><b>Programme de coopération décentralisée en Haïti - Approbation de l'accord cadre entre Nantes Métropole et l'association des maires de Grande Anse - Soutien institutionnel et technique aux maires de Grande Anse</b></p> <p>1. Approuve la signature de l'accord cadre de coopération entre Nantes Métropole et l'association des Maires de Grande Anse (AMAGA), joint en annexe 1 ;</p> <p>2. Approuve le programme de coopération décentralisée entre Nantes Métropole et l'association des Maires de Grande Anse, joint en annexe 2 ;</p> <p>3. Approuve l'attribution pour ce programme d'un financement de 98 300 €, et l'implication de personnels de Nantes Métropole à hauteur de 180 personnes.jours, répartis sur 36 mois ;</p> <p>4. Sollicite une subvention complémentaire auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et du Conseil Régional des Pays de la Loire, en réponse à l'appel à projet du Contrat de plan Etat-Région 2010-2012,</p> <p>5. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
Unanimité	5	<p><b>Mandats transports collectifs : Prolongation de vie des rames de tramway - Réseau TCSP - Lancement de consultations - Mandat relatif aux sites de production : aménagements, équipements et mise aux normes sécurité – Avenants</b></p> <p>1. Autorise le lancement par la SEMITAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un marché négocié pour la fiabilisation du système de freinage mécanique des rames de tramway dans le cadre du mandat 1-1 « opération de</li> </ul>												

		<p>prolongation de vie des rames de tramway »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une procédure adaptée pour la seconde phase de rénovation de la ligne 1 Est et la reprise de 2 stations busway dans le cadre du mandat 4 - Réseau TCSP (Tramway/Busway, infrastructures, stations et P+R)</li> </ul> <p>2. Approuve les dossiers de consultation des entreprises correspondants, consultables à la Direction Générale des Déplacements de Nantes Métropole.</p> <p>3. Autorise M. le Directeur Général de la SEMITAN à signer les marchés résultant de ces consultations.</p> <p>4. Autorise M. le Directeur Général de la SEMITAN à signer les avenants aux marchés nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de l'Espace Transport :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Lot N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants des marchés</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>BUROMAT</td> <td>2 144,72</td> <td>32 382,69</td> <td>38 729,70</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>BUROMAT</td> <td>13 673,48</td> <td>94 435,18</td> <td>112 944,48</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>MPI</td> <td>438,00</td> <td>9 096,50</td> <td>10 879,41</td> </tr> </tbody> </table> <p>5. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Lot N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants des marchés		HT	TTC	3	BUROMAT	2 144,72	32 382,69	38 729,70	7	BUROMAT	13 673,48	94 435,18	112 944,48	8	MPI	438,00	9 096,50	10 879,41
Lot N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants des marchés																		
			HT	TTC																				
3	BUROMAT	2 144,72	32 382,69	38 729,70																				
7	BUROMAT	13 673,48	94 435,18	112 944,48																				
8	MPI	438,00	9 096,50	10 879,41																				
<b>Unanimité</b>	<b>6</b>	<p><b>Réseau chronobus - Lignes C5, C6 et C7 - Approbation des dossiers d'enquêtes publique et parcellaire - Demande d'ouverture de ces enquêtes</b></p> <p>1. Approuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, le dossier de mise en compatibilité du PLU de la ville de Nantes et le dossier de l'enquête parcellaire de l'opération Chronobus C5 (Gare SNCF Sud – Ile de Nantes – Quai des Antilles),</li> <li>• le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, le dossier de mise en compatibilité du PLU de la ville de Nantes et le dossier de l'enquête parcellaire de l'opération Chronobus C6 (Hermeland – Chantrerie),</li> <li>• le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, le dossier de mise en compatibilité du PLU des communes de Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire et le dossier de l'enquête parcellaire de l'opération Chronobus C7 (Souillarderie, Ste Luce-sur-Loire, Thouaré-sur-Loire),</li> </ul> <p>Ces dossiers sont consultables à la Direction générale des déplacements.</p> <p>2. Sollicite de M. le Préfet, pour chacune des lignes C5, C6 et C7 l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique précitée, dans les formes prévues par les articles R11-14-1 et suivants du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, et demande, conformément à l'article R 123-4 II du Code de l'environnement, que l'avis de mise à l'enquête indique que cette enquête vaudra également pour d'autres procédures devant normalement donner lieu à enquête publique en application des dispositions des articles L 123-1 à L 123-16 du Code de l'environnement.</p> <p>3. Sollicite de Monsieur le Préfet l'ouverture de l'enquête publique relative à la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme de Nantes pour la ligne C5, de Nantes pour la ligne C6 et de Nantes, Sainte-Luce-sur-Loire et Thouaré-sur-Loire pour la ligne C7, conformément aux articles L 123.16 du code de l'urbanisme.</p> <p>4. Sollicite de M. le Préfet l'ouverture des enquêtes parcellaires précitées.</p> <p>5. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes formalités pour l'exécution de la présente délibération.</p>																						
<b>Unanimité</b>	<b>7</b>	<p><b>NANTES - Réseau chronobus structurant - Ligne 32 - Boulevard Robert Schuman - Réaménagement et modification de quatre carrefours à feux - Avenant au marché de travaux</b></p> <p>1) Approuve la conclusion de l'avenant au marché de travaux suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du des marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-3250</td> <td>EIFFAGE</td> <td>79 108,56</td> <td>644 838,66</td> <td>771 227,04</td> </tr> </tbody> </table> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.</p>	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du des marché		HT	TTC	2011-3250	EIFFAGE	79 108,56	644 838,66	771 227,04										
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du des marché																		
			HT	TTC																				
2011-3250	EIFFAGE	79 108,56	644 838,66	771 227,04																				
<b>Unanimité</b>	<b>8</b>	<p><b>Aménagement de la ligne Chronobus 94 (C4) - Aménagement d'un giratoire au droit de l'opération "ilot Citroen" à Rezé - Lancement d'une procédure adaptée</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation des travaux d'aménagement des quais bus d'une part et d'un giratoire au droit de l'opération immobilière de « l'Ilot Citroën » à Rezé d'autre part.</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant les projets de</p>																						



		<p>marchés consultable au pôle Loire, Sèvre et Vignoble.</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment attribuer et signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
<b>Unanimité</b>	<b>9</b>	<p><b>NANTES - Plan vélo - Local associatif pour le développement de l'activité vélocampus - Avenant au marché de travaux</b></p> <p>1) approuve la conclusion de l'avenant aux marchés de travaux suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marché N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-2120</td> <td>LEGENDRE</td> <td>5 022,75</td> <td>88 022,55</td> <td>105 274,97</td> </tr> </tbody> </table> <p>2) Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant</p>	Marché N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2011-2120	LEGENDRE	5 022,75	88 022,55	105 274,97
Marché N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du marché								
			HT	TTC										
2011-2120	LEGENDRE	5 022,75	88 022,55	105 274,97										
<b>Unanimité</b>	<b>10</b>	<p><b>NANTES - Accompagnement de la réhabilitation Grande Noue Nord à la Bottière - Aménagement d'espace public - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <p>1. Approuve le programme de l'opération d'accompagnement de la réhabilitation Grande Noue Nord Bottière sur la commune de Nantes.</p> <p>2. Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 1 415 551,84 € HT soit 1 693 000 € TTC.</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
<b>Unanimité</b>	<b>11</b>	<p><b>NANTES - Aménagement du carrefour Bd du Massacre / rue Louis Le Nain / Rue Renoir - Avenant au marché de travaux</b></p> <p>1. Approuve la conclusion de l'avenant au marché de travaux suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprise titulaire</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-3090</td> <td>BLANLOEIL TP</td> <td>42 899.65 €</td> <td>284 899.65</td> <td>340 739,98</td> </tr> </tbody> </table> <p>2. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant.</p>	Marchés N°	Entreprise titulaire	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2011-3090	BLANLOEIL TP	42 899.65 €	284 899.65	340 739,98
Marchés N°	Entreprise titulaire	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du marché								
			HT	TTC										
2011-3090	BLANLOEIL TP	42 899.65 €	284 899.65	340 739,98										
<b>Unanimité</b>	<b>12</b>	<p><b>COUERON : opération "contrat restauration entretien des marais estuariens du nord de la Loire" - Prise en considération des conclusions des enquêtes publiques conjointes (D.I.G., autorisation au titre de la loi sur l'eau) - Déclaration d'intérêt général de l'opération</b></p> <p>1) Prend acte du rapport et des conclusions favorables du commissaire enquêteur portant sur les enquêtes publiques conjointes (Déclaration d'Intérêt Général, autorisation au titre de la loi sur l'eau) relatives à l'opération du contrat restauration entretien des marais estuariens du nord de la Loire sur la commune de Couéron,</p> <p>2) Se prononce, par une déclaration de projet en application de l'article L.126-1 du code de l'environnement, sur l'intérêt général de l'opération en ce qu'elle contribue à la préservation et l'amélioration des fonctionnalités et potentialités piscicoles et biologiques des milieux, aux fonctionnalités hydrauliques des marais, au transfert et à la rétention des eaux et à la qualité des eaux, et donc à l'atteinte du bon état écologique pour les cours d'eau et au bon potentiel écologique pour le réseau des marais,</p> <p>3) Autorise Monsieur le Président ou M. le Vice-Président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												
<b>Unanimité</b>	<b>13</b>	<p><b>CARQUEFOU – LA CHAPELLE SUR ERDRE – Marais de l'Erdre : Opération "bassin versant Erdre, volet milieux aquatiques" - Approbation et signature de la convention de groupement de commandes relative à la maîtrise d'œuvre et aux travaux de restauration, sur les cours d'eau principaux de l'Hocmard et Logne</b></p> <p>1) Décide d'autoriser la constitution du groupement de commandes relatif aux marchés de maîtrise d'œuvre, de CSPS et de travaux pour la restauration des cours d'eau principaux de l'Hocmard et de Logné, dans le cadre de l'opération des Marais de l'Erdre, sur les communes de Carquefou et de la Chapelle-sur-Erdre.</p> <p>2) Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes désignant Nantes Métropole coordonnateur de groupement.</p> <p>3) Autorise Monsieur le Président ou M. le Vice-Président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention constitutive du groupement de commandes.</p>												

Unanimité	14	<p><b>Plan climat territorial – Mise en place d’un dispositif d’aide au renouvellement des installations de chauffage fortement émettrices de CO2 dans les logements – Modalités d’octroi des aides</b></p> <p>1. Approuve le règlement d’attribution de l’aide financière aux particuliers pour la substitution des installations de chauffage fortement émettrices de CO<sub>2</sub> par un système de chauffage plus sobre en CO<sub>2</sub>, joint en annexe et complété de la maquette du formulaire de demande d’aide,</p> <p>2. Autorise Monsieur le Président de Nantes Métropole ou Madame la Vice-Présidente déléguée à prendre les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération.</p>																												
Unanimité	15	<p><b>VOIRIE - Approbation programmes et enveloppes financières prévisionnelles - Lancement de procédures adaptées</b></p> <p>1. Approuve les programmes d’aménagement et fixe les enveloppes financières prévisionnelles des opérations suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="389 577 1362 1072"> <thead> <tr> <th>COMMUNES</th> <th>OPERATIONS</th> <th>MONTANTS HT</th> <th>MONTANTS TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>NANTES</td> <td>Giratoire rue du Perray / Chemin de la Bare</td> <td>334 448,16 €</td> <td>400 000 €</td> </tr> <tr> <td>NANTES</td> <td>route de Carquefou – Eugénie Cotton / accès Champ de Tir - aménagement de la voie, intersections définitives</td> <td>510 033,44 €</td> <td>610 000 €</td> </tr> <tr> <td>MAUVES SUR LOIRE</td> <td>Aménagement des rues de la Loire et de la Gare</td> <td>1 045 150,50 €</td> <td>1 250 000 €</td> </tr> <tr> <td>REZE</td> <td>Aménagement de la rue des Ouches</td> <td>330 267,56 €</td> <td>395 000 €</td> </tr> <tr> <td>NANTES</td> <td>Aménagement du quai Moncoussu</td> <td>752 508,37 €</td> <td>900 000 €</td> </tr> <tr> <td>NANTES</td> <td>Enfouissement de réseaux aériens et travaux de voirie, boulevard Saint Aignan</td> <td>967 473 €</td> <td>1 157 098 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>2. Autorise le lancement de procédures adaptées pour la réalisation des opérations :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>d’aménagement de la rue des Ouches à REZE,</li> <li>d’aménagement du quai Moncoussu à NANTES,</li> <li>d’enfouissement de réseaux aériens et travaux de voirie boulevard Saint-Aignan à NANTES,</li> <li>d’aménagement de la place du Beau Berger – centre bourg à VERTOOU.</li> </ol> <p>3. Approuve les dossiers de consultation des entreprises comportant les projets de marchés consultables aux pôles Loire, Sèvre et Vignoble, Nantes Ouest et Nantes Loire.</p> <p>4. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment attribuer et signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération</p>	COMMUNES	OPERATIONS	MONTANTS HT	MONTANTS TTC	NANTES	Giratoire rue du Perray / Chemin de la Bare	334 448,16 €	400 000 €	NANTES	route de Carquefou – Eugénie Cotton / accès Champ de Tir - aménagement de la voie, intersections définitives	510 033,44 €	610 000 €	MAUVES SUR LOIRE	Aménagement des rues de la Loire et de la Gare	1 045 150,50 €	1 250 000 €	REZE	Aménagement de la rue des Ouches	330 267,56 €	395 000 €	NANTES	Aménagement du quai Moncoussu	752 508,37 €	900 000 €	NANTES	Enfouissement de réseaux aériens et travaux de voirie, boulevard Saint Aignan	967 473 €	1 157 098 €
COMMUNES	OPERATIONS	MONTANTS HT	MONTANTS TTC																											
NANTES	Giratoire rue du Perray / Chemin de la Bare	334 448,16 €	400 000 €																											
NANTES	route de Carquefou – Eugénie Cotton / accès Champ de Tir - aménagement de la voie, intersections définitives	510 033,44 €	610 000 €																											
MAUVES SUR LOIRE	Aménagement des rues de la Loire et de la Gare	1 045 150,50 €	1 250 000 €																											
REZE	Aménagement de la rue des Ouches	330 267,56 €	395 000 €																											
NANTES	Aménagement du quai Moncoussu	752 508,37 €	900 000 €																											
NANTES	Enfouissement de réseaux aériens et travaux de voirie, boulevard Saint Aignan	967 473 €	1 157 098 €																											
Unanimité	16	<p><b>NANTES - Aménagement de zones apaisées - Approbation du programme et de l’enveloppe financière prévisionnelle - Lancement d’une procédure adaptée</b></p> <p>1. Approuve le programme de l’opération Aménagement de zones apaisées sur la commune de Nantes.</p> <p>2. Fixe l’enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 250 836,12 € HT soit 300 000 € TTC</p> <p>3. Autorise le lancement d’une procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux</p> <p>4. Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable au pôle Nantes Loire</p> <p>5. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment attribuer et signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération</p>																												
Unanimité	17	<p><b>Marché transversal - Mise en accessibilité de stations de bus sur le territoire de Nantes Métropole - Lancement d’une procédure adaptée</b></p> <p>1. Autorise le lancement d’une procédure adaptée pour la réalisation de mise en accessibilité de stations de bus sur le territoire de Nantes Métropole,</p> <p>2. Approuve le dossier de consultation des entreprises correspondant et comportant les projets de marchés consultables au pôle Nantes Ouest,</p> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les attributions confiées par le Code des Marchés Publics au pouvoir adjudicateur, notamment</p>																												

		attribuer et signer les marchés, et à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.																																																																		
<b>Unanimité</b>	<b>18</b>	<p><b>NANTES - Mémorial à l'abolition de l'esclavage : avenants aux marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique et de coordination sécurité et protection de la santé</b></p> <p>1. Approuve les avenants aux marchés de travaux des entreprises pour la construction du Mémorial à l'abolition de l'esclavage à Nantes.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N° marché</th> <th>Entreprises</th> <th>Montant du marché initial en € HT</th> <th>Montant des avenants précédents € HT</th> <th>Montant du présent avenant en € HT</th> <th>Nouveau montant du marché en € HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2009-6460</td> <td>S.L.E</td> <td>107 875,00</td> <td></td> <td>8 662,00</td> <td>116 537,00</td> </tr> <tr> <td>2009-6500</td> <td>CMR</td> <td>252 241,00</td> <td></td> <td>47 177,00</td> <td>299 418,00</td> </tr> <tr> <td>2009-6510</td> <td>D.L.E</td> <td>2 183 240,95</td> <td>131 698,00</td> <td>79 396,42</td> <td>2 394 335,37</td> </tr> <tr> <td>2009-6440</td> <td>INGENIO GROUP</td> <td>1 141 490,00</td> <td>69 000,00</td> <td>31 000,00</td> <td>1 241 490,00</td> </tr> <tr> <td>2009-6470</td> <td>CITELUM</td> <td>327 168,00</td> <td>9 496,40</td> <td>64 005,00</td> <td>400 669,40</td> </tr> <tr> <td>2009-6480</td> <td>I.S.S</td> <td>125 458,70</td> <td>10 399,90</td> <td>1 410,00</td> <td>137 268,60</td> </tr> </tbody> </table> <p>2. Approuve les avenants aux marchés du maître d'œuvre, du contrôleur technique et du CSPS pour une mission complémentaire de suivi de chantier.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N° marché</th> <th>Objet du Marché</th> <th>Montant du marché initial en € HT</th> <th>Montant des avenants précédents € HT</th> <th>Montant du présent avenant en € HT</th> <th>Nouveau montant du marché en € HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2006-2450</td> <td>ARCADIS/ROULLEAU</td> <td>729 060,00</td> <td>58 219,00</td> <td>18 801,00</td> <td>806 080,00</td> </tr> <tr> <td>2006-4920</td> <td>VERITAS</td> <td>39 520,00</td> <td>4 800,00</td> <td>3 492,00</td> <td>47 812,00</td> </tr> <tr> <td>2006-4930</td> <td>ARIA</td> <td>32 931,50</td> <td>/</td> <td>3 378,03</td> <td>36 309,03</td> </tr> </tbody> </table> <p>3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué à exercer les attributions confiées par le code des marchés publics au pouvoir adjudicateur, notamment à signer les avenants et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	N° marché	Entreprises	Montant du marché initial en € HT	Montant des avenants précédents € HT	Montant du présent avenant en € HT	Nouveau montant du marché en € HT	2009-6460	S.L.E	107 875,00		8 662,00	116 537,00	2009-6500	CMR	252 241,00		47 177,00	299 418,00	2009-6510	D.L.E	2 183 240,95	131 698,00	79 396,42	2 394 335,37	2009-6440	INGENIO GROUP	1 141 490,00	69 000,00	31 000,00	1 241 490,00	2009-6470	CITELUM	327 168,00	9 496,40	64 005,00	400 669,40	2009-6480	I.S.S	125 458,70	10 399,90	1 410,00	137 268,60	N° marché	Objet du Marché	Montant du marché initial en € HT	Montant des avenants précédents € HT	Montant du présent avenant en € HT	Nouveau montant du marché en € HT	2006-2450	ARCADIS/ROULLEAU	729 060,00	58 219,00	18 801,00	806 080,00	2006-4920	VERITAS	39 520,00	4 800,00	3 492,00	47 812,00	2006-4930	ARIA	32 931,50	/	3 378,03	36 309,03
N° marché	Entreprises	Montant du marché initial en € HT	Montant des avenants précédents € HT	Montant du présent avenant en € HT	Nouveau montant du marché en € HT																																																															
2009-6460	S.L.E	107 875,00		8 662,00	116 537,00																																																															
2009-6500	CMR	252 241,00		47 177,00	299 418,00																																																															
2009-6510	D.L.E	2 183 240,95	131 698,00	79 396,42	2 394 335,37																																																															
2009-6440	INGENIO GROUP	1 141 490,00	69 000,00	31 000,00	1 241 490,00																																																															
2009-6470	CITELUM	327 168,00	9 496,40	64 005,00	400 669,40																																																															
2009-6480	I.S.S	125 458,70	10 399,90	1 410,00	137 268,60																																																															
N° marché	Objet du Marché	Montant du marché initial en € HT	Montant des avenants précédents € HT	Montant du présent avenant en € HT	Nouveau montant du marché en € HT																																																															
2006-2450	ARCADIS/ROULLEAU	729 060,00	58 219,00	18 801,00	806 080,00																																																															
2006-4920	VERITAS	39 520,00	4 800,00	3 492,00	47 812,00																																																															
2006-4930	ARIA	32 931,50	/	3 378,03	36 309,03																																																															
<b>Unanimité</b>	<b>19</b>	<p><b>VOIRIE - Entretien Rénovation Sécurité - Autorisation de signature de marchés de prestations similaires – Avenant</b></p> <p>1. Autorise la signature du marché de prestations similaires, sans publicité ni mise en concurrence</p> <p>a. Avec la société COLaS CENTRE OUEST, attributaire du marché n°2011-10430 de travaux d'entretien , de rénovation et de sécurité des voiries des communes de La Chapelle sur Erdre, Nantes, Orvault, Sautron, pour un montant de 333 066 € HT soit 398 348 € TTC,</p> <p>b. avec l'entreprise SCREG OUEST, attributaire du marché n° 2011-3080 de travaux d'entretien , de rénovation et de sécurité des communes de Couëron, Indre et Saint Herblain. pour un montant de 332 832 € HT soit 398 067,07 € TTC.</p> <p>2. Approuve la conclusion de l'avenant n°2 au marché de travaux suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marché N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-3950</td> <td>Groupement conjoint Eurovia Atlantique/Brethomé</td> <td>166 972,40 €</td> <td>1 116 875,18 €</td> <td>1 335 782,72 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>3. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions</p>	Marché N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2011-3950	Groupement conjoint Eurovia Atlantique/Brethomé	166 972,40 €	1 116 875,18 €	1 335 782,72 €																																																						
Marché N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du marché																																																														
			HT	TTC																																																																
2011-3950	Groupement conjoint Eurovia Atlantique/Brethomé	166 972,40 €	1 116 875,18 €	1 335 782,72 €																																																																

		confiées par le code des marchés au pouvoir adjudicateur et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer l'avenant																
Unanimité	20	<p><b>BASSE-GOULAINNE - Transfert d'office des parcelles AO517 et AM1135 - Classement dans le domaine public communautaire</b></p> <p>1. Décide de classer d'office dans le domaine public communautaire les parcelles cadastrées AO517 et AM1135 situées respectivement rue Jean Charcot et rue des Touzelles sur la commune de Basse-Goulaine.</p> <p>2. Autorise M. le Président ou M. le Vice-président délégué à prendre toutes dispositions et à accomplir toutes formalités pour l'exécution de la présente délibération.</p>																
Unanimité	21	<p><b>ORVAULT - La Forêt - Transfert des emprises de voirie et/ou d'équipements publics en vue de leur classement dans le domaine public communautaire</b></p> <p>1. Décide, conformément aux dispositions de l'article R442-8 du Code de l'Urbanisme, de conclure avec la société SNC Orvault (2 rond point des Antons - BP 10299 - 44702 ORVAULT) une convention de transfert dans le domaine public – après travaux - des parcelles constituant les voies principales et les deux bassins d'orage destinés à être aménagés dans le cadre de l'opération la Forêt à Orvault. Cette convention est conclue à titre gratuit.</p> <p>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention à intervenir.</p>																
Unanimité	22	<p><b>Attribution de fonds de concours pour l'extension du cimetière communal de la Classerie à Rezé et du cimetière communal de La Chapelle sur Erdre</b></p> <p>1. décide de verser un fonds de concours à la commune de Rezé pour les travaux réalisés dans le cimetière communal de la Classerie, pour un montant estimé à 265 050€ (HT),</p> <p>2. décide de verser un fonds de concours à la commune de La Chapelle sur Erdre pour les travaux d'extension réalisés du cimetière communal, pour un montant estimé à 96 525€ (HT),</p> <p>3. autorise Monsieur le Président ou le vice-Président à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les conventions correspondantes.</p>																
Unanimité	23	<p><b>Réserves Foncières</b></p> <p>1. Décide la cession anticipée, conformément à l'avis de France Domaine, au profit de la commune de Saint-Léger-les-Vignes, de l'immeuble non bâti dont la désignation suit, aux conditions financières figurant dans le tableau suivant :</p> <table border="1" data-bbox="391 1227 1268 1467"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Affaire</th> <th>Adresse</th> <th>Cadastre</th> <th>Surface</th> <th>Acte acquisition</th> <th>Prix acquisition coût cession</th> <th>Solde restant dû</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Saint-Léger-les-Vignes</td> <td>GUILL ET</td> <td>Rue de la Fontaine</td> <td>AA 45</td> <td>2 978 m<sup>2</sup></td> <td>08/09/2010</td> <td>213 007,37 €</td> <td>213 007,37 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les frais afférents à l'acte seront pris en charge par la commune de Saint-Léger-les-Vignes.</p> <p>2. Décide d'acquérir cet immeuble bâti cadastré section AW n° 131 d'une superficie de 231 m<sup>2</sup> situé sur la commune de Rezé, 64 rue Emile Blandin auprès de Monsieur et Madame GEOFFRIT pour un montant de 170 000 €.</p> <p>3. Les frais afférents à l'acte seront à la charge de Nantes Métropole.</p> <p>4. Décide d'acquérir cet immeuble bâti cadastré section CM n° 168 plus droits indivis, situé sur la commune de Rezé 8, impasse des Trois Moulins, auprès de Madame BABU, pour un montant de 168 000 € net vendeur et la commission d'agence de 7 500 €.</p> <p>5. Les frais afférents à l'acte et la commission d'agence de 7 500 € seront à la charge de Nantes Métropole.</p> <p>6. Décide d'acquérir cet immeuble bâti cadastré section BD n°34 d'une superficie de 353 m<sup>2</sup> situé sur la commune de Sautron, 91 rue de Bretagne auprès des conjoints MAISONNEUVE pour un montant de 100 000 €.</p> <p>7. Les frais afférents à l'acte et ceux de négociation d'un montant de 4 357,47 € seront à la charge de Nantes Métropole.</p> <p>8. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le vice-président délégué, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les actes à intervenir, payer le prix et les frais afférents à l'acte.</p>	Commune	Affaire	Adresse	Cadastre	Surface	Acte acquisition	Prix acquisition coût cession	Solde restant dû	Saint-Léger-les-Vignes	GUILL ET	Rue de la Fontaine	AA 45	2 978 m <sup>2</sup>	08/09/2010	213 007,37 €	213 007,37 €
Commune	Affaire	Adresse	Cadastre	Surface	Acte acquisition	Prix acquisition coût cession	Solde restant dû											
Saint-Léger-les-Vignes	GUILL ET	Rue de la Fontaine	AA 45	2 978 m <sup>2</sup>	08/09/2010	213 007,37 €	213 007,37 €											

Unanimité	24	<p><b>Eau - Admission en non valeur</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>décide d'admettre en non-valeur les sommes irrécouvrables présentées pour la période dans le tableau joint.</li> <li>autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>	
Unanimité	25	<p><b>REZE - Réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées place des Martyrs et rue de la Libération - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Lancement d'une procédure adaptée</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Approuve le programme de l'opération de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées place des Martyrs et rue de la Libération sur la commune de Rezé.</li> <li>Fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 403 170,00 € HT.</li> <li>Autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux</li> <li>Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable au pôle Loire, Sèvre et Vignoble.</li> <li>Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées par le Code des Marchés Publics à l'entité adjudicatrice, notamment attribuer et signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération</li> </ol>	
Unanimité	26	<p><b>Maintenance des conteneurs enterrés - Lancement d'un appel d'offres ouvert</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation des prestations de maintenance des conteneurs enterrés.</li> <li>Approuve le dossier de consultation des entreprises comportant le projet de marché consultable à la direction des déchets</li> <li>Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer le marché et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ol>	
Unanimité	27	<p><b>NANTES - Boulevard Guy Mollet / Rue du Fresche Blanc - Conclusion d'un bail emphytéotique administratif au profit de Nantes Métropole Gestion Equipement pour le lot volume relatif à la centrale photovoltaïque du futur stade d'athlétisme (parcelle cadastrée VW 102P pour une superficie de 16 457 m<sup>2</sup>)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>De procéder à un découpage en lots de volumes afin d'identifier précisément les éléments constitutifs de la Centrale Photovoltaïque et du Stade Couvert d'Athlétisme.</li> <li>Décide de conclure avec la société Nantes Métropole Gestion Equipement un bail emphytéotique administratif d'une durée de 21 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.</li> <li>La redevance annuelle afférente à cette Centrale Photovoltaïque est composée d'un Droit d'Entrée d'un montant de 526 500 € HT et d'une redevance annuelle calculée selon la formule :</li> </ol> <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td style="text-align: center;"> <math display="block">\text{Redevance Annuelle HT} = (\text{Tarif d'Achat} - 0,12 \text{ € HT}) * \text{Nb Kilowatt annuel produit}</math> </td> </tr> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>La taxe foncière de la Centrale Photovoltaïque est prise en charge par Nantes Métropole Gestion Equipement.</li> <li>Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer le bail emphytéotique administratif.</li> </ol>	$\text{Redevance Annuelle HT} = (\text{Tarif d'Achat} - 0,12 \text{ € HT}) * \text{Nb Kilowatt annuel produit}$
$\text{Redevance Annuelle HT} = (\text{Tarif d'Achat} - 0,12 \text{ € HT}) * \text{Nb Kilowatt annuel produit}$			
Unanimité	28	<p><b>NANTES - Regroupement de Directions - Avenant n°1 au bail de location de surfaces de bureaux dans l'Immeuble Magellan, sis, 5 rue Vasco de Gama à Nantes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Décide de conclure un avenant n°1 au bail professionnel relatif à la mise à disposition de bureaux sis, 5, rue Vasco de Gama à Nantes, conclu entre la société Lamotte Investissement, bailleur, et la Ville de Nantes afin que Nantes Métropole se substitue à la Ville de Nantes dans ce contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le montant du loyer annuel actuel, parkings compris, est de 690 255 € HT soit 825 544,98 € TTC ; les provisions annuelles de charges locatives sont de 61 143,80 € HT, soit 73 127,98 € TTC.</li> <li>Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président délégué à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer le bail.</li> </ol>	
Unanimité	29	<p><b>BATIMENTS COMMUNAUTAIRES : Lancement d'un appel d'offres ouvert - signature de marchés – avenants</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Autorise le lancement de la procédure d'appels d'offres ouvert pour la conclusion d'un accord- cadre relatif aux travaux de déconstructions de Bâtiments sur des propriétés de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes dans le cadre du groupement de commandes conclu entre les deux collectivités, dont Nantes Métropole est le coordonnateur.</li> <li>Approuve le dossier de consultation des entreprises consultable à la direction de</li> </ol>	

		<p>l'Immobilier.</p> <p>3. Autorise le représentant du coordonateur à signer les marchés à bons de commande sans minimum ni maximum en vue de réaliser les travaux de réaménagement, de grosses réparations et d'entretien courant avec les sociétés suivantes :  lot n° 5 – Menuiserie/Charpente Sté AMH  lot n° 9 – Plomberie/chauffage Sté ERECCA  lot n° 17 – Etanchéité Sté EURO ETANCHE</p> <p>4. Approuve les termes du marché à conclure avec la société publique locale « le Voyage à Nantes » pour une durée de 4 ans concernant l'exploitation du site culturel des Nefs pour un montant annuel estimé à 592 216 € HT soit 708 290,34 € TTC la première année et 551 146 € HT soit 659 170,62 € TTC les années suivantes.</p> <p>5. Approuve la conclusion de l'avenant n° 1 au marché de travaux suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveaux montants du marché</th> </tr> <tr> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011-1130</td> <td>INEO</td> <td>10 665,74</td> <td>135 813,12</td> <td>162 432,49</td> </tr> </tbody> </table> <p>6. Autorise Monsieur le Président, ou Monsieur le vice-président délégué, ou le représentant du coordonnateur à exercer les attributions confiées par le code des marchés publics au pouvoir adjudicateur, notamment à signer l'accord cadre, les marchés et l'avenant et à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération. Affichée le 3 octobre 2011</p>	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant	Nouveaux montants du marché		HT	TTC	2011-1130	INEO	10 665,74	135 813,12	162 432,49
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant HT présent avenant				Nouveaux montants du marché								
			HT	TTC										
2011-1130	INEO	10 665,74	135 813,12	162 432,49										
<b>Unanimité</b>	<b>30</b>	<p><b>Fournitures et services - Lancement d'appels d'offres ouverts – Avenant</b></p> <p>1. Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour :  - l'acquisition de fournitures administratives (papier, consommables informatiques, ...) pour le groupement de commandes Nantes Métropole, la Ville de Nantes, le CCAS de Nantes et l'ESBANM.  - l'exécution de prestations de nettoyage de vêtements de travail de Nantes Métropole</p> <p>2. Approuve les dossiers de consultations des entreprises correspondant et comportant les projets de marchés consultables aux directions des moyens généraux et des supports logistiques,</p> <p>3. Approuve la conclusion de l'avenant n° 1 au marché de nettoyage des locaux communautaires suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Marchés N°</th> <th rowspan="2">Entreprises titulaires</th> <th rowspan="2">Montant annuel HT présent avenant</th> <th colspan="2">Nouveau montant annuel du marché</th> </tr> <tr> <th>HT/an</th> <th>TTC/an</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1440</td> <td>Serenet</td> <td>11 243,90</td> <td>159 486,67</td> <td>190 746,06</td> </tr> </tbody> </table> <p>4. Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à exercer les attributions confiées par le Code des marchés publics au pouvoir adjudicateur et notamment à signer les marchés et l'avenant et accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>	Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant annuel HT présent avenant	Nouveau montant annuel du marché		HT/an	TTC/an	1440	Serenet	11 243,90	159 486,67	190 746,06
Marchés N°	Entreprises titulaires	Montant annuel HT présent avenant				Nouveau montant annuel du marché								
			HT/an	TTC/an										
1440	Serenet	11 243,90	159 486,67	190 746,06										
<b>Unanimité</b>	<b>31</b>	<p><b>SYSTEMES D'INFORMATION : Signature de marché négocié et lancement d'appels d'offres ouverts</b></p> <p>1. Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à :  - signer le marché négocié relatif à la maintenance, la migration et l'extension de la solution logicielle de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) avec la société Carl Software : Marché à bons de commandes sans minimum ni maximum à compter sa date de notification jusqu'au 31/12/2012 (reconductible 3 fois par période d'un an) ;  - lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition et la maintenance de traceurs pour les membres du groupement de commandes informatiques sans minimum ni maximum et dans les conditions définies ci-avant ;  - lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour les prestations de Tierce Maintenance Applicative sur les systèmes d'information d'aide à la décision (S.I.A.D.) pour les membres du groupement de commandes informatiques : marché à bons de commande avec un minimum annuel à 60.000 € HT et sans maximum et d'une durée d'un an reconductible expressément 3 fois.</p> <p>2. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics et notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</p>												

**32 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX TIERS****EXPOSE**

Conformément à l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités sont désormais tenues d'individualiser les attributions de subvention, par délibération distincte du vote du budget.

**Budget principal :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION</b>			
<b>Observatoire du Droit des marins</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>7 300 €</b>
<b>ONIRIS</b> (Etablissement public)	Soutien au programme Nantes Génération Recherche 2015 Convention 2008-2013	Fonctionnement	<b>67 000 €</b>
<b>Fondation de projets de l'Université de Nantes</b>	Aide au fonctionnement général <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>60 000 €</b>
<b>Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire Atlantique</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien au colloque scientifique « Nantes Flamboyante » du 24 et 25 novembre 2011 au Château de Nantes. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>1 000 €</b>
<b>Université de Nantes</b>	Soutien à la 1 <sup>ère</sup> édition du Forum universitaire « Les Têtes de l'Emploi » le 15 novembre 2011 au campus du Tertre à Nantes <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
	Soutien au colloque doctoral international de l'éducation et de la formation les 25 et 26 novembre 2011 à l'IUFM <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>500 €</b>
<b>Université de Nantes</b>	Soutien au colloque « Le droit des relations extérieures de l'Union Européenne après le Traité de Lisbonne » les 24 et 25 novembre 2011 à l'Université de Nantes <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>3 000 €</b>
<b>MOBILITES</b>			
<b>Conseil Régional</b> (Etablissement public)	METROCEANE Participation aux coûts de fonctionnement du dispositif Métrocéane pour la période mai-décembre 2009 Protocole 1 <sup>er</sup> avril 2009 au 31 décembre 2014	Fonctionnement	<b>2 436,84 €</b>
	Participation aux coûts de mise en place du nouveau dispositif en 2009. Avenant n°1 du protocole	Fonctionnement	<b>10 090 €</b>

<b>EMPLOI dont ECONOMIE SOCIALE &amp; SOLIDAIRE</b>			
<b>Envie 44</b> (Association)	Aide au fonctionnement général Convention 2010-2012	Fonctionnement	<b>30 000 €</b>
<b>Face Atlantique</b> (Association)  <i>Confer convention jointe</i>	Soutien à l'action « Job Academy » visant à favoriser l'insertion professionnelle des publics de chercheurs d'emploi qualifiés issus des ZUS ou des quartiers prioritaires de la métropole nantaise.	Fonctionnement	<b>8 000 €</b>
	Soutien à l'action « 1 but pour l'emploi » visant à favoriser l'insertion professionnelle par une action de formation pour des jeunes de moins de 26 ans, issus des quartiers prioritaires, et licenciés de club de football.	Fonctionnement	<b>7 000 €</b>
<b>Saint Benoît Labre</b> (Association)	Soutien aux chantiers d'insertion « nettoyage, second œuvre et espaces naturels » <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>16 000 €</b>
<b>Banque alimentaire</b> (Association)	Soutien au chantier d'insertion dans les métiers de la logistique et de la sécurité alimentaire	Fonctionnement	<b>7 000 €</b>
<b>IPFA / Motiv'Action</b> (Association)	Soutien à l'action « Chantier école Cap Loire » visant à favoriser l'accès à l'emploi de jeunes de 16/25 ans par des actions de formation et d'insertion professionnelle <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>27 000 €</b>
<b>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique</b> (Organisme consulaire)	Soutien à l'action préparatoire à l'apprentissage destinée aux jeunes de 16/25 ans	Fonctionnement	<b>14 000 €</b>
<b>LiberTIC</b> (Association)	Aide au fonctionnement général dans le cadre de l'appel à projet ESS	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Réseau des chantiers d'insertion de Loire-Atlantique</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>Pôle Emploi</b> (Etablissement public)	Soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur des demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif Maison de l'Emploi <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>129 314 €</b>
<b>Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire CRESS</b> (Association)	Aide au fonctionnement général <i>Confer avenant n°1 joint</i>	Fonctionnement	<b>18 750 €</b>
<b>Interlude</b> (Association)	Emploi solidaire <b>NOUVEAU PARTENARIAT</b>	Fonctionnement	<b>7 310 €</b>
<b>Les Marchands de Sable</b> (Association)	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>1 462 €</b>
<b>Saint Benoît Labre</b> (Association)	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>1 462 €</b>
<b>Îlots familles</b> (Association)	Emploi solidaire	Fonctionnement	<b>1 462 €</b>
<b>ATTRACTIVITE INTERNATIONALE</b>			



<b>Des Idées Plein la Prod' – DIPP</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien au projet « To Airwaves with Love » conduit par 7 associations européennes dans le cadre du prix Nantes Creative Generation.	Fonctionnement	<b>2 000 €</b>
<b>Fondation Europe Plus</b>	Soutien à l'organisation de l'édition 2011 de la conférence Mondiale des Investissements « WIC 2011 », du 25 au 27 mai 2011 à La Baule dont la thématique est « la croissance européenne » <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>30 000 €</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>			
<b>Centre de Communication de l'Ouest - CCO -</b> (Association)	Travaux de mise en conformité des locaux de la Tour de Bretagne. <i>Confer convention jointe</i>	AP 005 OP 2011-3237	<b>33 000 €</b>
<b>Fidelia</b> (SA)	Soutien à l'installation d'un centre de services clients dans le cadre du Fonds d'Intervention Economique de Nantes Métropole <i>Confer convention jointe</i>	AP 005 OP 2011-699	<b>130 000 €</b>
<b>Association Convention Nationale des Avocats</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien à l'organisation de la Convention Nationale des Avocats du 19 au 22 octobre 2011 au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>50 000 €</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Association Bretagne Vivante</b> (Association)	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>5 000 €</b>
<b>AFA des Allerais Bouguenais</b>	Soutien à la remise en valeur de terres en friches <i>Confer convention jointe</i>	AP 012 OP 2011-522	<b>12 900 € plafonnés</b>
<b>SCEA Nord Nantes</b>	Soutien à la remise en valeur de terres en friches <i>Confer convention jointe</i>	AP 012 OP 2011-522	<b>880 € plafonnés</b>
<b>POLITIQUE DE LA VILLE</b>			
<b>TAK après</b> (Association)	Soutien au projet « Chez Nous », lieu collectif de proximité porté par les femmes du Breil à Nantes, qui leur permet de valoriser leurs savoir-faire (couture, repassage, de garde d'enfants, cuisine...) tout en développant une Economie Sociale et Solidaire.	Fonctionnement	<b>5 080 €</b>
<b>RESOVILLES</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien à la démarche d'observation/évaluation participative sur les quartiers politique de la ville de Nantes avec les habitants délégués afin d'améliorer les services publics.	Fonctionnement	<b>2 850 €</b>
<b>AFFAIRES GENERALES</b>			
<b>Libertic</b> (Association)	Aide à l'ouverture des données publiques « Open Data »	Fonctionnement	<b>17 000 €</b>
<b>Syndicat CFDT du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>973 € en complément des 1 000 € Délib. du 4 juillet 2011</b>

<b>Syndicat CGT du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>2 412 €</b> en complément des 1 000 € Délib. du 4 juillet 2011
<b>Syndicat CGT-FO du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>630 €</b> en complément des 1 000 € Délib. du 4 juillet 2011
<b>Syndicat UNSA du personnel de Nantes Métropole</b>	Aide au fonctionnement général	Fonctionnement	<b>549 €</b> en complément des 1 000 € Délib. du 4 juillet 2011
<b>AMENAGEMENTS ET SOLIDARITES</b>			
<b>Ecole nationale d'architecture</b> (Etablissement d'enseignement public)	Soutien au programme de recherche-action Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines <i>Confer convention 2011-2013</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>
<b>SOLIDARITES ET COOPERATIONS INTERNATIONALES</b>			
<b>Coopération Atlantique</b> (Association)	Solde correspondant au remboursement des dépenses assumées par Coopération Atlantique depuis la fin du programme Urba-Cam, et non couvertes par les subventions définies dans la convention de partenariat de février 2008. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>1033,91 €</b>
<b>Secrétariat permanent international droits de l'homme et gouvernement locaux</b> (Association)	Aide au fonctionnement général et soutien au développement d'un réseau d'acteurs nationaux et internationaux <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>150 000 €</b>

**Budget annexe Eau :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
<b>COOPERATION DECENTRALISEE</b>			
<b>Coopération Atlantique</b> (Association)	Poursuite de la coopération dans le cadre du fonds solidarité Eau /Assainissement : programme d'aménagement urbain nommé « Trois rivières » à Kindia en Guinée, relatifs à l'assainissement de 7 quartiers situés aux abords de la zone de confluence des 3 rivières traversant Kindia. Convention 2010-2012 <i>Confer avenant n°1 joint</i>	Fonctionnement	<b>15 000 €</b>

<b>Coopération Atlantique</b> (Association)	Coopération décentralisée dans le cadre du projet européen « Facilité Eau ACP / UE » : Expérience pilote de mise en place et d'appui à la gestion et l'organisation décentralisée des services d'alimentation en eau et d'assainissement dans la commune de Kindia en Guinée. Convention initiale <i>Confer avenant n°3 joint</i>	Fonctionnement	<b>10 738 €</b>
<b>Association des Maires de Grande Anse (AMAGA)</b> (Association)  <i>Confer convention jointe</i>	Le « programme de soutien aux Maires de Grande Anse en matière de services urbains », a pour finalité de renforcer les compétences de maîtrise d'ouvrage des maires de l'AMAGA et de leur donner les moyens d'orienter les interventions des ONG et des opérateurs privés sur leurs territoires. Ce projet va permettre de financer l'embauche et les activités d'un chargé de mission haïtien auprès de l'AMAGA.	Fonctionnement	<b>8 700 €</b>
	Reversement à la l'AMAGA des sommes perçues auprès des partenaires Etat et Région pour le projet.	Fonctionnement	<b>7 350 €</b>
<b>Ville de Couëron</b>	Poursuite de la coopération décentralisée dans le cadre du fonds de solidarité Eau / Assainissement : approvisionnement en eau potable et assainissement de la ville de Zorgho au Burkina Faso. Convention 2010-2013 <i>Confer avenant n°1 joint</i>	Fonctionnement	<b>60 000 €</b>
<b>Ville d'Orvault</b>	Participation à la réalisation d'équipements sanitaires avec la ville Sô-Ava au Bénin, dans le cadre d'un accord de coopération décentralisée. <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>30 000 €</b>

**Budget annexe Déchets :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° OP	Montant proposé
<b>CCI Nantes Saint Nazaire</b> (Organisme consulaire)	Mise en place d'un dispositif destiné à accompagner les entreprises pour la gestion de leurs déchets par la réalisation de bilan déchets <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>53 750 €</b>
<b>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique</b> (Organisme consulaire)	Mise en place d'un dispositif destiné à accompagner les artisans pour la gestion de leurs déchets par la réalisation de bilan déchets <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>8 750 €</b>
<b>Tabakéro</b> (Association)	<b>NOUVEAU PARTENARIAT</b> Soutien aux activités de l'Association et plus particulièrement au projet d'éducation à l'environnement dans le contexte des assises des déchets à Nantes, les 14 & 15 septembre 2011 et de la semaine européenne de réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2011 <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	<b>62 000 €</b>

**Budget Assainissement :**

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
<b>M. FLAGEUL Olivier</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>867,75 € plafonnés</b>
<b>Mme COLLIE Linda</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>M. et Mme ALBERGE Claude</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>M. et Mme MARQUIS Charles</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>M. et Mme DUVAL-THUILLIER</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>
<b>M. et Mme HALGAND-LECLERC</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>762 € plafonnés</b>
<b>Mme LEVEQUE Sandrine</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>981,75 € plafonnés</b>
<b>M. VALTON Paul</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 290 € plafonnés</b>
<b>M. RICHER Pascal</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 012,50 € plafonnés</b>
<b>M. BITON Bruno</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>974,40 € plafonnés</b>
<b>M. BOUGAULT Pierre-Yves</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 050 € plafonnés</b>

<b>M. BOURE Gérard</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 110,98 € plafonnés</b>
<b>M. SORIN Rémi</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>917,98 € plafonnés</b>
<b>Indivision RADIGOIS Benoît et Vincent</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 005,22 €</b>
<b>M. LEROY Philippe</b>	Aide financière pour la réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif <i>Confer convention consultable à la mission contrôle de gestion</i>	Fonctionnement	<b>1 041 €</b>

**LE BUREAU DELIBERE ET, A L'UNANIMITE**

1. Approuve les attributions de subventions selon les listes définies dans l'exposé.
2. Approuve les conventions et avenants correspondants ci-joints avec les organismes suivants :
  - Fondation universitaire : 1 convention
  - Société archéologique et histoire de Nantes et de la Loire Atlantique : 1 convention
  - Université de Nantes : 3 conventions
  - Face Atlantique : 1 convention
  - Saint Benoît Labre : 1 convention
  - IPFA/Motiv'Action : 1 convention
  - Pole Emploi : 1 convention
  - CRESS : 1 avenant
  - Fondation Europe plus : 1 convention
  - Centre de Communication de l'Ouest : 1 convention
  - Fidélia : 1 convention
  - Association Convention Nationale des Avocats : 1 convention
  - AFA des Allerais Bouguenais : 1 convention
  - SCEA Nord Nantes : 1 convention
  - Ecole Nationale d'Architecture : 1 convention
  - Coopération Atlantique : 1 convention, 2 avenants
  - Association des Maires de Grande' Anse : 1 convention
  - SPIDH : 1 convention
  - Ville de Couëron : 1 avenant
  - Ville d'Orvault : 1 convention
  - CCI Nantes-St Nazaire : 1 convention
  - Chambres des Métiers et de l'Artisanat de Loire Atlantique : 1 convention
  - Tabakéro : 1 convention
3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la signature des conventions et avenants.

Unanimité	33	<p><b>SA D'HLM VILOGIA - Opérations d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux - Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM Vilogia pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une opération d'acquisition en VEFA de 18 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Allées de Ronsard » sur la commune Saint-Herblain,</li> <li>- une opération d'acquisition en VEFA de 6 logements locatifs sociaux, dénommée « Sudeo » sur la commune de Couëron,</li> <li>- une opération d'acquisition en VEFA de 20 logement locatifs sociaux, dénommée « Résidence la Symphonie » sur la commune de Nantes,</li> <li>- une opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux, dénommée « Garden Park » sur la commune de Nantes.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme d'HLM Vilogia d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM Vilogia consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	34	<p><b>SA D'HLM HARMONIE HABITAT - Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux - Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme Harmonie Habitat pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction d'un EHPAD de 84 lits, dénommée « Maison de retraite protestante » sur la commune de Nantes ;</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 21 logements locatifs sociaux, dénommée « L'Orée du Parc » sur la commune de Saint-Herblain.</li> </ul> </li> <li>o Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme Harmonie Habitat d'autre part.</li> <li>o Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme Harmonie Habitat consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>o Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
Unanimité	35	<p><b>SA D'HLM LOGI-OUEST - Opération de réhabilitation de 194 logements locatifs sociaux - Résidence les Roches à Nantes - Emprunt auprès du Comité Interprofessionnel du Logement Atlantique - Garantie de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme Logi-Ouest pour le prêt dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destiné à financer l'opération suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de réhabilitation de 194 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence les Roches » sur la commune de Nantes.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Comité Interprofessionnel du Logement Atlantique d'une part et la Société Anonyme Logi-Ouest d'autre part.</li> <li>3. Approuve la convention à conclure avec la Société Anonyme Logi-Ouest consultable à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.</li> </ol>
Unanimité	36	<p><b>SA D'HLM LA NANTAISE D'HABITATIONS – Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès d'organismes financiers - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Abroge pour partie la délibération n°2010-169 du 19 novembre 2010 pour le prêt PLAI Foncier de 110 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux, dénommée « Tourville » située à Nantes.</li> </ol>

		<p>2. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 26 logements locatifs sociaux, dénommée « Le Hameau du Parc » sur la commune de Bouaye,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux, dénommée « Villa Quintefeuille » sur la commune de Bouaye,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 21 logements locatifs sociaux, dénommée « Viléo » sur la commune de Bouguenais,</li> <li>- Une opération de construction de 13 logements locatif sociaux, dénommée « La Métairie » sur la commune de Couéron,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 15 logements locatifs sociaux, dénommée « Le Clos de Jeanne » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 16 logements locatifs sociaux, dénommée « Villa Ambarella » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 28 logements locatifs sociaux, dénommée « Le Tripode » sur la commune de Nantes,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 15 logements locatifs sociaux, dénommée « En Apparté » sur la commune de Nantes.</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux, dénommée « Tourville » sur la commune de Nantes.</li> </ul> <p>3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre les organismes financiers d'une part et la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations d'autre part.</p> <p>4. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM La Nantaise d'Habitations consultables à la mission contrôle de gestion.</p> <p>5. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</p>
<b>Unanimité</b>	<b>37</b>	<p><b>SA D'HLM ATLANTIQUE HABITATIONS – Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <p>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM Atlantique Habitations pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux, dénommée « La Galetière » sur la commune de Saint-Herblain,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Orangers » sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux, dénommée « Sévria » sur la commune de Nantes,</li> <li>- Une opération de construction de 13 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Daphnés » sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre,</li> <li>- Une opération de construction de 12 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Alcéas » sur la commune de Rezé,</li> <li>- Une opération de construction de 15 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Aulnes » sur la commune de Rezé,</li> <li>- Une opération de construction de 12 logements locatifs sociaux, dénommée « Le Clos du Tour » sur la commune de Bouaye.</li> </ul> <p>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme d'HLM Atlantique Habitations d'autre part.</p> <p>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM Atlantique Habitations consultables à la mission contrôle de gestion.</p> <p>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</p>
<b>PAR 41 VOIX POUR ET M. HAGIMONT ne prenant pas part au vote</b>	<b>38</b>	<p><b>OFFICE PUBLIC HABITAT 44 - Opération de construction de 26 logements locatifs sociaux – Les Jardins d'Hestia à Couéron - Emprunt auprès du Comité Interprofessionnel du Logement Atlantique - Garantie de Nantes Métropole</b></p> <p>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à l'Office Public de l'Habitat de Loire-Atlantique (Habitat 44) pour le prêt dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destiné à financer</p>

		<p>l'opération suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 26 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Jardins d'Hestia » sur la commune de Couëron.</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Comité Interprofessionnel du Logement Atlantique d'une part et l'Office Public de l'Habitat de Loire-Atlantique (Habitat 44) d'autre part.</li> <li>3. Approuve la convention à conclure avec l'Office Public de l'Habitat de Loire-Atlantique (Habitat 44) consultable à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.</li> </ol>
<b>Unanimité</b>	<b>39</b>	<p><b>SOCIETE COOPERATIVE D'HLM CIF COOPERATIVE – Opérations d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Coopérative d'HLM CIF Coopérative pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération, et destinés à financer les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence du Bourg » sur la commune de Bouguenais,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux, dénommée « Les Jardins d'Ophélie » sur la commune de Rezé,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux, dénommée « Le Clos Ami 3 » sur la commune de Saint-Herblain,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 6 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence Althéa » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence Manaé » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Coopérative d'HLM CIF Coopérative d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Coopérative d'HLM CIF Coopérative consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
<b>Unanimité</b>	<b>40</b>	<p><b>SA D'HLM LA SAMO – Opérations de construction et d'acquisition en VEFA de logements locatifs sociaux – Emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Garanties de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100% à la Société Anonyme d'HLM SAMO pour les prêts dont les caractéristiques financières sont présentées en annexe jointe à la présente délibération et destinés à financer les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opération de construction de 6 logements locatifs sociaux, dénommée « La Fresnaie » sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux, dénommée « Rue de Verdun » sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire,</li> <li>- Une opération d'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux, dénommée « Résidence de l'Aubier » sur la commune de Sautron.</li> </ul> </li> <li>2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations d'une part et la Société Anonyme d'HLM SAMO d'autre part.</li> <li>3. Approuve les conventions à conclure avec la Société Anonyme d'HLM SAMO consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>



Unanimité	41	<p><b>SAS N7 TV - Opération d'acquisition de matériels audiovisuels et aménagement de nouveaux locaux - Emprunts auprès de la Société Générale et du Crédit Mutuel - Modification de la garantie partielle de Nantes Métropole</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Abroge pour partie la délibération n°2011-135 du 4 juillet 2011 pour le prêt Professionnel de 450 000 € contracté auprès du Crédit Mutuel et le prêt de 450 000 € contracté auprès de la Société Générale relatifs à l'opération d'acquisition de matériels audiovisuels et de l'aménagement de nouveau locaux au 10 rue Voltaire à Nantes.</li> <li>2. Décide d'accorder la garantie d'emprunt de Nantes Métropole sous la forme d'un engagement de caution à hauteur de 15 % pour les emprunts de 450 000 € chacun auprès du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest et de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire pour le financement du renouvellement du matériel de production et informatique et de l'aménagement des locaux rue Voltaire, dans les conditions indiquées ci-dessus.</li> <li>3. Décide de s'engager au cas où la SAS N7 TV pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes les sommes exigibles dues par elle, au titre des emprunts garantis, en principal, intérêt, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur demande du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire et de la Société Générale adressée par lettre missive.</li> <li>4. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest et la Société Générale d'une part et la SAS N7 TV d'autre part.</li> <li>5. Approuve les conventions à conclure avec la SAS N7 TV consultables à la mission contrôle de gestion.</li> <li>6. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les conventions.</li> </ol>
-----------	----	---

### III – DECISIONS DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

N°	Signataires	Date	Objet de la décision
2011-136	J. Garreau	14/02/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à ROBIC Anais d'une subvention d'un montant de 200 euros. Conclusion de la convention correspondante.
2011-182	G. Retière	16/06/2011	Avenant n°1 au marché n°2010-4040 relatif à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé ancien à Nantes Métropole - Lot 2 : Suivi-animation pour la mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire en faveur du Maintien à Domicile, pour une adaptation du parc au vieillissement et au handicap avec la société Centre de l'Habitat, ayant pour objet de préciser le mois « n » servant de base aux variations du prix à l'article 6.2.4. du cahier des clauses administratives particulières, à compter de la date de sa notification. Cet avenant est sans incidence financière.
2011-357	JP. Fougerat	07/06/2011	Avenant n°2 au marché n°2001-0850 relatif à la mise à disposition de mobiliers urbains transport et communication avec la société CLEAR CHANNEL ayant pour objet la modification du bordereau de prix unitaires par l'ajout des prix nouveaux nécessaires aux nouvelles prestations, notamment, préciser les conditions particulières de mise à disposition, maintenance et gestion par le titulaire de mobiliers urbains sur l'île de Nantes, à l'intérieur du périmètre initial. Le montant de cet avenant s'élève à 25 000,00 € HT, soit une augmentation totale de 2,64%, portant le marché initial de 25 036 465,75 € HT, à 25 697 392,08 € HT, soit 30 734 080,93 € TTC (avenants n°1 et n°2 compris).
2011-502	J. Garreau	03/05/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur HOUSSE Alexandre d'une subvention d'un montant de 200,00 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-512	J. Garreau	03/05/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BLANCHARD Stéphane d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-516	J. Garreau	25/05/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame PICHON Lucette d'une subvention d'un montant de 200,00 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-520	J. Garreau	23/05/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame FOUGERIT Sylvie d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-556	J. Garreau	23/05/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DELISLE Joëlle d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-565	JP. Fougerat	31/05/2011	Convention relative à l'occupation temporaire du domaine métropolitain non routier d'une partie des parcelles cadastrées BB205, BB186, BB191, BB47, BB195, BB50, BB197, BB54, au profit de Réseau Ferré de France (RFF), situées Boulevard Becquerel à La Chapelle-sur-Erdre, pour y installer une zone de stockage dans le cadre du projet Tram-Train. La convention prend effet au 23 mars 2011 et s'achèvera le 31 juillet 2013. Compte tenu du caractère partenarial de ce projet, la convention est consentie à titre gracieux.
2011-587	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LEBRETON Michel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-588	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GREGOIRE Anne d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-589	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle BARILLE Véronique d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-590	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CHAUVEL Alain d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-591	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur PERRET Alain d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-592	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur DUBIGEON Rémi d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-593	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BENETEAU Etienne d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-594	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame YVON Camille d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-595	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame CHALLET Sylvette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-596	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame PICHERIT Sophie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-597	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur UNTERNEHR Didier d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-598	JP. Fougerat	08/07/2011	Abrogation des décisions N° 2011-1449 du 27 octobre 2010, N° 2011-87 du 31 janvier 2011. Déclassement des parcelles cadastrées CD 89/ 90/ 98 et CC 23 situées sur la commune de Saint-Herblain. Echange avec Atlantis restructuration desdites parcelles pour un montant de 60.880 € net de taxe, contre les 8.794m <sup>2</sup> d'emprise situés entre la rue Océane et la RN 444 au prix de 20.000 €. La soulte de 40.880 € étant au profit de Nantes Métropole et les frais d'actes à la charge d'Atlantis restructuration. Classement ensuite des emprises correspondant à la voirie dans le domaine public communautaire.
2011-620	M. Gressus	04/05/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 207 habitants de Nantes Métropole d'une subvention de 20 euros ou à hauteur de la valeur d'achat si celle-ci est inférieure.
2011-629	C. Gautier	15/06/2011	Convention avec la société AERO COMPOSIT et la SAEM Loire Océan Développement, ayant pour objet de déterminer les modalités de participation au coût d'équipement de la ZAC «Moulin Cassé - Croix Rouge» en vue d'une extension de programme de 303 m <sup>2</sup> de SHON en complément d'un bâtiment industriel existant. A ce titre la société AERO COMPOSIT versera à la SAEM Loire Océan Développement la somme de 14 241 euros dans les trois mois après notification de l'arrêt de permis de construire modificatif.
2011-633	A. Mazzorana-Kremer	05/07/2011	Avenant n°3 à la convention du 20 avril 2009 relative à la mise à disposition d'une paire de fibres optiques supplémentaires inactivées de 820 mètres linéaires au profit de la société COMPLETEL, pour une durée qui court de la notification de cet avenant jusqu'au 31 décembre 2011 avec une possibilité de reconduction une fois pour une période de un an. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais de raccordement de 5 103,30 € HT, soit 6 103,55 € TTC.
2011-634	J. Garreau	10/05/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BOULET René d'une subvention d'un montant de 174,99 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-651	G. Retière	01/06/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Villa des Vignes" - Décision de financement - Agrément et subventions de 50 800 € pour la construction de 4 logements locatifs sociaux PLAI - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SOCIETE FONCIERE d'HABITAT ET HUMANISME.
2011-652	G. Retière	01/06/2011	Nantes. Opération "Les Etoiles de Loire" - Décision de financement - Agrément et subventions de 15 000 € pour l'acquisition en VEFA d'un logement locatif social PLAI - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SOCIETE FONCIERE d'HABITAT ET HUMANISME.
2011-653	G. Retière	01/06/2011	INDRE. Opération "Le Mastro 2" - Décision de financement - Agrément et subventions de 71 564 € pour la construction de 8 logements locatifs sociaux 5 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : HARMONIE HABITAT.

2011-661	JP. Fougerat	28/05/2011	Bail de location d'une maison, sise, 1 impasse Guston à Nantes par Madame et Monsieur Antoine PERISSINOT au profit de Nantes Métropole, pour nécessité absolue de service d'un Directeur Général mutualisé entre Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Le bail de location prend effet le 29 juin pour une durée de 6 ans. Le montant annuel du loyer de base s'élève à 21 600 € et les charges annuelles à 1 020 €. Les frais de négociation et de rédaction du bail sont dus à la SARL NORD Loire Transactions pour un montant de 1 354,52 € HT soit 1 620 € TTC.
2011-663	JP. Fougerat	20/05/2011	Convention à titre gracieux avec le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire relative à l'autorisation de maintenir sur le domaine public portuaire une passerelle entre le boulevard de Cardiff et la rue Charles Chollet à Nantes jusqu'au 31 décembre 2011.
2011-673	C. Couturier	02/05/2011	Avenant n°1 au marché n°2007-5480, relatif à l'acquisition de profiles laminés en acier et autres métaux avec la société DOCKS Généraux S.A.S., ayant pour objet de prolonger d'une durée de 2 mois ledit marché et d'en augmenter le montant maximum. Le montant de cet avenant s'élève à 23 333 € HT, soit une augmentation de 4,17 %, portant le marché initial de 560 000€ HT à 583 333 € HT, soit 697 666,26 € TTC.
2011-676	JP. Fougerat	31/05/2011	Convention avec l'association syndicale « Le Champ Fleuri 3 et 4 », représentée par Monsieur Nejat Narinc, ayant pour objet la constitution d'une servitude de passage de canalisations publiques et du réseau électrique sur les parcelles cadastrées section AT432 à AT439, AT442, AT444, AT447, AT448, AT479, AT480, situées à Les Sorinières, propriétés de l'association syndicale « Le Champ Fleuri 3 et 4 ». Cette servitude consiste en la maintenance des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'eau potable ainsi que des candélabres et du réseau électrique. Cette servitude est établie pour la durée de fonctionnement des canalisations et de l'installation. Cette servitude est établie à titre gratuit, les frais d'acte sont à la charge de l'association syndicale « Le Champ Fleuri 3 et 4 ».
2011-677	JP. Fougerat	31/05/2011	Abrogation de la décision d'acquisition n°2009-35 portant sur la parcelle cadastrée section AO517 pour 381 m <sup>2</sup> d'emprise, située rue Jean Charcot sur la commune de Basse-Goulaine, appartenant aux consorts Gouillandeu.
2011-678	JP. Fougerat	31/05/2011	Abrogation de la décision d'acquisition n°2010-1482 portant sur la parcelle cadastrée section AK166 pour 30 m <sup>2</sup> d'emprise, située 4 rue de la Bruyère sur la commune de Les Sorinières, appartenant à Madame et Monsieur CLAUDON Gérard, qui malgré leur accord de céder, à titre gratuit, à Nantes Métropole ladite parcelle, l'ont vendu à la SARL GERGAUD.
2011-683	B. Bolzer	25/05/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé d'étude à la Direction de l'Assainissement de la Direction Générale Environnement et Services Urbains, La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens, à savoir au minimum I B 322 et au maximum I B 558, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-684	JP. Fougerat	31/05/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée AL235 pour 108 m <sup>2</sup> d'emprise située 28 rue de la Maillardière (chemin Les Faux) sur la commune de Les Sorinières et appartenant aux consorts REMAUD, nécessaire pour l'aménagement du chemin Les Faux. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par Nantes Métropole. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-685	C. Couturier	27/05/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à la réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées secteur de la Garenne sur la commune de Vertou, avec DLE Ouest pour une durée de 3 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 84 130,00 € HT soit 100 619,48 € TTC.
2011-686	C. Couturier	27/05/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à l'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées route du Bignon sur la commune de Vertou, avec DLE Ouest pour une durée de 2 mois, à compter de l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 76 001,40 € HT soit 90 897,67 € TTC.
2011-687	JP. Fougerat	30/05/2011	Classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée DV321 située sur la commune Vertou.

2011-689	B. Bolzer	13/07/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Technicien informatique industrielle, service régulation de trafic au sein de la Direction de l'espace public - La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens territoriaux, à savoir au minimum IB 325 et au maximum IB 376, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-692	B. Bolzer	26/05/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chef de projet « capitale verte européenne 2013 » à la Direction Générale de l'Environnement et des Services Urbains - La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des administrateurs, à savoir au minimum / B 528 et au maximum / B 966, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-693	JP. Fougerat	31/05/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagements de sécurité et des quais bus réalisés aux lieux-dits Le Landas, l'Angebardière, le Portereau et le Port aux Meules, RD 58 en agglomération sur le territoire de la commune de Vertou, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-694	JP. Fougerat	05/07/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Leo Haring, Vice Président de la division tram de l'UITP et Madame Nathalie Roriguez, du bureau d'étude TTK, à l'occasion de leur déplacement à Bucarest du 24 au 26 mai 2011, dans le cadre de l'organisation conjointe avec la RATB de Bucarest d'une conférence sur la maintenance des réseaux de tramway. Cette conférence est organisée dans le cadre du projet européen CIVITAS CATALIST dont Nantes Métropole et la RATB sont partenaires.
2011-695	JP. Fougerat	05/07/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Robert Belouard, à l'occasion de son déplacement à Agadir du 29 mai au 4 juin 2011, dans le cadre du lancement d'un projet de coopération décentralisée entre Nantes Métropole et la ville d'Agadir.
2011-696	JP. Fougerat	31/05/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par - Mme Claire SACHEAUD, chargée de mission Attractivité Métropolitaine, Mme Katharina FRETER, Directrice de la Direction de l'Attractivité Internationale, M. Philippe MALINGE, Responsable du service Europe, M. Thomas QUERO, chargé de mission réseaux internationaux développement durable, climat et Mme Aspasia NANAKI, Conseillère technique au cabinet du Président, à l'occasion de leur déplacement à Bruxelles du 24 au 25 mai 2011, pour accompagner Monsieur Patrick RIMBERT, dans le cadre du voyage d'études des élus de Nantes et de Rennes sur la thématique « Stratégie des territoires », organisé par Nantes Métropole et Rennes Métropole.
2011-697	J. Garreau	06/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur AUDRIC Bernard d'une subvention d'un montant de 299,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-698	J. Garreau	06/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DA COSTA PEREIRA Chantal d'une subvention d'un montant de 162,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-699	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame FAIVRE Sidonie d'une subvention d'un montant de 224,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-700	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame CROIZER Marie-Annick d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-701	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GICQUEAU Chantal d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-702	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LE GOFF Janine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-704	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BRIAND Joël d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-705	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BROCHU Michel d'une subvention d'un montant de 105 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-706	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MANDIN Yves d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-707	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ORTION Claude d'une subvention d'un montant de 162,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-708	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur HUVELIN Christophe d'une subvention d'un montant de 197,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-709	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle SABRI Dominique d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-710	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BOEFFARD Marianne d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-711	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur IRZ Claude d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-712	J. Garreau	20/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame CLERGEAU Marie-Françoise d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-713	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ROCHE-JULIEN Nathalie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-714	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle OBE Sabine d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-715	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur PERRO Sébastien d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-716	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle POIROUX Sophie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-717	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame URVOY Paulette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-718	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle RENAUX Julie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-719	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BERTHELOT Antoine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-720	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur EUZEN Bertrand d'une subvention d'un montant de 84,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-721	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame HUCHET Christel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-722	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GARNIER Joël d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-723	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LAINE Yves d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-724	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DUCHEMIN Françoise d'une subvention d'un montant de 74,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-725	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CAMPFORT Dominique d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-726	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle COUSSEAU Aurélie d'une subvention d'un montant de 124,97 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-727	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ROUSSEAU Jean Claude d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-728	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CLEMENT Joël d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-729	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame CLEMENT Annick d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-730	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur AUDOLLENT Eric d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-731	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame TOURNEMAIN Nicole d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-732	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur EDELIN Laurent d'une subvention d'un montant de 174,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-733	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame AUGEREAU Virginie d'une subvention d'un montant de 174,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-734	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LAMARRE Cécile d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-735	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BARDIAUX Jean Claude d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-736	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle FLEURY Eva d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-737	C. Couturier	09/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à la réhabilitation par tranchée ouverte du réseau d'assainissement d'eaux usées, situé place du Beau Verger à Vertou, avec la société DLE Ouest pour une durée de 2 mois, à compter de l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 125 410,00 € HT soit 149 990,36 € TTC.
2011-738	JP. Fougerat	01/06/2011	Convention avec le restaurant «Yayla Kebab», représenté par Madame Kiymet OZDOGAN et situé 2 allée Flesselles à Nantes, pour le règlement, à son profit, d'une indemnité de 9 856 € en réparation du préjudice causé par les travaux d'aménagement menés dans le cadre de l'opération Neptune-Bouffay, pour les mois d'octobre à décembre 2010 inclus.
2011-739	JP. Fougerat	31/05/2011	Convention relative à l'occupation temporaire du domaine public non routier de Nantes Métropole avec la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération Nantaise (SEMITAN) portant sur une parcelle de 3 264 m <sup>2</sup> , cadastrée BB 163, sise rue Wattman à Orvault pour y installer une base de vie et une zone de stockage dans le cadre des travaux de sécurisation des équipements de la ligne de tramway dans le secteur du Cardo à Orvault. La convention prend effet le 20 juin 2011 et se terminera le 31 août 2011. Elle est conclue à titre gracieux.
2011-740	G. Retière	31/05/2011	SAINT JEAN DE BOISEAU. Opération de construction de 24 logements - "Résidence Henri Dunant" – Atlantique Habitations - Décision de clôture. Programmation 2007.
2011-741	G. Retière	15/06/2011	NANTES. Opération " Maison de Retraite Protestante " - Décision de financement - Agrément et subventions de 25 200 € pour l'opération de construction de 42 logements locatifs sociaux PLUS - Programmation 2011 - Bénéficiaire : HARMONIE HABITAT.

2011-742	G. Retière	15/06/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération " La Galetière " - Décision de financement - Agrément et subventions de 22 300 € pour l'opération de construction de 5 logements locatifs sociaux 3 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-743	G. Retière	15/06/2011	REZE. Opération " Les Alcées " - Décision de financement - Agrément et subventions de 45 900 € pour l'opération de construction de 12 logements locatifs sociaux 9 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-744	G. Retière	01/06/2011	Convention avec la Société Foncière d'Habitat et Humanisme relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 48 000 € pour la construction de 4 logements sociaux «Villa des Vignes» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-745	G. Retière	01/06/2011	Convention avec la Société Foncière d'Habitat et Humanisme relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 12 000 € pour la construction d'un logement social «Les Etoiles de Loire» à Nantes.
2011-746	G. Retière	01/06/2011	Convention avec Harmonie Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 22 000 € pour la construction de 8 logements locatifs sociaux «Le Mastro 2» à Indre.
2011-747	JP. Fougerat	07/06/2011	Classement dans le domaine public des parcelles cadastrées AM1477 et AM1478 situées impasse de Rault sur la commune Basse-Goulaine.
2011-749	JP. Fougerat	07/06/2011	Attribution et signature d'un marché à bons de commandes selon la procédure adaptée pour la maintenance et l'extension du parc de licences NETGEO et modules additionnels, avec la société GENERALE D'INFOGRAPHIE à compter de la date de notification du marché jusqu'au 31/12/2011 (reconductible expressément 3 fois). Le montant du marché est fixé à 90.000 € HT maximum soit 107.640 € TTC pour la durée globale du marché, reconductions comprises.
2011-750	JP. Fougerat	07/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de numériser les dossiers individuels du personnel de Nantes Métropole et de la ville de Nantes, avec la société PITNEY BOWES ASTERION pour une durée de 1 an à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Le montant total pour le groupement sur la durée globale du marché est fixé à un maximum de 193 000,00 € HT, soit 230 828,00 € TTC, répartis comme suit : Besoins propres à Nantes Métropole : seuil maximum : 65 620,00 € HT soit 78 481,52 € TTC. Besoins propres à la Ville de Nantes : seuil maximum : 127 380,00 € HT soit 152 346,48 € TTC.
2011-751	JP. Fougerat	11/06/2011	Convention précaire pour la mise à disposition d'une partie (20 m <sup>2</sup> ) de la terrasse, appartenant à Nantes Métropole, située au 32 <sup>ème</sup> étage de la Tour de Bretagne, place Bretagne à Nantes au profit de la société ORANGE, afin de lui permettre de découper des éléments de télécommunications obsolètes lui appartenant situés au 33ème étage de cette tour, ne pouvant pas être descendus tels quels par l'ascenseur de cet immeuble. Le bail prend effet le 6 juin 2011 et se terminera au plus tard le 5 août 2011. Le montant de la redevance d'occupation de la terrasse est de 150 € pour cette période.
2011-752	JP. Fougerat	31/05/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à l'aménagement de la Rue du Stade sur la commune de Bouaye, avec la société COLAS CENTRE OUEST pour une durée de 2 mois et demi, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le montant du marché est fixé à 110 501,00 € HT soit 132 159,19 € TTC, correspondant à la solution de base et les options 1, 2 et 3.
2011-753	JP. Fougerat	31/05/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Vincent MEYER, Responsable du service déplacements-Observatoire de la ville de Montpellier, à l'occasion de son déplacement à Nantes le 28 juin 2011, dans le cadre du colloque de logistique urbaine qui se déroulera à Nantes et au cours duquel il interviendra aux 2 tables rondes de l'après-midi.
2011-754	JP. Fougerat	31/05/2011	Déclaration sans suite pour des motifs d'intérêt général du lot n°7 (Revêtements de sols scellés – Faiences) de la consultation lancée par procédure adaptée relative à la construction d'un centre technique rue Marie-Thérèse Eyquem à Nantes. La seule offre remise présente un montant très supérieur à celui de l'estimation avancée par le maître d'ouvrage.



2011-755	JP. Fougerat	24/05/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AE n°449 pour une emprise totale de 34 m <sup>2</sup> , sise rue du Chevalier Maillard à Carquefou et qui appartient à la SARL RONSARD représentée par Monsieur Thierry FRUCHET, pour permettre l'élargissement de la rue du Chevalier Maillard et réaliser ainsi un alignement cohérent de la voie. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront à la charge de Nantes Métropole.
2011-756	G. Retière	16/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : stratégie urbaine et cohérence générale du cœur de l'agglomération nantaise, avec le groupement BVBA SMETS Consulting / UAPS pour une durée de 3 ans à compter de la notification. Le montant maximum du marché est fixé à 150 000 € HT soit 179 400 € TTC.
2011-757	G. Retière	07/06/2011	Aide à l'accession à la propriété – Attribution à Monsieur et Madame FRETAUD d'une subvention d'un montant de 4000 euros pour l'acquisition d'un logement neuf situé rue des Mortiers à Vertou. Conclusion de la convention correspondante. Abrogation de la décision n°2010-844 en raison de l'abandon du projet par les demandeurs.
2011-758	G. Retière	07/06/2011	Aide à l'accession à la propriété – Attribution à Monsieur KAMMEGNE KAMGIA et Madame DESMAS d'une subvention d'un montant de 4 000 euros pour l'acquisition d'un logement neuf situé rue des Prés et rue du Clos Mât à Brains. Conclusion de la convention correspondante. Abrogation de la décision n°2010-1591 en raison de l'abandon du projet par les demandeurs.
2011-759	G. Retière	07/06/2011	Aide à l'accession à la propriété – Attribution à Monsieur POISSON et Mademoiselle MAUFFREY d'une subvention d'un montant de 3000 euros pour l'acquisition d'un terrain et la construction d'un logement neuf situé ZAC de la Minais à Sainte-Luce-sur-Loire. Conclusion de la convention correspondante. Abrogation de la décision n°2010-1879 en raison de la modification du financement par les demandeurs.
2011-760	A. Mazzorana-Kremer	05/07/2011	Convention avec le Groupement des Radios Associatives de la Métropole Nantaise ayant pour objet la mise à disposition d'une paire de fibres optiques sur une longueur de 7 955 mètres pour une durée de 3 ans, à compter de la date de notification. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais forfaitaires de raccordement de 2 551,65 € HT soit 3 051,77 € TTC.
2011-761	JP. Fougerat	07/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'actualisation du schéma directeur des systèmes d'information 2008-2014, avec la société VOIRIN CONSULTANTS à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2012. Le montant du marché est fixé à : partie forfaitaire : 25.300 € HT soit 30.258,80 € TTC - partie à prix unitaires dans la limite de 90.000 € HT, toutes prestations confondues, sur la durée totale du marché.
2011-762	JP. Fougerat	31/05/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration, engagées par un comité d'experts composé des personnes suivantes, nommément désignés par Nantes Métropole : Emmanuel DUPART, Philippe FOURNIER, Marc TREMBLAY et Isabelle RIVAUD, à l'occasion de leur déplacement à Nantes. En effet, dans le cadre de la réactualisation de la stratégie de la Cité des Congrès et de l'écriture d'un nouveau contrat d'exploitation, Nantes Métropole souhaite bénéficier d'expertises métiers, au travers d'un comité d'experts, afin de conforter et d'orienter les axes stratégiques du centre de congrès.
2011-763	JP. Fougerat	31/05/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration, engagées Thomas QUERO agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Bonn (Allemagne) du 04 au 10 juin et du 14 au 19 juin 2011, pour accompagner M. Ronan DANTEC, vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre du 2ème congrès mondial sur les villes et l'adaptation au changement climatique, organisé par ICLEI, ainsi que la conférence « Climate change talks » organisée par UNFCC.

2011-764	JP. Fougerat	07/06/2011	Acquisition à titre gratuit de 581 m <sup>2</sup> d'emprises, sur les parcelles cadastrées BI 100 – 49 - 105 situées rue de la Chatterie appartenant à la société GREEN PARK, nécessaire au réaménagement de la rue de la Chatterie. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'actes sont à la charge de Nantes Métropole.
2011-765	JP. Fougerat	07/06/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section DP 120 pour 130 m <sup>2</sup> d'emprise située au Moulin de la Pâtissière à Saint-Herblain appartenant à Monsieur et Madame CADIOT, nécessaire pour un réaménagement futur du croisement. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'actes sont à la charge de Nantes Métropole.
2011-766	R. Lannuzel	01/06/2011	Convention ayant pour objet la cession de 90 palettes en bois, de Type Européenne, usagées qui ne sont pas utilisées et stockées par la Direction de l'eau de Nantes Métropole, à la société ROXANE, à compter de la date de sa notification jusqu'à la fin du paiement par la société des sommes dues. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de la société ROXANE la somme de 350 € HT nets de taxes.
2011-767	JP. Fougerat	10/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Jacques Caillosse, à l'occasion de son déplacement à Nantes le 20 juin 2011. Dans le cadre du séminaire organisé par la Direction générale déléguée à la cohérence territoriale, Nantes Métropole a demandé à Monsieur Jacques Caillosse, Directeur du Centre de Préparation à l'ENA de Rennes, d'intervenir sur la loi du 16 décembre dernier sur le volet métropoles et pôles métropolitains.
2011-768	B. Bolzer	07/06/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Technicien d'exploitation de réseau à la direction de l'eau - La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens, à savoir au minimum / B 322 et au maximum / B 558, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-769	C. Couturier	31/08/2011	Avenant n°1 à la convention relative à la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation exutoire publique de la station d'épuration de Mauves-sur-Loire avec La Gaule Nantaise ayant pour objet l'insertion à ladite convention des parcelles cadastrées section ZA 14, AS 34 et 35, traversées par la canalisation, situées à Thouaré-sur-Loire, et acquises par Nantes Métropole en 2010.
2011-770	P. Rimbart	16/06/2011	Avenant n°1 au marché n°2010-1340 relatif aux travaux d'aménagement Neptune Bouffay et îlot Neptune à Nantes (lot n°1) avec la société EUROVIA ATLANTIQUE, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires afin de prendre en compte l'exécution des travaux supplémentaires, à compter de la date de sa notification. L'avancement des travaux nécessite une adaptation structurelle lourde sur la place du Bouffay à Nantes et quelques adaptations aux dispositions du marché. Le montant de cet avenant s'élève à 21 204,00 € H.T., soit une augmentation de 1,51 %, portant le marché initial de 1 402 503,00 € H.T à 1 423 707,00 € HT.
2011-771	M. Gressus	06/06/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 202 habitants de Nantes Métropole d'une subvention de 20 euros ou à hauteur de la valeur d'achat si celle-ci est inférieure.
2011-773	JP. Fougerat	16/06/2011	Avenant n°2 avec les sociétés POLAR GLASS et INGENIO GROUP ayant pour objet le transfert du marché n°2009-6440 relatif à la construction du Mémorial à l'abolition de l'esclavage à Nantes (lot n°2 : lames de verre) à la société INGENIO GROUP à compter de la date de notification de l'avenant correspondant, suite au changement de la forme juridique de la sociétés POLAR GLASS.
2011-774	JP. Fougerat	08/06/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées AC n°248 et 252 pour une emprise totale de 47 m <sup>2</sup> , sises rue du Marquis de Maubreuil à Carquefou et qui appartiennent au groupe ARC représenté par son directeur d'agence Monsieur Matthieu d'AUBIGNY, nécessaire pour aménager la rue du Marquis de Maubreuil et permettre ainsi la réalisation d'une bande cyclable sur chaussée ainsi que de places de stationnement sur trottoir. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront à la charge de Nantes Métropole.

2011-775	C. Couturier	31/05/2011	Contrat territorial du bassin versant de l'Erdre ayant pour objet la réalisation d'actions pour une meilleure qualité de la ressource en eau et une meilleure qualité des milieux aquatiques, conclu pour une durée de 5 ans (2011-2015), avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le syndicat mixte EDENN, les Conseils Généraux de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, la Communauté de Communes Erdre et Gesvres et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, le Syndicat Intercommunal Erdre 49, la Ville de Nantes, la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Loire-Atlantique. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne des subventions à un taux contractuel et garanti, défini dans le contrat, à hauteur de 30 à 50 % maximum suivant les actions prévues.
2011-776	JP. Fougerat	06/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport et de restauration engagées par Madame Véronique MICHAUD, Secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables et Monsieur Hubert PEIGNE, coordonnateur Interministériel pour le développement de l'usage du vélo - Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, à l'occasion de leur déplacement à Nantes le 10 juin 2010. En effet, Nantes Métropole a demandé à ces personnes de venir visiter les aménagements cyclables nantais, dans le cadre de son plan vélo.
2011-777	JP. Fougerat	22/06/2011	Bail Civil de location de locaux sis ZAC de la Baudinière à Thouaré sur Loire par la SCI GUENEC-LACONDE au profit de Nantes Métropole, pour les besoins du Pôle Erdre et Loire. Le bail de location prend effet le 1er octobre 2011 pour une durée de 9 ans. Le montant annuel du loyer s'élève à 36 900 € HT soit 44 132,40 € TTC.
2011-778	B. Aunette	01/06/2011	Délégation du droit de préemption urbain à la commune des Sorinières pour une partie de l'immeuble non bâti cadastré BN n°95 située en zone UCp pour une emprise d'environ 1 050 m <sup>2</sup> au prix de 1,47 €/m <sup>2</sup> soit 1 543,50 €, propriété des Consorts DURAND, avec faculté pour les propriétaires de céder la fraction de l'unité foncière restante d'environ 652 m <sup>2</sup> situé en zone NN au prix de 956,50 €, soit un montant total de 2 500 €, au motif, dans le cas d'espèce, qu'il permettrait de favoriser le développement des loisirs et du tourisme et mettre en valeur le patrimoine non bâti par la conservation d'un chemin préservant un accès au château de La Courneuve.
2011-779	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ROBERT Annick d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-780	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur POISSON Jérôme d'une subvention d'un montant de 146,23 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-781	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ROY Gérard d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-782	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame SIMON Yamina d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-783	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame AULNETTE Martine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-784	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LE LAGADEC Odette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-785	J. Garreau	22/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GAUTIER Christine d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-786	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur JOBARD Alain d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-787	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ROUSSELIERE Sylvie d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-788	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur HOUIX Jean Michel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-789	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur TURLIN Henri d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-790	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame CHARLOUX Laetitia d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-791	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur SARRES Jacques d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-793	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MAISONNEUVE Sébastien d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-794	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame MONNIER Sylvie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-795	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame PADIOLEAU Martine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-796	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur REVAULT Raphaël d'une subvention d'un montant de 74,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-797	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur VIAUD Maurice d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-798	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ALBIACH Jacques d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-799	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ESSID Jacqueline d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-800	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle BONIZEC Aurélie d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-801	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur POCHET Thomas d'une subvention d'un montant de 84,87 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-802	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle PINCONNET Nathalie d'une subvention d'un montant de 277,80 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-803	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame JOVENET Florence d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-804	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LEDUC Catherine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-805	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle HONORINE Céline d'une subvention d'un montant de 295,27 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-806	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur FOUCHARD Yves d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-807	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LE LAN Yvette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-808	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LE DOUARON David d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-809	J. Garreau	28/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DROUET Pascale d'une subvention d'un montant de 56,12 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-810	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur TAHON Christian d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-811	J. Garreau	30/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ABASQ Alain d'une subvention d'un montant de 49,95 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-812	JP. Fougerat	09/06/2011	Classement dans le domaine public de voirie, de la parcelle cadastrée section NW numéro 654 d'une contenance de 20 m <sup>2</sup> , située au droit du n°38-40 rue Fontaine de Barbin, aménagée à usage de trottoir.
2011-813	JP. Fougerat	22/06/2011	Convention de mise à disposition d'une partie d'un terrain (400m <sup>2</sup> ) cadastré WW 30 chemin de la sensitive du tertre à Nantes au profit de la société LEGENDRE LOIRE par Nantes Métropole, propriétaire, pour permettre à la société qui construit un bâtiment à proximité de ce terrain, d'y installer une base de vie, un stockage de matériaux et un parking pour véhicules et engins. La convention prend effet le 30 mai 2011 pour une durée de 6 mois. La redevance d'occupation est fixée à 200 HT soit 239,20 € TTC pour la durée de la convention.
2011-814	JP. Fougerat	22/06/2011	Avenant n° 2 au bail de location d'une salle blanche sécurisée de 20 m <sup>2</sup> sise 2 impasse Joséphine Baker à Saint-Herblain par la société Oceanet Technology, propriétaire, au profit de Nantes Métropole en vue de déterminer la date précise d'effet de ce bail et d'apporter des précisions techniques sans incidence sur les conditions financières du bail. La date d'effet du bail est fixée au 1er juin 2011. Des précisions d'ordre techniques sont apportées et un document intitulé « engagement de niveau de service OT HOUSING référence V120/04//2011 » est annexé au bail. Les autres clauses du bail demeurent inchangées.
2011-815	JP. Fougerat	22/06/2011	Bail de location d'une maison, sise 2, impasse Guillaumet à Bouguenais appartenant à Nantes Métropole au profit de Monsieur Imed KALMAMI. Le loyer trimestriel est fixé à 2 025 €, un dépôt de garantie de 674 € est demandé. Le bail prendra effet le 1er aout 2011 pour une durée de 6 ans. Les honoraires de commercialisation sont à la charge du preneur.
2011-816	JP. Fougerat	20/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'aménagement du Parking de l'Egalité sur la commune de Saint Jean de Boiseau, avec la société COLAS CENTRE OUEST pour une durée de 2 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le montant du marché est fixé à 61 335,60 € HT soit 73 357,38 € TTC.
2011-817	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à la société foncière Habitat et Humanisme, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné, situé sur la commune de SAINT-HERBLAIN, 2 rue de Bordeaux, une subvention totale de 233 €.
2011-818	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à Madame PENANHOAT Annie, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné social, situé sur la commune de CARQUEFOU, 24 rue La Renaudinière, une subvention totale de 5 000 €.
2011-819	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à la SCI BANOU, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné très social, situé sur la commune de BOUGUENAIS, 7Bis Rue Pasteur, une subvention totale de 5 000 €.
2011-820	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à l'AFUL Place du PILORI, pour la réhabilitation de onze logements privés conventionnés sociaux, situés sur la commune de NANTES, 4/5/6 Place du Pilori, une subvention totale de 55 000 euros.
2011-821	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à la SCI BOLO, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné social, situé sur la commune de NANTES, 8 Rue Féréol Bolo, une subvention totale de 5 000 €.
2011-822	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à la SCI BOLO, pour la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné très social, situé sur la commune de NANTES, 7 Rue Féréol Bolo, une subvention totale de 5 000 €.
2011-823	G.Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à l'Association UNE FAMILLE UN TOIT, pour la réhabilitation d'un logement privé conventionné très social, situé sur la commune de NANTES, 1 Chemin de l'Angle Chaillou, une subvention de 3 080 €.

2011-824	G. Galliot	10/06/2011	Convention en vue d'attribuer à l'Association UNE FAMILLE UN TOIT, pour la réhabilitation de trois logements privés conventionnés très sociaux, situés sur la commune de NANTES, 45 Route de Paris, une subvention de 15 000 €.
2011-825	J. Garreau	14/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GARCIA Bruno d'une subvention d'un montant de 299,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-826	J. Garreau	14/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame TESSIER Yveline d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-827	JP. Fougerat	14/06/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de voirie de la RD 26, du PR 49+844 au PR 50 + 004 en et hors agglomération sur le territoire de la commune de Sautron, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-828	J. Garreau	14/06/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LE MEUT Bruno d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-829	G. Galliot	14/06/2011	Convention multipartite « Contrat Local d'Engagement contre la Précarité Énergétique » ayant pour objet de définir les modalités de partenariat et d'autoriser le versement d'aides financières à des propriétaires occupants modestes. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-830	B. Aunette	08/06/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble bâti, cadastré BD n°34, pour une superficie de 353 m <sup>2</sup> , situé en zone UBb à Sautron, 91 rue de Bretagne, appartenant aux Consorts MAISONNEUVE, en vue de constituer une réserve foncière destinée à la réalisation de l'aménagement d'un carrefour s'inscrivant dans le projet «requalification de la rue de Bretagne» sur la commune de Sautron répondant aux objets de l'article L. 300-1. Prix d'acquisition : 95 000 €, excluant les frais de négociation et toute charge ou indemnité non mentionnée dans la DIA avec faculté, à défaut d'acceptation de cette offre, de faire fixer le prix comme en matière d'expropriation.
2011-831	JP. Fougerat	14/06/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de la rue Hubert de la Brosse (RD75) en agglomération sur le territoire de la commune d'Orvault, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-832	JP. Fougerat	14/06/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section CH n°179, (nécessaire à l'implantation d'un Relais d'Informations Services (RIS)) et n°89 (à usage de trottoir) pour une emprise totale de 56 m <sup>2</sup> , sises rue Antares à Carquefou et qui appartiennent à la société GENEFIM représentée par Monsieur Arnaud GRIFFON, directeur du site Hôtel F1 Nantes Est – Nantes Carquefou. Les frais inhérents à la réalisation du document d'arpentage ainsi que les frais d'acte notarié seront à la charge de Nantes Métropole. La valeur vénale de ces deux parcelles est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-833	JP. Fougerat	15/06/2011	Modification de la régie de recettes pour le recouvrement des droits de places dans le cadre des Grands rassemblements et Grands Passages des Gens du Voyage. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé est fixé à 1 500 €, ce montant est justifié par la nature de l'activité.
2011-834	P. Rimbart	23/06/2011	Déclaration sans suite pour des motifs d'intérêt général de la procédure d'appel d'offres restreint relative à la mission de définition et de cohérence urbaine globale pour le quartier de Malakoff/Pré-Gauchet à Nantes, car les offres proposées dépassent largement le montant de l'enveloppe financière prévue pour cette opération.
2011-835	JF. Retière	20/07/2011	Convention ayant pour objet de préciser les modalités d'attribution de l'aide relative à l'étude préalable à la réalisation de contournements d'agglomération sur la commune d'Orvault, avec le Conseil général de Loire Atlantique, pour une durée de 2 ans à compter de sa date de notification. En contrepartie, Nantes Métropole percevra du Département de Loire Atlantique la somme de 29 957 € HT.

2011-836	JP. Fougerat	16/06/2011	Modification de la décision n°2011-347 qui comporte une erreur matérielle sur le numéro de la parcelle, sise à Orvault, avenue André Malraux, objet du déclassement et de la cession à Monsieur Mickaël JULIEN et Madame Stéphanie GUILLOTIN. Il s'agit de la parcelle n° CI n°216 et non 261. Les autres clauses de la décision demeurent inchangées.
2011-837	A. Mazzorana-Kremer	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions financières, entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, relatives au déménagement des équipements informatiques et au déplacement des infrastructures passives de communications électroniques du réseau OMEGA, du site de la Place Saint-Vincent vers l'Hôtel de Ville, 29, rue de Strasbourg, à Nantes. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de la Ville de Nantes la somme de 103 610,11 € TTC (86 630,53 € HT), montant prévisionnel de l'opération dans l'attente de l'arrêt du montant définitif tel que précisé dans l'article 3 de la convention.
2011-838	Y. Guin	22/06/2011	Convention, avec la Ville de Nantes, ayant pour objet de définir les modalités financières de sa participation sur le projet de médiation et de transmission de la culture scientifique et technique, dans le cadre des activités du cluster du Quartier de la création. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de la Ville de Nantes la somme de 250 000 €, à verser à hauteur de 50 % en 2011 et de 50 % en 2012.
2011-839	R. Lannuzel	15/06/2011	Retrait de la décision n° 2011-603 qui comporte une erreur matérielle sur le changement de la forme juridique de la société AIR LIQUIDE. Avenant n°1 avec les sociétés AIR LIQUIDE et AIR LIQUIDE France Industrie ayant pour objet le transfert du marché n°2010-10221 relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement de l'eau potable de l'usine de production de la Roche à Nantes – lot 6 (Dioxyde de carbone) à la société AIR LIQUIDE France Industrie à compter de la date de notification de l'avenant correspondant, suite à la réorganisation des activités de la société AIR LIQUIDE et du transfert de sa branche française de fourniture et de commercialisation de gaz industriels à sa filiale Air Liquide France Industrie.
2011-840	G. Retière	27/06/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 28 000 € pour l'acquisition en VEFA de 5 logements sociaux «La Galetière» à Saint-Herblain.
2011-841	G. Retière	15/06/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 42 000 € pour la construction de 12 logements sociaux «Les Alcées» à Rezé.
2011-842	G. Retière	15/06/2011	Convention avec Harmonie Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 126 000 € pour la construction de 42 logements sociaux «Maison de Retraite Protestante» à Nantes.
2011-843	G. Retière	15/06/2011	Convention avec Vilogia relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 32 000 € pour l'acquisition en VEFA de 6 logements sociaux «Sudéo» à Couëron.
2011-844	G. Retière	15/06/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 48 000 € pour la construction de 10 logements sociaux «Les Terrasses du levant - Résidence des Passeroses» à Saint-Herblain.
2011-845	G. Galliot	20/06/2011	Attribution au Cabinet CEVIC d'une subvention totale d'un montant maximum de 3 080 € pour la réalisation d'un diagnostic sur l'immeuble situé 9 Rue Léon Blum à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décréd Bouffay.
2011-846	G. Galliot	20/06/2011	Attribution à CYTIA OIL d'une subvention totale d'un montant maximum de 1 112 € pour la réalisation d'un diagnostic sur l'immeuble situé 6/8 Rue Lambert à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décréd Bouffay.
2011-847	G. Galliot	20/06/2011	Attribution à CYTIA OIL d'une subvention totale d'un montant maximum de 1 400 € pour la réalisation d'un diagnostic sur l'immeuble situé 9 Rue Saint Pierre à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décréd Bouffay.
2011-848	G. Galliot	20/06/2011	Attribution à CYTIA OIL d'une subvention totale d'un montant maximum de 2 100 € pour la réalisation d'un diagnostic sur l'immeuble situé 14 Rue Léon Blum à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décréd Bouffay.

2011-849	G. Galliot	20/06/2011	Attribution au Cabinet MURIELLE GESTIMMO d'une subvention totale d'un montant maximum de 6 860 € pour la réalisation d'un diagnostic sur l'immeuble situé 9 Rue des Carmes à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décré Bouffay.
2011-850	G. Retière	15/06/2011	COUERON. Opération " Sudéo " - Décision de financement - Agrément et subventions de 24 600 € pour l'opération de construction de 6 logements locatifs sociaux 4 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : VILOGIA.
2011-851	G. Retière	15/06/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération " Les Terrasses du Levant - Résidence des Passeroses " - Décision de financement - Agrément et subventions de 33 900 € pour l'opération de construction de 10 logements locatifs sociaux 8 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-851	G. Retière	15/06/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération " Les Terrasses du Levant - Résidence des Passeroses " - Décision de financement - Agrément et subventions de 33 900 € pour l'opération de construction de 10 logements locatifs sociaux 8 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-852	G. Retière	15/06/2011	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU. Opération de construction de 12 logements - "Le Clos de la Chesnaie" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-853	G. Galliot	20/06/2011	Attribution au Cabinet FONCIA BLANDIN L'OCEANIC d'une subvention totale d'un montant maximum de 1 655 € pour la réalisation d'un diagnostic visant à la refonte du règlement de copropriété de l'immeuble situé 17 Rue des Carmes à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décré Bouffay.
2011-854	R. Dantec	20/06/2011	Avenant n°1 à la convention de subventionnement conclue entre Nantes Métropole et l'association ECOPOLE, portant ajustement entre les articles 3 et 4. Cette modification contractuelle n'a pas d'incidence financière pour Nantes Métropole, le montant de subvention étant fixé à 130 655 € conformément à la délibération n°2011-62 du 15 avril 2011 relative à l'octroi de subventions aux tiers.
2011-855	JP. Fougerat	16/06/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section BR n°418 pour 8m <sup>2</sup> d'emprise, située rue de la Garenne, appartenant aux Consorts DUBOIS, nécessaire pour l'élargissement de la rue de la Garenne. Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-856	JP. Fougerat	21/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Yves Gouriten, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Clermont-Ferrand du 11 au 12 mai 2011, dans le cadre de la rencontre annuelle des Etablissements Publics Locaux (association ARPEGE).
2011-857	JP. Fougerat	08/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mathieu Baradeau, directeur de la communication, à l'occasion de son déplacement à Hambourg (Allemagne) du 28 au 30 juin 2011, pour accompagner Patrick Rimbart et Karine Daniel, dans le cadre du voyage d'étude organisé par le Conseil Consultatif de l'Attractivité à l'International de Nantes Métropole.
2011-858	JP. Fougerat	20/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Ludivine PESQUEUX et M. Dominique BARREAU à l'occasion de leur déplacement à Nancy du 27 au 29 juin 2011 pour accompagner Messieurs LEGENDRE et LEMASSON, respectivement Vice-Présidents pour l'agriculture péri-urbaine et les forêts urbaines, dans le cadre de l'assemblée générale de Terres en Ville.
2011-859	JP. Fougerat	22/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Mme Katharina FRETER, directrice de la Direction de l'Attractivité Internationale et M Philippe MALINGE, responsable du service Europe à l'occasion du déplacement à Copenhague (Danemark) du 21 au 23 juin 2011, pour accompagner Monsieur Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre du comité exécutif politique eurocities organisé par Eurocities.



2011-860	JP. Fougerat	05/07/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, et d'hébergement engagées par Monsieur Yoro BA et Monsieur Moustapha DIAKHATE, élus de la ville de Dakar, à l'occasion de leur déplacement à Bonn (Allemagne) du 03 au 12 juin 2011. En effet, dans le cadre de la 34ème session de l'Atelier SBI, et du congrès ICLEI, Nantes Métropole a demandé une expertise de la ville de Dakar au Sénégal.
2011-861	J. Gillaizeau	05/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet de définir les modalités de la participation financière de Nantes Métropole à l'effacement des réseaux rue de Saint Nazaire à Saint Herblain pour une durée de quatre mois, à compter de sa notification. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 23 760 €HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-862	C. Couturier	17/06/2011	Convention avec le GAEC « Travailleurs des Roches », ayant pour objet de définir les conditions relatives à l'épandage de boues avec jussie, issues du curage des étiers de la Bouma sur les communes de Couëron, Indre et Saint-Herbalin pour une durée de 2 ans à compter de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-863	J. Gillaizeau	05/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet de définir les modalités de la participation financière de Nantes Métropole à l'effacement des réseaux rue Sembat entre Bois Rouaud et Pasteur à Indre pour une durée de quatre mois, à compter de sa notification. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 25 674 € HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-864	JP. Fougerat	16/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'acquisition, de la maintenance et de l'évolution d'une plate-forme d'intégration et de qualité de données pour les besoins de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes, avec la société LOGICA pour une durée maximum de 3 mois à compter de la notification du marché pour ce qui concerne la mise en ordre de marche qui sera suivie d'une période de 4 mois maximum pour les opérations de vérifications/réception des prestations. Les prestations de maintenance et d'assistance débuteront à compter de la date de réception des prestations pour s'achever au 31 décembre de l'année en cours et seront ensuite reconduites expressément 2 fois un an. Le montant du marché est fixé à : Partie forfaitaire : 73 020,00 € HT (mise en œuvre de la solution). Maintenance annuelle : 15 600,00 € HT/an. Prestations à prix unitaires en cas de besoin sur la base du bordereau de prix unitaires prévu à l'acte d'engagement et dans la limite de 193 000 € HT, toutes prestations confondues, sur la durée totale du marché, reconduction comprise.
2011-865	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur QUETEL Raymond d'une subvention d'un montant de 124,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-866	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur FONTENEAU Eric d'une subvention d'un montant de 281,02 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-867	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur POINOT Jean Roger d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-868	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle ROUSSEL Laurence d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-869	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur RIPAYRE Jérôme d'une subvention d'un montant de 124,97 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-870	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle LEFEUVRE Mireille d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-871	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur MARCHAND Lionel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-872	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur RICHARD Jean Paul d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-873	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame JONOVIC Isabelle d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-874	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame SOUVY Colette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-875	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur DELAMONTAGNE Daniel d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-876	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame AMARDEILH Eveline d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-877	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BATARD François d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-878	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BRETON Jean Claude d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-879	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame MORVAN Michèle d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-880	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame FILY Guylaine d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-881	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CHAUVEAU Guillaume d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-882	J. Garreau	13/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame RIPOCHE Anne Marie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-883	JP. Fougerat	16/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Ludovic GROUSSET, directeur de cabinet adjoint, à l'occasion de son déplacement à Copenhague (Danemark) du 21 au 22 juin 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre de la réunion du "Comité Exécutif Excom d'Eurocities".
2011-884	JP. Fougerat	20/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Monsieur Philippe PATRY, interprète, à l'occasion de son déplacement à Copenhague (Danemark) du 21 au 22 juin 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre de la réunion du "Comité Exécutif Excom d'Eurocities".
2011-885	C. Couturier	30/06/2011	Déclaration sans suite pour des motifs d'intérêt général de la procédure relative à la réhabilitation de réseaux unitaires, eaux usées et eaux pluviales – Boulevard Schumann à Nantes. <u>Lot 2</u> : Reconstruction de canalisation, car la réfection de la voirie en juin 2011 rend incompatible une ouverture de tranchée ultérieure sur cette même zone.
2011-886	JF. Retière	20/06/2011	Avenant n°2 à la convention relative à l'organisation du transport scolaire, au versement de la Dotation Globale de Décentralisation et à l'affrètement des lignes du réseau départemental LILA sur le périmètre des transports urbains de Nantes Métropole, ayant pour objet l'ajout de la ligne 41B et de la ligne 23 desservant respectivement les communes de Carquefou et de la Chapelle sur Erdre, à la liste des lignes interurbaines. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-887	JP. Fougerat	27/06/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'aménagement de la Rue Jules Ferry sur la commune de La Montagne, avec la société BRETHOME & Cie pour une durée de 2 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le montant du marché est fixé à 79 336,41 € HT soit 94 886,35 € TTC (correspondant à la solution de base + les options 1 et 3).
2011-888	G. Retière	15/06/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 19 000 € pour l'acquisition en VEFA de 5 logements sociaux «Résidence San Angélo» à Saint-Sébastien-sur-Loire.

2011-889	G. Retière	15/06/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération " Résidence San Angélo " - Décision de financement - Agrément et subvention de 18 400 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux 3 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF COOPERATIVE.
2011-890	JP. Fougerat	23/06/2011	Avenant n° 1 au marché n° 2011/1430, relatif au marché de nettoyage des locaux des pôles de proximité de Nantes Métropole (lot n° 1 – secteur géographique Nord) avec la société Clersol, ayant pour objet l'ajout des prestations de nettoyage des locaux pour les surfaces supplémentaires (rez-de-chaussée et 1 <sup>er</sup> étage) du bâtiment situé 2-4 rue Edouard Nignon à Nantes occupées par le pôle Erdre et Loire et d'interrompre les prestations de nettoyage pour les locaux énumérés ci-dessus, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à - 15 498,29 € HT, soit une diminution de 3,72 %, portant le montant du marché de 416 271,34 € HT, à 400 773,05 € HT, soit 479 324,57 € TTC.
2011-891	G. Retière	15/06/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 31 000 € pour l'acquisition en VEFA de 9 logements sociaux «Résidence Les Platanes» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-892	G. Retière	15/06/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Résidence Les Platanes" - Décision de financement - Agrément et subvention de 23 700 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF COOPERATIVE.
2011-893	JP. Fougerat	23/06/2011	Avenant n°01 avec la société BING AUTO DEPANNAGE ayant pour objet la prise en compte de son nouveau statut juridique (modification du n° SIRET et de la domiciliation bancaire) dans le cadre du marché n°2009/2860 conclu après appel d'offres relatif à la réalisation de prestations de mécanique, de carrosserie et de remorquage, à compter de la date de notification de l'avenant correspondant.
2011-894	JP. Fougerat	21/06/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section BK193 pour 1995m <sup>2</sup> d'emprise, en nature de piste cyclable et trottoir, située route de Nantes à Orvault, appartenant à la société FRANCELOT, nécessaire en vue de son incorporation à la voirie publique. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-895	C. Couturier	29/06/2011	Convention à titre gratuit avec Madame Vanessa BINARD et Monsieur Loïc L'HELGOUALC'H ayant pour objet la constitution d'une servitude de passage des canalisations publiques d'eau potable, de refoulement des eaux usées et du collecteur d'eaux usées sur la parcelle cadastrée section AR273, dont ils sont les propriétaires, située sur la commune de Les Sorinières, pour la durée de fonctionnement des canalisations. Les frais d'acte et de publication à la conservation des hypothèques sont à la charge de Nantes Métropole.
2011-896	C. Couturier	23/06/2011	Autorisation donnée pour signer le marché passé par appel d'offres ouvert relatif aux interventions ponctuelles sur les cours d'eau du territoire de Nantes Métropole avec la société Sylvarive pour une durée d'un an à compter de la notification. Le marché est reconductible une fois un an. Les montants minimum et maximum du marché sont fixés respectivement à 5 000 € HT (soit 5 980 € TTC) et 44 000 € HT (soit 52 624 € TTC). Les montants seront identiques pour la période de reconduction du marché.
2011-897	JP. Fougerat	20/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Monsieur Philippe PATRY, interprète, à l'occasion de son déplacement à Bruxelles (Belgique) du 22 au 23 juin 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre de la rencontre organisée par Nantes Métropole entre M. Jean-Marc AYRAULT et le secrétaire général de la confédération européenne des syndicats, le secrétaire général de la fédération européenne des services publics et le maire de Bruxelles.
2011-898	JP. Fougerat	22/06/2011	Modification de la décision n°2011-546 relative à la prise en charge des frais d'hébergement engendrés par le déplacement à Nantes d'intervenants pour la Semaine de la Francophonie organisée du 4 mars au 24 avril 2011 ayant pour objet de préciser que les remboursements des frais de Mesdames Michèle JACOBS-HERMES et Aicha MOUTAOUKIL pourront également être effectués auprès des prestataires et de prendre en compte la modification du nom de l'intervenant de l'association Casa Africa.

2011-899	JP. Fougerat	23/06/2011	Approbation du programme de l'opération relative à l'aménagement de la place du Vieux Cimetière, sur la commune de Carquefou. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixée à 183 946,49 € HT, soit 220 000 € TTC (valeur 2010).
2011-900	B. Aunette	21/06/2011	Défense des intérêts de Nantes Métropole devant le Tribunal administratif de Nantes confiée à Maître AURIAU, Avocat, 6 rue Voltaire à Nantes afin que soit examinée la légalité de la décision n°2008-356 portant exercice du droit de préemption sur l'immeuble non bâti situé sur la commune de la Chapelle sur Erdre, lieu dit « Les Besneries, La Desnerie, La haute Gourniere, La Métairie rouge », et cadastré sections BA n°199-201-203-205-280-281 et 283 pour lesquelles il a été proposé un prix de 25 270 € et qui est contestée par les Consorts DE SESMAISONS.
2011-901	B. Aunette	21/06/2011	Défense des intérêts de Nantes Métropole devant le Tribunal administratif de Nantes confiée à Maître AURIAU, Avocat, 6 rue Voltaire à Nantes afin que soit examinée la légalité de la décision n°2008-357 portant exercice du droit de préemption sur l'immeuble non bâti situé sur la commune de la Chapelle sur Erdre, lieu dit « Les Besneries, La Desnerie, La haute Gourniere, La Métairie rouge », et cadastré sections BA n°46-127-128-129-130-131-132-133-140-141-142-143-144-145-146-147p-148-158-200-202-204 et 206, pour lesquelles il a été proposé un prix de 1 518 290 €. et qui est contestée par les Consorts DE SESMAISONS.
2011-902	G. Retière	27/06/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 41 000 € pour l'acquisition en VEFA de 11 logements sociaux « Les Jardins d'Enora » à Basse-Goulaine.
2011-903	G. Retière	27/06/2011	Convention avec Harmonie Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 12 000 € pour la construction de 2 logements sociaux «Les Vignes» aux Sorinières.
2011-904	JP. Fougerat	23/06/2011	Déclassement du domaine public routier de la parcelle cadastrée section A n°3574 située sur la commune de La Chapelle-sur-Erdre. Cession à Monsieur et Madame SEGUIN de ladite parcelle qui ne présente pas d'intérêt pour Nantes Métropole, pour un montant de 2.790 €HT, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.
2011-905	JP. Fougerat	30/06/2011	Introduction d'une requête en référé instruction auprès de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes tendant à la nomination d'un expert afin de constater les préjudices subis par les professionnels riverains à l'occasion des travaux réalisés dans le cadre de l'opération de connexion des lignes 1 et 2 du tramway nantais.
2011-906	JP. Fougerat	04/07/2011	Bail de location d'un appartement, sis, au 3 <sup>ème</sup> étage du 28 rue du calvaire à Nantes appartenant à Madame DAMECOUR au profit de Nantes Métropole pour loger un agent pour nécessité absolue de service. Le bail de location prend effet le 23 juillet 2011 pour une durée de 3 ans. Le montant annuel du loyer de base s'élève à 21 600 € et les charges annuelles à 2 400 €. Les frais de négociation et de rédaction du bail sont dus au cabinet saint-Pasquier pour un montant de 1 505,02 € HT soit 1 800 € TTC.
2011-907	G. Retière	27/06/2011	BASSE -GOULAIN. Opération "Les Jardins d'Enora" - Décision de financement - Agrément et subventions de 36 500 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF COOPERATIVE.
2011-908	G. Retière	27/06/2011	LES SORINIERES. Opération " Les Vignes " - Décision de financement - Agrément et subvention de 12 000 € pour l'opération de construction de 2 logements locatifs sociaux 1 PLUS et 1 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : HARMONIE HABITAT.
2011-909	G. Retière	27/06/2011	THOUARE-SUR-LOIRE. Opération "Les Rives du Centre " - Décision de financement - Agrément et subvention de 19 400 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 6 logements locatifs sociaux 4 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF COOPERATIVE.
2011-910	G. Retière	27/06/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 32 000 € pour l'acquisition en VEFA de 6 logements sociaux « Les Rives du Centre » à Thouaré-sur-Loire.
2011-911	JP. Fougerat	27/06/2011	Marché selon la procédure négociée en vue de faire des insertions publicitaires dans le quotidien 20 minutes avec la société Précom, pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois 1 an, à compter de la notification. Le montant du marché est fixé à 150 000 € HT soit 179 400 € TTC sur la durée totale du marché.

2011-912	JP. Fougerat	29/06/2011	Attribution et signature d'un marché à bons de commandes selon la procédure adaptée en vue de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement, l'expertise et le développement autour de la solution opendata IN-Cité Solution, avec la société SMILE pour une durée de 3 ans, à compter de la notification du marché. Le montant du marché à bons de commandes est fixé à un maximum de 90.000 € HT, soit 107.640 € TTC/3 ans.
2011-913	G. Retière	27/06/2011	BOUGUENAIS. Opération "Viléo " - Décision de financement - Agrément et subvention de 83 500 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 21 logements locatifs sociaux 15 PLUS et 6 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-914	G. Retière	27/06/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération "Résidence Les Allées de Ronsard" - Décision de financement - Agrément et subvention de 52 400 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 18 logements locatifs sociaux 15 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : VILOGIA.
2011-915	G. Retière	24/06/2011	Convention avec le constructeur CIPL et l'aménageur SELA ayant pour objet de déterminer les modalités financières de participation du constructeur au coût des équipements publics de la ZAC « les Indulgences » sur le territoire de Sainte-Luce-sur-Loire. En contrepartie, l'aménageur la SELA imputera en recette au bilan de la convention publique d'aménagement la participation du constructeur à hauteur de 65 706,36 € HT, soit une participation pour le constructeur de 78 584,81 € TTC. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-916	R. Lannuzel	22/06/2011	Attribution et signature d'un marché à bons de commandes selon la procédure adaptée en vue de procéder à la conception et la mise à jour de schémas électriques pour les installations de production d'eau potable de Nantes Métropole, avec la société GUYOMARC'H pour une durée de 4 ans, à compter de sa notification. Le montant du marché est fixé comme suit : 45 € HT pour la conception de schémas électriques, soit 53,82 € TTC, 37 € HT pour la modification et la mise à jour de schémas électriques soit 44,25 € TTC. Les montants annuels minimum et maximum s'élèvent respectivement à 5 000 € HT et à 22 000 € HT.
2011-917	G. Retière	27/06/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 108 000 € pour l'acquisition en VEFA de 21 logements sociaux «Viléo» à Bouguenais.
2011-918	G. Retière	27/06/2011	Convention avec Vilogia relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 84 000 € pour l'acquisition en VEFA de 18 logements sociaux «Résidence Les Allées de Ronsard» à Saint-Herblain.
2011-919	G. Retière	27/06/2011	Convention avec La SAMO relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 16 000 € pour la construction de 6 logements sociaux «La Fresnaie» à la Chapelle sur Erdre.
2011-920	G. Retière	27/06/2011	Convention avec La SAMO relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 36 000 € pour la construction de 10 logements sociaux «La Coulée des Islettes 3» à Sainte-Luce-sur-Loire.
2011-921	G. Retière	27/06/2011	LA CHAPELLE SUR ERDRE. Opération "La Fresnaie " - Décision de financement - Agrément et subvention de 24 600 € pour l'opération de construction de 6 logements locatifs sociaux 4 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SAMO.
2011-922	G. Retière	27/06/2011	SAINTE LUCE SUR LOIRE. Opération "La Coulée des Islettes 3 " - Décision de financement - Agrément et subvention de 42 000 € pour l'opération de construction de 10 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SAMO.
2011-923	B. Bolzer	07/07/2011	Défense des intérêts de Nantes Métropole devant le tribunal administratif de Nantes confiée au Cabinet Yvon Coudray, 14, avenue du Sergent Maginot à Rennes (35044), suite à une requête introduite devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes le 18 mars 2011, par Monsieur Joël Fournel, qui interjette appel du jugement rendu par le tribunal administratif de Nantes le 12 janvier 2011.
2011-924	R. Lannuzel	28/06/2011	Fuites d'eau potable – Remise gracieuse inférieure à 5 000 € TTC au profit de 20 abonnés, selon les critères définis dans le règlement de service de distribution d'eau potable. Opérateur : régie de l'eau et SAUR.
2011-925	G. Retière	28/06/2011	LE PELLERIN. Opération de construction de 12 logements- "Les Tulipes" - ATLANTIQUE HABITATIONS - Décision de clôture. Programmation 2009.

2011-926	G. Retière	28/06/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération de construction d'1 logement - "Résidence Les Troènes 2" - LA NANTAISE D'HABITATIONS - Décision de clôture. Programmation 2009.
2011-927	G. Retière	28/06/2011	NANTES. Opération "Les Résidences Estéban". Décision de réservation d'agrément pour location-accession PSLA. Bénéficiaire : SCI Les résidences Estéban.
2011-929	JP. Fougerat	27/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Philippe MALINGE agent de Nantes Métropole , à l'occasion de son déplacement à Bruxelles (Belgique) du 22 au 23 juin 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre de la rencontre organisée par Nantes Métropole entre M. Jean-Marc AYRAULT et la secrétaire générale de la confédération européenne des syndicats, le secrétaire général de la fédération européenne des services publics et le maire de Bruxelles.
2011-930	G. Retière	29/06/2011	Demande de subvention du FEDER ayant pour objet le versement de 2 000 000 € au profit de Nantes Métropole pour la construction du carrousel des Mondes Marins et l'exploitation des Machines de l'Île.
2011-931	G. Retière	28/06/2011	LA CHAPELLE SUR ERDE. Opération d'acquisition en VEFA de 39 logements - "Résidence des Platanes" - ATLANTIQUE HABITATIONS - Décision de clôture. Programmation 2009.
2011-932	G. Retière	28/06/2011	LA CHAPELLE SUR ERDE. Opération d'acquisition en VEFA de 39 logements - "Résidence des Platanes" - ATLANTIQUE HABITATIONS - Décision de clôture de surcharge foncière. Programmation 2009.
2011-933	G. Retière	28/06/2011	BOUGUENAIS. Opération de construction de 19 logements - "Les Elanions" - ATLANTIQUE HABITATIONS - Décision de clôture. Programmation 2009.
2011-934	MF. Clergeau	04/07/2011	Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général de la procédure de consultation relative à la construction d'un stade couvert d'athlétisme à Nantes - lot n°5 – bardages métalliques. En effet, une erreur dans les prescriptions techniques du cahier des clauses techniques particulières a été constatée.
2011-935	JP. Fougerat	24/06/2011	Modification de la décision n° 2011 – 883 entachée d'une erreur matérielle sur les dates du déplacement à Copenhague (Danemark) de M. Ludovic GROUSSET pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, président de Nantes Métropole dans le cadre de la réunion du Comité Exécutif Excom d'Eurocities. Il convient de mentionner que ce déplacement se fera du 21 au 23 juin 2011 au lieu du 21 au 22 juin 2011 inscrit par erreur. Les autres clauses de la décision demeurent inchangées.
2011-936	JP. Fougerat	27/06/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée section A n°3573 pour 34m <sup>2</sup> d'emprise située rue de l'Hocmard à La Chapelle-sur-Erdre, appartenant au Conseil Général de Loire-Atlantique au prix de 612 € auxquels viendront s'ajouter les frais d'acte, nécessaire pour l'aménagement d'une palette de retournement chemin de la Treille.
2011-937	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet l'effacement du réseau basse tension situé au carrefour Jules Verne / Michaudière à Nantes pour une durée correspondant à la réalisation des travaux prévus à partir du 4 juillet 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 3 828 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-938	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet l'effacement des réseaux aériens basse tension situé au carrefour Jules Verne / Croissant à Nantes pour une durée correspondant à la réalisation des travaux prévus à partir du 4 juillet 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 4 026 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-939	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet l'effacement des réseaux aériens basse tension situé au carrefour Jules Verne / Chocolaterie / Koufra / Ménétrier / Nancy à Nantes pour une durée correspondant à la réalisation des travaux prévus à partir du 4 juillet 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 27 192 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.

2011-940	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet l'effacement des réseaux aériens basse tension situé Boulevard Jules Verne à Nantes du n°93 au 139 et du n°88 au 106 pour une durée correspondant à la réalisation des travaux prévus à partir du 4 juillet 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 44 814 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-941	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet le remplacement des réseaux aérien basse tension nus existants par du réseau torsadé sur supports existants situé au Boulevard Jules Verne à Nantes entre le n°16-25 et 60-67 pour une durée correspondant à la réalisation des travaux prévus à partir du 4 juillet 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 13 860 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-942	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet le remplacement des réseaux aérien basse tension nus existants par du réseau torsadé sur supports existants situé au Boulevard Jules Verne à Nantes entre le n°142-163 et 183-206 pour une durée correspondant à la réalisation des travaux prévus à partir du 4 juillet 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 14 916 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-943	JP. Fougerat	29/06/2011	Acquisition à titre gratuit auprès de Monsieur et Madame Gilles RENOUL (domiciliés 8, avenue de l'Alberge – 44470 Mauves-sur-Loire) de la parcelle cadastrée section AM n° 174, d'une contenance de 2 780 m <sup>2</sup> , constituant le terrain d'assiette de l'avenue de l'Alberge à Mauves-sur-Loire. Nantes Métropole supportera les frais résultant de l'acte authentique.
2011-944	G. Galliot	04/07/2011	Convention multipartite « Protocole - Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne » ayant pour objet de définir les engagements des différents acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne dans le département. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-945	J. Gillaizeau	15/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet de définir les modalités de participation de Nantes Métropole pour les travaux d'effacement des réseaux aériens basse tension situés aux Sorinières rue de la Maillardière (tronçon rue de la Bruyère/rue du Bocage), à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 19 470 €HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-946	J. Gillaizeau	11/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet de définir les modalités de participation de Nantes Métropole pour les travaux d'effacement des réseaux aériens basse tension situés aux Sorinières giratoire des Faux / Bruyères / Maillardière, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 27 164,55 €HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-947	JP. Fougerat	04/07/2011	Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition d'un terrain rue de Réaumur appartenant à Nantes Métropole au profit de la société SAS Etablissement Loire Estuaire ayant pour objet de modifier le montant du loyer qui doit être facturé sans TVA. La redevance annuelle d'occupation est fixée à 8 764 € Nets de taxe. L'avenant n°2 à cette convention prend effet au 1er avril 2011.
2011-948	G. Retière	08/07/2011	Déclaration sans suite pour des motifs d'intérêt général de la procédure d'appel d'offres ouvert relative à la réalisation des études préalables à l'élaboration des PLU de Bouguenais et Vertou et des outils de la concertation associés - lot 5 - réalisation des outils de la concertation associés à l'élaboration des PLU de Bouguenais et de Vertou. En effet, aucune offre n'a été déposée à la date limite de remise.

2011-949	JP. Fougerat	11/07/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section AT431, AT454, AT481, AT482 pour 8 327 m <sup>2</sup> d'emprise situées rues Maurice Garin, Léo Lagrange, René Lacoste, Suzanne Lenglen, sur la commune de Les Sorinières, appartenant à l'association syndicale du lotissement « Le Champ Fleuri 3 et 4 » en vue de leur classement dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié sont à la charge de l'association syndicale du lotissement « Le Champ Fleuri 3 et 4 ».
2011-950	J. Gillaizeau	07/07/2011	Convention avec ERDF, ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'effacement des réseaux aériens basse tension à Saint-Herblain au carrefour avenue de la République / boulevard du Massacre, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 10 428 € HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-951	JP. Fougerat	28/06/2011	Marché selon la procédure négociée avec la société SEMUP, relatif à la location et maintenance de sanitaires publics à entretien automatique à Nantes dans le but d'assurer la continuité du service rendu aux usagers durant la phase de transition nécessaire avant la mise en service du nouveau marché de sanitaires publics sur le territoire de Nantes métropole, à compter du 1er juillet 2011 ; d'une part, jusqu'à la suppression définitive d'une partie de ces sanitaires, et d'autre part, jusqu'à la mise en service de nouveaux sanitaires qui ne pourront être installés avant la date du 30 juin 2011. Le montant du marché est fixé à 140 970,00 € HT soit 168 600,12 € TTC.
2011-952	JP. Fougerat	04/07/2011	Avenant n°1 au marché n°980411 relatif à la prolongation de la durée du marché de 8 mois minimum, afin d'assurer la transition, jusqu'à la mise en service du nouveau marché de sanitaires publics sur le territoire de Nantes métropole. Cette durée pourra être prolongée par période successive d'un mois, sans toutefois dépasser une durée totale de 14 mois. Le montant de cet avenant s'élève à 8 890,00 € HT, soit une augmentation de 5,37%, portant le marché initial de 165 483,40 € HT à 174 373,40 € HT soit 208 550,59 € TTC.
2011-953	JP. Fougerat	29/06/2011	Cession pour un montant de 11 000 € du véhicule immatriculé 341 CMV 44 à madame Jacquy-Vazquez. Protocole avec madame Jacquy-Vazquez ayant pour objet de préciser les modalités techniques et financières de cette cession. Sortie de l'inventaire comptable de ce bien.
2011-954	B. Aunette	08/07/2011	Cession à la SCI CM 3J, de la parcelle cadastrée AP 799 afin de permettre à la société de réaliser une extension de son entreprise pour un montant de 12.215 € TTC, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur. France Domaine a émis un avis favorable n° 2010/047/1862 en date du 17/09/2010. Cette parcelle ne présente pas d'intérêt pour Nantes Métropole.
2011-955	B. Bolzer	01/07/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chargé de mission « valorisation / veille AI » à la direction générale développement économique et attractivité internationale. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum / B 379 et au maximum / B 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-956	R. Lannuzel	04/07/2011	Cession pour un montant de 4 500 € du véhicule de type Kangoo immatriculé 722 BLA 44 au CCAS de Nantes. Sortie de l'inventaire comptable de ce bien.
2011-957	JP. Fougerat	07/07/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles de terrain nu en nature de voirie cadastrées AO n° 631 pour 2 m <sup>2</sup> , AO n° 633 pour 13 m <sup>2</sup> , AO n° 636 pour 34 m <sup>2</sup> , AO n° 637 pour 454 m <sup>2</sup> , et AO n° 638 pour 67 m <sup>2</sup> situées rue Georges Barbeau à Rezé, pour leur intégration à la rue Georges Barbeau et appartenant à la SCCV Liberté. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Nantes Métropole supportera les frais d'acte notarié.



2011-958	M. Gressus	27/06/2011	Contrat pour l'Action et la Performance ayant pour objet de développer la pratique du tri sélectif et les performances de recyclage, avec Eco Emballages, pour une durée de 6 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2011. En contrepartie, Nantes Métropole percevra des recettes suivant le barème E inscrit au contrat, en fonction des tonnages recyclés, issus de collecte sélective des déchets.
2011-959	JM. Ayrault	19/07/2011	Convention-cadre ayant pour objet de définir les conditions financières du partenariat entre Nantes Métropole et Rennes Métropole, dans le cadre de leur démarche de coopération, pour la période 2011/2013 qui a abouti à la mise en place de cinq axes de coopération représentant des enjeux majeurs en matière de rayonnement national et international : accessibilité/transports, culture, tourisme, enseignement supérieur et recherche, attractivité internationale. Nantes Métropole et Rennes Métropole établiront un état récapitulatif des dépenses à l'issue de chaque exercice budgétaire afin de permettre une compensation financière par l'une ou l'autre des parties dans un principe d'égalité prise en charge des frais afférents à ce partenariat.
2011-960	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de sécurité du village de la Barbinière dans l'emprise de la RD 58 en agglomération sur le territoire de la commune de Vertou, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-961	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de sécurité de la traversée du village des Mortiers sur la RD 105 en agglomération sur le territoire de la commune de Vertou, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-962	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de reprise de la rue des Mortiers RD 105 au PR 17 + 679 et au PR 17 + 900 en agglomération sur le territoire de la commune de Vertou, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-963	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien de deux écluses sur la RD 76 en entrée d'agglomération sur le territoire de la commune des Sorinières, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-964	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagement de voirie dans l'emprise de la RD 119 en agglomération sur le territoire de la commune de Basse Goulaine, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-965	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements piétons RD 119 au PR 1 + 470 et au PR 1 + 670 en agglomération sur le territoire de la commune de Basse Goulaine, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-966	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagements cyclables réalisés dans l'emprise de la RD 59 en agglomération sur le territoire de la commune de Vertou, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-967	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagement de deux giratoires et de pistes cyclables RD 137 en agglomération sur le territoire de la commune de Rezé, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.

2011-968	A. Mazzorana-Kremer	11/07/2011	Avenant n°4 à la convention du 20 avril 2009 relative à la mise à disposition d'une paire de fibres optiques supplémentaires inactivées de 3 811 mètres linéaires au profit de la société COMPLETEL, pour une durée qui court de la notification de cet avenant jusqu'au 31 décembre 2011 avec une possibilité de reconduction une fois pour une période de un an. La mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais de raccordement de 5 103,30 € HT, soit 6 103,55 € TTC.
2011-969	C. Gautier	19/07/2011	Avenant n°1 à la convention relative à la mise en œuvre d'une plate-forme marketing sur Internet ayant pour objet d'en proroger la durée de 6 mois. Cet avenant est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-970	B. Aunette	30/06/2011	Convention avec la commune de la Chapelle-sur-Erdre en vue de la gestion de l'immeuble cadastré section AN n° 112 et situé 7 rue François Clouet dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-971	B. Aunette	29/06/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble non bâti, cadastré AV n°34, pour une superficie de 17 152 m <sup>2</sup> , situé dans la zone d'aménagement différé « Le Douërroux » à Couëron, appartenant aux Consorts MORICEAU afin de constituer des réserves foncières dans le cadre de la maîtrise de la spéculation foncière en vue de l'ouverture à l'urbanisation de ces secteurs pour un aménagement futur de la zone en termes d'habitats individuels et/ou collectifs, et particulièrement sur le secteur par la création d'une potentialité de construction à long terme qui permettra à la commune de Couëron de satisfaire aux obligations du Programme Local de l'Habitat et d'implanter les éventuels équipements publics nécessaires. Prix d'acquisition : 2 572,80 €.
2011-972	J. Garreau	15/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mme JUTARD Odile d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-973	J. Garreau	15/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mme PAVAGEAU Dominique d'une subvention d'un montant de 197,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-974	J. Garreau	15/07/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mme TALBOT Saltana Annie d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-975	J.C. Lemasson	29/07/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de responsable administratif et financier du projet de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole à la direction des projets d'équipement. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum I B 379 et au maximum I B 801, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-976	JP. Fougerat	06/07/2011	Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de travaux d'aménagement des abords de la Minoterie à la Chapelle-sur-Erdre, porté de 132 107,02 € HT à 142 140,47 € HT soit 170 000,00 € TTC au vu du montant des offres reçues et compte tenu du résultat de la négociation. Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser les travaux d'aménagements des abords de la Minoterie à la Chapelle-sur-Erdre, avec la société EUROVIA pour une durée globale de 5 semaines, à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des travaux. Le montant du marché est fixé à 133 318,10 € HT soit 159 448,45 € TTC.
2011-977	G. Retière	08/07/2011	Convention entre les consorts Mazouin, l'aménageur LOD et Nantes Métropole, le concédant, ayant pour objet de déterminer les modalités financières de participation du constructeur au coût des équipements publics de la ZAC « Ouest Centre Ville » sur le territoire de Couëron. En contrepartie, l'aménageur LOD imputera en recette au bilan de la convention publique d'aménagement la participation du constructeur à hauteur de 1 024 € HT. Soit une participation pour le constructeur de 1 224,50 € TTC. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.

2011-978	G. Retière	07/07/2011	BOUAYE. Opération "Villa Quintefeuille" - Décision de financement - Agrément et subvention de 32 300 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux 4 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-979	G. Retière	27/06/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Le Clos de Jeanne" - Décision de financement - Agrément et subvention de 48 500 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 15 logements locatifs sociaux 10 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-980	G. Retière	07/07/2011	SAUTRON. Opération "L'Air du Temps" - Décision de financement - Agrément et subvention de 61 500 € pour l'opération de construction de 15 logements locatifs sociaux 10 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-981	G. Retière	07/07/2011	COUERON. Opération "La Métairie" - Décision de financement - Agrément et subvention de 49 600 € pour l'opération de construction de 13 logements locatifs sociaux 10 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-982	G. Retière	07/07/2011	NANTES. Opération "Résidence Symphonie" - Décision de financement - Agrément et subvention de 57 600 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 20 logements locatifs sociaux 16 PLUS et 4 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : VILOGIA.
2011-983	G. Retière	07/07/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Villa Ambarella" - Décision de financement - Agrément et subvention de 64 000 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 16 logements locatifs sociaux 11 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-984	G. Retière	07/07/2011	Bouaye. Opération "Hameau du Parc" - Décision de financement - Agrément et subvention de 118 000 € pour l'opération de construction de 26 logements locatifs sociaux 16 PLUS et 10 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : LA NANTAISE D'HABITATIONS.
2011-985	C. Couturier R. Lannuzel	30/06/2011	Contrat territorial Loire Nantaise avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, d'une durée de 5 ans (2011-2015), ayant pour objet la réalisation d'actions pour une meilleure qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Chézine, des Etiers Nord et de la Loire lors de sa traversée de Nantes. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne des subventions à un taux contractuel et garanti défini dans le contrat, à hauteur de 30 à 50% maximum suivant les actions prévues.
2011-986	JP. Fougerat	05/07/2011	Déclassement de l'emprise de l'assiette foncière de la parcelle cadastrée section MS numéro 759 située rue Cochard Polenne sur la commune de Nantes, d'une superficie de 44 m <sup>2</sup> . Cession à titre gratuit de ladite parcelle à Mme Libeau. Les frais en résultant seront à la charge de Nantes Métropole. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-987	G. Retière	07/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 40 000 € pour l'acquisition en VEFA de 7 logements sociaux «Villa Quintefeuille» à Bouaye.
2011-988	G. Retière	07/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 80 000 € pour l'acquisition en VEFA de 15 logements sociaux «Le Clos de Jeanne» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-989	G. Retière	07/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 80 000 € pour la construction de 15 logements sociaux "L'Air du Temps" à Sautron.
2011-990	G. Retière	07/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 45 000 € pour la construction de 13 logements sociaux "La Métairie" à Couéron.
2011-991	G. Retière	07/07/2011	Convention avec Vilogia relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 104 000 € pour l'acquisition en VEFA de 20 logements sociaux «Résidence Symphonie» à Nantes.
2011-992	G. Retière	07/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 84 000 € pour l'acquisition en VEFA de 16 logements sociaux «Villa Ambarella» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-993	G. Retière	07/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 72 000 € pour la construction de 26 logements sociaux "Le Hameau du Parc" à Bouaye.

2011-994	JF. Retière	06/07/2011	Convention fixant les modalités d'attribution du titre TEMPO, avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (C.H.R.S.) « Etape ». La convention est conclue pour une durée d'un an, à compter de la date de notification, renouvelable quatre fois, par période d'un an chacune. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-995	JP. Fougerat	30/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Philippe PATRY, à l'occasion de son déplacement à Paris le 14 juin 2011, dans le cadre de la préparation de la réunion du Comité Exécutif Excom d'Eurocities.
2011-996	J. Gillaizeau	30/06/2011	Convention avec ERDF, ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'effacement des réseaux aériens basse tension place de l'église à Saint Sébastien sur Loire, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 53 900 € HT, au profit de ERDF.
2011-997	J. Gillaizeau	23/06/2011	Convention avec ERDF, ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'effacement des réseaux aériens basse tension rue de l'Ouche Dinier à Rezé, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 6 402 € HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-998	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LAIZIN Jacques d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-999	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BOCQUEL Loïc d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1001	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LEPAGE Eric d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1003	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur ARTERIOLE Dominique d'une subvention d'un montant de 174,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1005	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur TRAPATEAU Jean Michel d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1006	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur NION Hervé d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1007	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame PAPADATO-DELMAS Vanessa d'une subvention d'un montant de 237,52 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1008	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CLOAREC André d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1009	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BATHILY Vincent d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1010	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LECUYER Roger d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1011	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LEMOINE Dominique d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1012	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DENOS Claudine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1013	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle CHARRIER Elisabeth d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1014	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame FORT Sylvie d'une subvention d'un montant de 124,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-1015	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur RIAND Gilles d'une subvention d'un montant de 197,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1016	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur BORDRON Antoine d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1017	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur LECHEVALLIER Sylvestre d'une subvention d'un montant de 124,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1018	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle JEGOU Elisabeth d'une subvention d'un montant de 249,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1019	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame MARTINET Dominique d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1020	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle GIRARD Françoise d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1021	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LARDEAU Marie Claude d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1022	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LABARTHE-MEYER Estelle d'une subvention d'un montant de 149,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1023	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ROQUETTE Elise d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1024	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame GAUVRY Sandrine d'une subvention d'un montant de 247,50 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1025	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GODET Bernard d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1026	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mademoiselle PAPAZOFF Arielle d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1028	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur THEBAULT Bernard d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1029	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame RICHEUX Emilie d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1030	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur CARPENTIER Bernard d'une subvention d'un montant de 99,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1031	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame PRIME Annick d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1032	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LEROY Corinne d'une subvention d'un montant de 162,89 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1033	J. Garreau	09/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BOISSINOT Arlette d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1034	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame LAMBERT-BATTIER Marie-Anne d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1035	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur RIOUAT Bernard d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante;
2011-1036	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur GODEST Henri d'une subvention d'un montant de 118,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-1037	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur EDELIN Erwan d'une subvention d'un montant de 174,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1039	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur SERASSI Patrick d'une subvention d'un montant de 74,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1040	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Monsieur COCHE Anthony d'une subvention d'un montant de 162,48 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1041	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame BROTTES Elisabeth d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1043	J. Gillaizeau	23/06/2011	Convention avec ERDF, ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux d'effacement des réseaux aériens basse tension rue Blordière à Rezé, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 48 510 € HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-1044	JP. Fougerat	05/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements de voirie sur la RD 58 entre les PR 41 + 560 et au PR 44 + 325 en agglomération sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Boiseau, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1045	JP. Fougerat	07/07/2011	Avenant n°2 au marché n° 2009/1890, relatif à la fourniture de produits d'entretien à usage industriel avec la société HAPIE, ayant pour objet de modifier le B.P.U., le catalogue et le mémoire technique à la suite de la suppression ou de l'ajout de certains produits, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 584,92 € HT, soit une augmentation de 0,31 %, portant le marché initial de 188.767,90 € HT à 189.352,82 € HT, soit 225.568,35 € TTC.
2011-1046	M. Gressus	05/07/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 55 habitants de Nantes Métropole d'une subvention d'un montant maximum de 20 euros.
2011-1047	JP. Fougerat	11/07/2011	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un bureau sis, 42, rue de la Tour d'Auvergne à Nantes, appartenant à la SAMOA au profit de Nantes Métropole afin d'en prolonger la durée de un mois, soit jusqu'au 31 octobre 2011.
2011-1048	JP. Fougerat	11/07/2011	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de 4 bureaux d'une surface de 67 m <sup>2</sup> sis, 42, rue de la Tour d'Auvergne à Nantes, appartenant à la SAMOA au profit de Nantes Métropole afin d'en prolonger la durée de quatre mois, soit jusqu'au 31 octobre 2011.
2011-1049	JP. Fougerat	08/09/2011	Acquisition de la parcelle cadastrée section AB n° 137 pour 108m <sup>2</sup> d'emprise située à Saint-Jean-de-Boiseau appartenant à Monsieur Jean CODET, nécessaire pour la réalisation de la liaison piétonne rue du Landas/rue du 14 Juillet à Saint-Jean-de-Boiseau. Prix d'acquisition : 1 620,00 € auxquels viendront s'ajouter les frais de notaire correspondants. Versement à Monsieur Jean CODET de la somme de 100,00 € en compensation de la perte de la haie plantée sur la parcelle cadastrée section AB n° 137.
2011-1050	J.C. Lemasson	11/07/2011	Autorisation de signer un marché passé par appel d'offres ouvert relatif à l'inventaire des modes de chauffage des bâtiments des maîtres d'ouvrage public et des bailleurs sociaux privés, la détermination de zones pertinentes pour un réseau de chaleur et la stratégie pour la mise en œuvre d'un réseau avec la société NGE pour une durée de 9 mois à compter de la date de sa notification. Le montant du marché est fixé à 54 700,00 € HT soit 65 421,20 € TTC (tranche ferme : 31 300 € HT soit 37 434,80 € TTC ; tranche conditionnelle : 23 400,00 € HT soit 27 986,40 € TTC).
2011-1051	F. Roussel	18/08/2011	Réunion le 26 septembre 2011 à 09h00 salle de la Loire, de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Convocation de ses membres en conséquence.

2011-1052	JP. Fougerat	21/06/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Hélène Redon, chef de projet chargé de la mise en place d'un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels périurbains (PEAN), à la DTA ouest-agglomération et Maryline Guillard, directrice Energie, Environnement et Risques, à l'occasion de leur déplacement à Lyon du 11 au 12 juillet 2011 pour accompagner Monsieur Jean-Pierre LEGENDRE, élu communautaire, dans le cadre du programme partenarial Chambre d'Agriculture – Nantes Métropole, pour le maintien de l'agriculture périurbaine.
2011-1053	C. Gautier	07/07/2011	Demande à Monsieur le Préfet de Région des Pays de la Loire, Préfet de Loire-Atlantique de proroger l'arrêté de déclaration d'utilité publique, en date du 16 juillet 2006, relatif à l'opération d'aménagement du site de la Brosse sur le territoire des communes de Rezé et des Sorinières, au profit de Loire Océan Développement.
2011-1054	JP. Fougerat	04/07/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'accompagnement de Nantes Métropole dans ses relations avec la presse nationale, avec Marie d'Ouince Consultant pour une durée d'un an reconductible deux fois, à compter de sa date de notification. Le montant du marché annuel est fixé à 49 920 € HT soit 59 704,32 € TTC.
2011-1055	C. Couturier	19/07/2011	Convention avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique, ayant pour objet de définir les modalités du partenariat relatif au réseau de mesures physico-chimiques réalisées sur les cours d'eau de l'agglomération nantaise à compter de la signature de la convention par les parties contractantes jusqu'à fin 2011. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1057	JP. Fougerat	12/09/2011	Convention de mise à disposition d'une maison, sise 353, route de Clisson à Saint-Sébastien-sur-Loire, appartenant à Nantes Métropole, au profit de la mairie de Sébastien-sur-Loire pour de l'habitat d'urgence. La date d'effet de la convention est fixée au 1er septembre 2011 pour une durée de 9 ans. La convention est conclue à titre gracieux.
2011-1058	JP. Fougerat	08/07/2011	Acquisition à titre gratuit auprès des copropriétaires, représentés par ADYAL PM OUEST (30 bd Vincent Gâche à Nantes), syndic de la copropriété Saupiquet, de la parcelle cadastrée section AX n° 531, d'une contenance de 38 m <sup>2</sup> , aménagée en voirie (trottoir), sise à l'angle de l'avenue Jules Verne et de la rue Félix Ménétrier. Nantes Métropole supportera les frais résultant de la tenue de l'assemblée générale spéciale de la copropriété, s'élevant à 142,32 €, ainsi que les frais résultant de l'acte authentique.
2011-1059	JP. Fougerat	07/07/2011	Convention avec la société Colas et le Syndicat Mixte pour l'Hébergement des Gens du Voyage ayant pour objet la construction d'un merlon le long de la RN165 à compter de la date de sa notification pour une durée de deux ans, afin de protéger un terrain destiné à l'accueil des gens du voyage sur la commune de Sautron, affecté par le bruit en provenance de la RN 165. Cette convention est établie à titre gratuit.
2011-1060	G. Retière	08/07/2011	Avenant n°1 au marché n°2010-4040 relatif à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé ancien à Nantes Métropole - Lot 2 : Suivi-animation pour la mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) communautaire en faveur du Maintien à Domicile, pour une adaptation du parc au vieillissement et au handicap avec la société Centre de l'Habitat, ayant pour objets : de préciser le mois « n » servant de base aux variations du prix à l'article 6.2.4. du cahier des clauses administratives particulières, à compter de la date de sa notification et de prendre en compte la réforme 2011 de l'ANAH en adaptant le contenu des prestations. Le montant de cet avenant s'élève à – 3 840 € HT, soit une diminution de 2,5 %, portant le montant du marché de 153 500 € HT, à 149 660 € HT, soit 178 993,36 € TTC.
2011-1061	JP. Fougerat	22/08/2011	Modification de la décision n°2011-546 précisant que Madame Souria ADELE de l'Association Mémoire de l'Outre Mer était accompagnée de son régisseur à qui il convient également de prendre en charge les frais de transport, hébergement et restauration, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie organisée du 4 mars au 24 avril 2011, à Nantes.
2011-1062	G. Retière	06/07/2011	NANTES. Opération "Erdrea". Décision de confirmation d'agrément PSLA - 34 logements - Programmation 2011 - Bénéficiaire: SCCV Erdrea.
2011-1063	G. Retière	06/07/2011	VERTOU. Opération "Ti Koad". Décision de confirmation d'agrément PSLA - 17 logements - Programmation 2011 – Bénéficiaire : Maison familiale de Loire-Atlantique.

2011-1064	G. Retière	06/07/2011	NANTES. Opération "Résidence Etudiante La Bourgeoisière". Décision de financement - Agrément pour la construction d'un logement PLS. Bénéficiaire : la SAMO.
2011-1065	G. Retière	06/07/2011	COUERON. Opération d'acquisition en VEFA de 6 logements - "Les Charmilles" - Alantique Habitations - Décision de clôture. Programmation 2009.
2011-1066	G. Retière	06/07/2011	COUERON. Opération de construction de 93 logements - "FJT Grand Voile" - La Nantaise d'Habitations - Décision de clôture. Programmation 2007.
2011-1067	P. Rimbart	11/07/2011	Convention constitutive d'un groupement de commandes entre Nantes Métropole, la CARENE, la CCI Nantes Saint-Nazaire, le Conseil Général de Loire Atlantique et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire Atlantique relative à la passation et l'exécution d'un marché relatif à l'étude et la conception d'outils de communication au service du réseau départemental de la création d'entreprises pour une durée qui court de sa date de notification jusqu'à l'achèvement du marché. Nantes Métropole, coordonnateur mandataire du groupement de commandes, acquittera auprès du titulaire du marché les dépenses afférentes. Les autres membres du groupement rembourseront Nantes Métropole à hauteur de 20% plafonné à une dépense maximale de 5 500 € HT.
2011-1068	G. Retière	06/07/2011	NANTES. Opération de construction de 12 logements - "Villa Chézine" - La Nantaise d'Habitations - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1069	G. Retière	06/07/2011	VERTOU. Opération de construction de 16 logements - "Les Maraîchers" - La Nantaise d'Habitations - Décision de clôture. Programmation 2008.
2011-1070	JP. Fougerat	08/07/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section BY n°341 pour une emprise totale de 15 m <sup>2</sup> , qui constitue partiellement l'assiette foncière du giratoire aménagé à l'angle de la rue François René de Chateaubriand et de la rue de l'Amazone à Carquefou et qui appartient à la SNC Nexity Foncier Conseil représentée par Monsieur Philippe GIRON, pour permettre l'intégration, dans le domaine public communautaire, de la globalité de l'assiette foncière dudit giratoire. les frais d'acte notarié seront à la charge de Nantes Métropole.
2011-1071	G. Galliot	04/08/2011	Convention en vue d'attribuer à Monsieur Joris MEURY, pour la réhabilitation d'un logement privé, situé 5 rue du Vieil Hôpital, une subvention totale d'un montant maximum de 10 750 € dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décret Bouffay.
2011-1072	B. Aunette	06/07/2011	Convention avec la commune de Sainte-Luce-sur-Loire, en vue de la gestion de l'immeuble cadastré section AK n° 76 et situé 7 rue de la Loire dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1073	B. Aunette	06/07/2011	Convention avec la commune du PELLERIN en vue de la gestion de l'immeuble cadastré section AA n°536 et situé au PELLERIN, 4, rue du Champ d'Armée dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1074	B. Aunette	06/07/2011	Convention avec la commune de REZE en vue de la gestion de l'immeuble cadastré section CM n°129 (lots 2, 6, 8) et situé à REZE, 2, rue J et L Leclerc dont Nantes Métropole s'est portée acquéreur, au titre des réserves foncières du « Programme Action Foncière – Habitat », pour une durée de 10 ans, à compter de la date du transfert de propriété et fixant les modalités financières de la gestion et de la cession de l'immeuble mis en réserve foncière. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1081	J. Garreau	09/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame DUFOUR Patricia d'une subvention d'un montant de 274,75 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1082	G. Retière	06/07/2011	REZE. Opération de construction d'un logement -" Rue Maurice Jouaud "- Aiguillon construction - Décision de clôture. Programmation 2008.



2011-1083	G. Retière	06/07/2011	REZE. Opération de construction d'un logement - "Rue Maurice Jouaud" - Aiguillon construction - Décision de clôture pour surcharge foncière. Programmation 2008.
2011-1084	J. Gillaizeau	06/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet la réalisation des travaux d'effacement des réseaux basse tension rue de Verdun sur la commune de la Montagne pour une durée de 4 mois, à compter de la date de sa signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 50 930 €HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-1085	JP. Fougerat	01/08/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle en nature de voirie cadastrée CI 235 pour 1 582 m <sup>2</sup> d'emprise située allée Jean Legeay et appartenant aux Consorts RIVET, dans l'objectif d'une incorporation ultérieure dans le domaine public. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par les consorts RIVET.
2011-1086	JP. Fougerat	25/08/2011	Cession à la Caisse de Crédit Mutuel de Carquefou, sous forme d'un échange sans soulte, de la parcelle cadastrée section AH n°494 pour 33 m <sup>2</sup> . Acquisition auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de Carquefou, de la parcelle cadastrée section AH n°492 pour 35 m <sup>2</sup> . Cet échange de terrains est nécessaire pour permettre la réalisation d'un cheminement piétonnier reliant la rue André Maurois à la place du Vieux Cimetière. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Nantes Métropole supportera les frais d'acte notarié ainsi que les frais inhérents à la réalisation du document d'arpentage.
2011-1091	C. Couturier	30/06/2011	Convention ayant pour objet le déversement et le traitement des matières vinicoles à la station d'épuration de Basse-Goulaine, avec l'EARL l'Archer, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2011 jusqu'au 31 décembre 2012. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de l'EARL l'Archer une redevance assise sur la quantité de produits déversés, sur la base du tarif approuvé par le conseil communautaire : 2 € par m <sup>3</sup> à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2011.
2011-1095	R. Lannuzel	18/07/2011	Avenant n°3 à la convention ayant pour objet la réalisation du programme « Facilité Eau » à Kindia, avec l'Union Européenne, pour une durée de 49 mois au lieu de 45 prévus initialement. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1096	JP. Fougerat	19/07/2011	Carquefou – La Savaudière – Mise en œuvre de la participation pour voies et réseaux. Le financement d'équipements complémentaires nécessaires à la viabilité des terrains et / ou des lots à bâtir situés à l'extrémité du chemin des Gagneries peut être envisagé par la mise en œuvre d'une participation pour voies et réseaux. Les propriétés riveraines concernées à viabiliser (BM 373, 374, 367 et 13) constituent un ensemble de parcelles encore non urbanisé et qui doit être viabilisé. Cet îlot foncier, représente un solde de constructibilité résiduelle au sein d'un tissu pavillonnaire existant et que de ce fait l'emprise foncière à prendre en compte dans le calcul du montant de la PVR sera incluse dans une bande de 60 mètres linéaires de part et d'autre de la voie. La PVR dans cette bande de 60 mètres s'applique sur une superficie de 4509 m <sup>2</sup> . Des travaux de viabilisation pour desservir ces parcelles doivent être entrepris dans le domaine de la voirie (renforcement de chaussée et aménagement d'une palette de retournement) des eaux pluviales, de l'éclairage public, de la desserte téléphonique, et de l'eau potable. Le coût de la réalisation de ces travaux est estimé à 72 986 € HT, mis à 100% à la charge des propriétaires fonciers. Le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi s'élève à 16,18€/m <sup>2</sup> H.T. Le périmètre des propriétés concernées est fixé à 60 mètres de part et d'autre de la voie.
2011-1097	M. Gressus	17/08/2011	Convention ayant pour objet la mise à disposition de Nantes Métropole d'un terrain destiné à l'implantation d'une construction temporaire utilisée dans le cadre de manifestations touristiques entrant dans les objectifs du développement touristique et du développement durable de Nantes Métropole, sur un terrain cadastré WN 501, sis 40 rue des collines à Nantes, appartenant à Nantes Métropole Aménagement, pour une durée de un an, renouvelable par voie d'avenant, à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2011. La mise à disposition du terrain est consentie à Nantes Métropole à titre gracieux.

2011-1098	R. Lannuzel	13/07/2011	Fuites d'eau potable – Remise gracieuse inférieure à 5 000 € TTC au profit de 12 abonnés, selon les critères définis dans le règlement de service de distribution d'eau potable. Opérateur : régie de l'eau.
2011-1099	C. Couturier	19/07/2011	Approbation du programme de l'opération relative à la réhabilitation du collecteur et des branchements d'assainissement de la rue Deshoulières à Nantes. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 96 167,22 € HT, soit 115 016,00 € TTC.
2011-1100	B. Chesneau	22/07/2011	Convention ayant pour objet le transfert de propriété du support du journal lumineux de Saint Aignan de Grandlieu au profit de Nantes Métropole, avec la commune de Saint Aignan de Grandlieu. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1101	G. Galliot	08/07/2011	Convention d'occupation temporaire du terrain de Bouguenais entre la commune de Bouguenais, le représentant du groupe des gens du voyage et Nantes Métropole pour autoriser le stationnement du groupe CAPELLO-VISSE-CAUBET du 10 au 17/07/2011 (soit 8 jours), dans le cadre du dispositif d'accueil communautaire des grands passages.
2011-1102	M. Gressus	15/07/2011	Convention ayant pour objet de définir les relations administratives, techniques et financières avec Eco-Folio en matière de collecte et de traitement des déchets de papiers visés par l'article L. 541-10-1 du Code de l'Environnement pour une durée de 2 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2011. En contrepartie, Nantes Métropole percevra des recettes relatives aux performances de collecte, de tri et de recyclage des matériaux.
2011-1103	J. Gillaizeau	21/07/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet de définir les modalités de réalisation et de financement des travaux relatifs au remplacement des réseaux aériens basse tension nus existants par du réseau torsadé sur supports existants - Boulevard du Général Buat à Nantes pour une durée de 4 mois, à compter de sa date de signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 25 740,00 €HT, au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-1104	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération "Villa Italique". Décision de financement - Agrément pour la construction de 6 logements PLS. Bénéficiaire : BOUYGUES IMMOBILIER.
2011-1105	B. Chesneau	28/07/2011	COUERON. Opération "Les Jardins de Korïa". Décision de financement - Agrément pour la construction de 3 logements PLS. Bénéficiaire : SCI KORïA.
2011-1106	B. Chesneau	28/07/2011	COUERON. Opération "Les Jardins de Korïa". Décision de financement - Agrément pour la construction de 6 logements PLS. Bénéficiaire : SCI KORïA.
2011-1107	B. Chesneau	28/07/2011	COUERON. Opération "Les Jardins de Korïa". Décision de financement - Agrément pour la construction de 2 logement PLS. Bénéficiaire: SCI KORïA.
2011-1108	B. Chesneau	28/07/2011	LA CHAPELLE SUR ERDE. Opération d'acquisition en VEFA de 39 logements. "Résidence des Platanes" - ATLANTIQUE HABITATIONS - Décision de clôture. Programmation 2009. <i>Annule et remplace la décision n° 2011-931.</i>
2011-1109	B. Chesneau	28/07/2011	SAUTRON. Opération "EHPAD L'Air du Temps". Décision de financement - Agrément pour la construction de 41 logements PLS. Bénéficiaire : la Nantaise d'Habitations - PROG 2011.
2011-1110	B. Chesneau	28/07/2011	SAUTRON. Opération "EHPAD L'Air du Temps" - Décision de financement - Agrément et subvention de 25 200 € pour l'opération de construction de 42 logements locatifs sociaux PLUS - Programmation 2011 - Bénéficiaire : La Nantaise d'Habitations.
2011-1111	JC. Lemasson	03/08/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chef de projet études à la délégation aux systèmes d'information. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs, à savoir au minimum / B 379 et au maximum / B 750, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1112	B. Chesneau	25/07/2011	Avenant n°3 à la convention précaire portant mise à disposition d'un terrain sis 42-44 route de Rennes à Orvault, appartenant à Nantes Métropole, au profit de la société JOUSSELIN SA, afin d'en prolonger la durée jusqu'au 30 juillet 2011. Les autres clauses de la convention demeurent inchangées.

2011-1113	JC. Lemasson	28/07/2011	Avenant N°5 au marché n° 2008-0940 avec le groupement TENESOL / EDF ENR SOLAIRE / EDF ENERGIES NOUVELLES ayant pour objet d'une part, de scinder la partie installation du générateur photovoltaïque de la partie maintenance de ce dernier concernant les modalités de réception des prestations et de la restitution de la retenue de garantie et d'autre part, d'appliquer une diminution du prix en raison de la non exécution de la maintenance sur la période du 18 juin 2009 au 09 octobre 2010 à compter de la date de notification de l'avenant correspondant. Le montant de cet avenant s'élève à - 6 024,00 € HT, soit une diminution de 0,20 %, portant le marché initial de 1 057 733,62 € HT, à 1 055 627,82 € HT, soit 1 262 530,88 € TTC, (avenants 1, 2, 3 et 4 compris).
2011-1114	C. Gautier	08/08/2011	Convention entre Nantes Métropole, la société des Editions Quo Vadis et la Société d'Equipement de Loire Atlantique, ayant pour objet de déterminer les modalités de participation au coût d'équipement de la ZAC «Haute Forêt» en vue d'une extension de programme de 1904 m <sup>2</sup> de SHON en complément d'un bâtiment industriel existant. A ce titre, la société des Editions Quo Vadis versera à la SELA la somme de 37 128 euros, dans le délai de trois mois après notification de l'arrêté de permis de construire modificatif.
2011-1115	B. Chesneau	18/08/2011	Cession pour un montant total de 965 € pour un ordinateur portable de marque Toshiba modèle Protégé R600 (valeur 775 €) et Iphone Apple modèle 3gs 16 go (valeur 190 €) à madame Jacquy-Vazquez. Sortie de l'inventaire comptable de ces biens. Protocole avec madame Jacquy-Vazquez ayant pour objet de préciser les modalités techniques et financières de cette cession.
2011-1116	JC. Lemasson	18/07/2011	Approbation du programme de l'opération relative à la mise en place d'une clôture en acier galvanisé à la station de la Contrie, dans le cadre des travaux d'aménagement pour la protection du site. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 75 000 € HT, soit 89 700 € TTC (valeur juin 2011).
2011-1117	B. Chesneau	28/07/2011	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Opération "Les Orangers" - Décision de financement - Agrément et subvention de 50 100 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-1118	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération "Résidence Sévria" - Décision de financement - Agrément et subvention de 40 300 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux 8 PLUS et 3 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-1119	B. Chesneau	28/07/2011	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Opération "Les Daphnés" - Décision de financement - Agrément et subvention de 58 300 € pour l'opération de construction de 13 logements locatifs sociaux 8 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-1120	B. Chesneau	18/07/2011	Avenant n°1 avec les sociétés SA PRODDWARE et PRODDWARE INNOVATION & DESIGN ayant pour objet le transfert du marché n°2011-1540 relatif à l'acquisition et la mise à jour de licences AUTOCAD et produits dérivés pour le compte du groupement de commandes informatiques (Nantes Métropole – Ville de Nantes) à la société PRODDWARE Innovation & Design à compter de la date de notification de l'avenant correspondant.
2011-1121	B. Chesneau	18/07/2011	Avenant n°1 au marché n°2007-1950, relatif à la location et la maintenance d'un copieur imprimante spécifique de type « Arts Graphiques » pour les besoins de Nantes Métropole avec le groupement AXES/XEROBAIL, ayant pour objet la prolongation de la durée de location et de maintenance du matériel jusqu'au 31 décembre 2012. Le montant de cet avenant est estimé à 3.493 € HT, soit une augmentation de 3,88 % par rapport à la consommation estimée jusqu'au 30/06/2012, sans pour autant dépassé le montant maximum du marché fixé à 90.000 € HT.
2011-1122	B. Aunette	13/07/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble non bâti, cadastré CI n°537 (pour moitié indivise), pour une superficie de 543 m <sup>2</sup> , situé en zone UB à Nantes, 26 B boulevard de Doulon, appartenant aux Consorts BUSSON, en vue de participer à l'opération Chronobus et particulièrement du pôle d'échange multimodal Boulevard de Doulon. Prix d'acquisition : 10 000 €.

2011-1123	B. Aunette	13/07/2011	Exercice du droit de préemption à titre gratuit sur l'immeuble non bâti, cadastré CI n°530, pour une superficie de 10 m <sup>2</sup> , situé en zone UB à Nantes, 26 boulevard de Doulon, appartenant aux Consorts BUSSON, en vue de participer à l'opération Chronobus et particulièrement du pôle d'échange multimodal Boulevard de Doulon.
2011-1124	M. Gressus	13/07/2011	Convention ayant pour objet la cession à titre gracieux du bien mobilier dénommé « Villa Déchets » au profit de l'association Tabakéro pour lui permettre de réaliser un projet en lien avec l'animation à la prévention des déchets.
2011-1125	JC. Lemasson	22/07/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AS n°511 d'une superficie de 1 097m <sup>2</sup> située à Couéron, lieudit Le Bois David, appartenant au DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE et constituant l'assiette foncière d'un réservoir d'eau propriété de Nantes Métropole. La valeur vénale de ce bien est inférieure à 75 000 € HT. Nantes Métropole supportera les frais de l'acte notarié.
2011-1126	J. Garreau	09/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à M. GUILLET Patrick d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1127	J. Garreau	09/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à M. MORAND Michel d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1128	B. Chesneau	25/07/2011	Convention d'occupation du Domaine Public Portuaire accordée par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire portant sur une parcelle d'une superficie de 6 241m <sup>2</sup> , sise Quai des Antilles à Nantes, en vue de faire procéder à sa surveillance et à son entretien dans le cadre d'un contrat conclu avec un prestataire. La convention est consentie à titre gratuit à compter du 1er juillet 2011 jusqu'au 31 décembre 2011.
2011-1129	JC. Lemasson	22/07/2011	Acquisition à titre gratuit des biens cadastrés AD n° 314 et 316 d'une superficie de 969 m <sup>2</sup> situés à Sainte-Luce-sur-Loire, ZAC de la Minais, route de la Minais, appartenant à la SELA, nécessaire à la desserte énergétique de la Zone d'Aménagement Concerté de la Minais par la réalisation d'une chaufferie bois afin de desservir en chaleur 470 logements ainsi que les équipements publics associés. Nantes Métropole supportera les frais d'acte notarié.
2011-1130	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec La Nantaise d'Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 126 000 € pour la construction de 42 logements sociaux "EHPAD - L'Air du Temps" à Sautron.
2011-1131	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 68 000 € pour l'acquisition en VEFA de 12 logements sociaux «Les Orangers» à La Chapelle-sur-Erdre.
2011-1132	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 56 000 € pour l'acquisition en VEFA de 11 logements sociaux «Résidence Sévria» à Nantes.
2011-1133	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 49 000 € pour la construction de 13 logements sociaux «Les Daphnés» à La Chapelle-sur-Erdre.
2011-1135	B. Chesneau	28/07/2011	BOUAYE. Opération "Le Clos du Tour" - Décision de financement - Agrément et subvention de 63 000 € pour l'opération de construction de 12 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 5 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : ATLANTIQUE HABITATIONS.
2011-1136	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération "Flore et Cens" - Décision de financement - Agrément et subvention de 20 100 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 8 logements locatifs sociaux 6 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : NANTES HABITAT.
2011-1137	B. Chesneau	28/07/2011	REZE. Opération "Les Jardins d'Ophélie" - Décision de financement - Agrément et subvention de 12 300 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux 2 PLUS et 1 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF COOPERATIVE.
2011-1138	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération "Opalescence / Orrion" - Décision de financement - Agrément et subvention de 30 900 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : NANTES HABITAT.

2011-1139	B. Chesneau	28/07/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Rue de Verdun" - Décision de financement - Agrément et subvention de 27 600 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs sociaux 5 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SAMO.
2011-1140	JC. Lemasson	22/07/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 55 habitants de Nantes Métropole d'une subvention d'un montant maximum de 20 euros.
2011-1141	B. Chesneau	25/07/2011	Abrogation de la décision n° 2010-1258 en date du 13 septembre 2010. Acquisition des parcelles cadastrées section BE614, BE616, BE620, BE621 pour 188 m <sup>2</sup> d'emprise situées boulevard des Sports et rue du Général de Gaulle à Vertou, appartenant à Bouygues Immobilier, nécessaire pour l'aménagement du Boulevard des Sports et de la rue du Général de Gaulle. Prix d'acquisition : 1 880 € auxquels viendront s'ajouter les frais d'acte notarié.
2011-1142	B. Chesneau	27/07/2011	Avenant n°1 au marché n°2011/3950, relatif aux travaux de réfection de voirie – Nantes - Pôle Nantes Ouest - avec le groupement EUROVIA ATLANTIQUE/BRETHOME, ayant pour objet de modifier le contenu des tranches conditionnelles n°1, n°2 et n°3 et d'adapter, en conséquence, le CCAP, l'acte d'engagement et le CCTP, à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1143	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Atlantique Habitations relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 46 000 € pour la construction de 12 logements sociaux «Le Clos du Tour» à Bouaye.
2011-1144	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Nantes Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 40 000 € pour l'acquisition en VEFA de 8 logements sociaux «Flore et Cens» à Nantes.
2011-1145	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 11 000 € pour l'acquisition en VEFA de 3 logements sociaux «Les Jardins d'Ophélie» à Rezé.
2011-1146	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Nantes Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 44 000 € pour l'acquisition en VEFA de 9 logements sociaux «Opalescence / Orrion» à Nantes.
2011-1147	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec la SAMO relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 36 000 € pour l'acquisition en VEFA de 7 logements sociaux «Rue de Verdun» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-1148	B. Chesneau	25/07/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue d'accompagner la mise en œuvre d'une politique de sécurité du système d'informations de Nantes Métropole, avec la société Formind pour une durée de 2 ans, à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à : partie forfaitaire : 45 105,00 € HT soit 53 945,58 € TTC - partie à prix unitaires indépendante de la partie à prix global et forfaitaire dans la limite de 20 000 € HT sur la durée globale du marché.
2011-1149	B. Chesneau	25/07/2011	Avenant n°2 au marché n°2007/3230, relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue François René de Chateaubriand, entre la rue Gauteries et le lieudit « le Clousy » à Carquefou avec le groupement Arcadis – 6ème Rue – MH Lighting, ayant pour objet d'approuver la nouvelle répartition du montant du marché de maîtrise d'œuvre, à compter de la date de sa notification. En effet, suite à la liquidation judiciaire de la société Jacques Le Bris, la société Arcadis reprend les prestations qui n'ont pas été réalisées par la société Jacques Le Bris. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1152	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame ATHIMON Micheline d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante
2011-1188	B. Chesneau	26/07/2011	Approbation du programme de l'opération relative à l'aménagement du secteur Port Boyer : liaison piétonne rue du Port Boyer. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixée à 58 528,43 € HT, soit 70 000 € TTC (valeur 2011).
2011-1189	J. Garreau	14/09/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame OLLIVIER Claire d'une subvention d'un montant de 200 euros - Conclusion de la convention correspondante.

2011-1190	JC. Lemasson	09/08/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de surveillant de travaux à la direction de l'Assainissement. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens supérieurs, à savoir au minimum /IB 322 et au maximum /IB 558, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1191	JP. Fougerat	19/08/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section EC 289 pour 1 180 m <sup>2</sup> d'emprise située impasse Alain Lombard à Saint Herblain appartenant à Loire Océan Développement et correspondant à la voirie du lotissement de la Chauvinière. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte sont à la charge de Loire Océan Développement.
2011-1192	B. Chesneau	01/08/2011	Modification de la régie de recettes et d'avances, créée au sein de Nantes Métropole, auprès de la société Compagnie des Eaux et l'Ozone-Veolia, 3 rue Marcel Sembat à Nantes, pour l'encaissement des produits et les remboursements des abonnés liés pour la gestion du service d'alimentation en eau potable des communes de Bouaye, Bouguenais, Brains, La Montagne, Le Pellerin, Rezé, Saint Aignan de Grandlieu, Saint Jean de Boiseau, Saint Léger les Vignes, ayant pour objet d'en faire sortir la commune de Les Sorinières et de l'intégrer à la régie n° 84461, qui fait désormais partie du nouveau contrat conclu pour les communes du sud-est, avec Vertou et Basse-Goulaine.
2011-1193	JC. Lemasson	22/07/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble non bâti, cadastré AN181, pour une superficie de 806,00 m <sup>2</sup> , situé en zone UB à Mauves-sur-Loire, rue du Clos du Moulin, appartenant à Madame LEMASSON Marie-Céline, afin de constituer une réserve foncière permettant l'aménagement d'une aire de stationnement, répondant à l'emplacement réservé n°12 au plan local d'urbanisme de la commune. Prix d'acquisition : 100 000 € net vendeur.
2011-1194	B. Chesneau	01/08/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser des travaux de serrurerie pour la mise en place de barrières au Zénith, avec la société EMFA pour une durée de 2 mois et 15 jours, à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 77 158,21 € HT soit 92 281,22 € TTC.
2011-1195	B. Chesneau	29/07/2011	Avenant n°1 au marché n°740, relatif au nettoyage des locaux de la Tour Bretagne avec la société P.C.S., ayant pour objet l'arrêt des prestations de nettoyage des locaux pour le demi 31 <sup>ème</sup> étage et le 32 <sup>ème</sup> étage de la Tour Bretagne. Cet avenant prendra effet courant octobre 2011 (la date exacte sera notifiée par courrier). Le montant de cet avenant s'élève à - 10 656,09 € HT/an, soit une diminution de 13,42 %, portant le montant du marché de 79 428,00 € HT/an, à 68 771,91 € HT/an, soit 82 251,20 € TTC/an.
2011-1196	B. Chesneau	27/07/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport et de restauration engagées par Monsieur Hervé FOURNIER, directeur de Terra 21, chargé de la mission d'assistance à l'élaboration du dossier de candidature de Nantes Métropole à l'accueil de la manifestation Velo-city en 2013, à l'occasion de son déplacement à Bruxelles du 23 août 2011.
2011-1197	B. Chesneau	28/07/2011	Autorisation donnée au mandataire Nantes Métropole Aménagement de signer le marché négocié après appel d'offres infructueux relatif aux études économiques commerciales et foncières sur le secteur de Nantes Pirmil Saint-Jacques et les Isles de Rezé avec le groupement Cushman et Wakefield pour une durée de 3 ans, à compter de sa notification. Le montant du marché est fixé à 59 900 € HT soit 71 640,40 € TTC.
2011-1198	B. Chesneau	28/07/2011	Autorisation donnée au mandataire Nantes Métropole Aménagement de signer le marché passé par appel d'offres restreint relatif à la mission d'études urbaines et voies et réseaux divers sur le secteur de Nantes Pirmil Saint-Jacques et les Isles de Rezé avec le groupement OBRAS pour une durée de 3 ans, à compter de la notification. Le montant du marché est fixé à 150 630 € HT soit 182 988 € TTC.
2011-1199	L. Plantive	01/08/2011	Approbation du programme de l'opération relative aux travaux de voirie rue Appert et rue Raspail accompagnant la création de la rue Colette Magny à Nantes. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 83 612,04 € HT, soit 100 000 € TTC.

2011-1201	L. Plantive	03/08/2011	Avenant n°1 à la convention en date du 23 janvier 2009 avec la SAMO relative au fonds communautaire pour la performance énergétique dans le logement social, ayant pour objet d'adapter les modalités de versement de la subvention à la fin de l'exécution des travaux de chacune des différentes opérations. Cet avenant prendra effet à compter de la date de sa notification.
2011-1202	L. Plantive	03/08/2011	Avenant n°1 à la convention en date du 12 novembre 2007 avec Nantes Habitat relative au fonds communautaire pour la performance énergétique dans le logement social, ayant pour objet de modifier les modalités de versement de la subvention afin de conditionner le paiement uniquement sur la réalisation des travaux qui concernent l'isolation thermique et les menuiseries extérieures. Cet avenant prendra effet à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1203	L. Plantive	03/08/2011	Avenant n°1 à la convention en date du 19 décembre 2008 avec Nantes Habitat relative au fonds communautaire pour la performance énergétique dans le logement social, ayant pour objet de modifier les modalités de versement de la subvention afin de conditionner le paiement uniquement sur la réalisation des travaux qui concernent l'isolation thermique et les menuiseries extérieures. Cet avenant prendra effet à compter de la date de sa notification. Cet avenant n'a pas d'effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1204	L. Plantive	03/08/2011	Avenant n°1 à la convention en date du 16 décembre 2008 avec Atlantique Habitations relative au fonds communautaire pour la performance énergétique dans le logement social, ayant pour objet de supprimer l'opération Moulin du Bois de la liste des opérations subventionnées, de réajuster le montant de la subvention à 115 000 € maximum au lieu de 140 500 € maximum suite à l'abandon de cette opération, de modifier les modalités de versement des acomptes et du solde en conséquence. Cet avenant prendra effet à compter de la date de sa notification.
2011-1206	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération "Villa Chénaie" - Décision d'annulation de la décision de réservation d'agrément pour la réalisation de 66 logements en location-accession n° 2010-1665 du 22/11/2010 - Bénéficiaire : SCP CIF Coopérative.
2011-1207	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération d'acquisition en VEFA de 12 logements PLUS - "Pré Gauchet" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1208	B. Chesneau	28/07/2011	NANTES. Opération d'acquisition en VEFA de 5 logements PLS - "Pré Gauchet" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1209	B. Chesneau	28/07/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Grande Lande" - Décision de financement - Agrément et subvention de 8 400 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux 2 PLUS et 1 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : HARMONIE HABITAT.
2011-1210	B. Chesneau	28/07/2011	SAUTRON. Opération "Résidence de l'Aubier" - Décision de financement - Agrément et subvention de 41 100 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux 7 PLUS et 4 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : SAMO.
2011-1211	B. Chesneau	28/07/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Althéa" - Décision de financement - Agrément et subvention de 23 300 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 6 logements locatifs sociaux 4 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF Coopérative.
2011-1212	B. Chesneau	28/07/2011	SAINT-HERBLAIN. Opération "Clos Ami 3" - Décision de financement - Agrément et subvention de 15 600 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux 4 PLUS et 1 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF Coopérative.
2011-1213	B. Chesneau	28/07/2011	BOUGUENAIS. Opération "Résidence du Bourg" - Décision de financement - Agrément et subvention de 23 000 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 5 logements locatifs sociaux 3 PLUS et 2 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF Coopérative.
2011-1214	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Harmonie Habitat relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 8 000 € pour l'acquisition en VEFA de 3 logements sociaux «Grande Lande» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-1215	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec la SAMO relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 41 000 € pour l'acquisition en VEFA de 11 logements sociaux «Résidence de l'Aubier» à Sautron.

2011-1216	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 22 000 € pour l'acquisition en VEFA de 6 logements sociaux «Althéa» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-1217	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 17 000 € pour l'acquisition en VEFA de 5 logements sociaux «Clos Ami 3» à Saint-Herblain.
2011-1218	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 19 000 € pour l'acquisition en VEFA de 5 logements sociaux «Résidence du Bourg» à Bouguenais.
2011-1219	B. Chesneau	28/07/2011	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Opération "Résidence Plaisance" - Décision de financement - Agrément et subvention de 79 000 € pour l'opération de construction de 17 logements locatifs sociaux 10 PLUS et 7 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : VILOGIA.
2011-1220	B. Chesneau	28/07/2011	Convention avec Vilogia relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 96 000 € pour la construction de 17 logements sociaux «Résidence Plaisance» à La Chapelle-sur-Erdre.
2011-1221	L. Plantive	04/08/2011	Demande de subvention FEDER ayant pour objet le versement de 500 000 € au profit de Nantes Métropole pour la réalisation de la plateforme de services en ligne : e-démarches.
2011-1222	L. Plantive	04/08/2011	Avenant n°1 au marché relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : stratégie urbaine et cohérence générale du cœur de l'agglomération nantaise avec le groupement BVBA SMETS Consulting / UAPS, ayant pour objet de préciser la répartition des honoraires entre les co-traitants, à compter de la date de sa notification. L'avenant est sans incidence financière.
2011-1245	J. Garreau	30/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Madame SEGUER Karine d'une subvention d'un montant de 62,25 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1246	J. Gillaizeau	12/08/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet l'effacement des réseaux aériens basse tension, situés rue Joseph Cugnot à Carquefou, pour une durée prenant effet à compter de la date de signature par les parties et prendra fin à la date du paiement intégral des sommes dues par Nantes Métropole à ERDF. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 16 236 € HT, au profit d'ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-1247	L. Plantive	04/08/2011	Convention avec la commune de Thouaré-sur-Loire ayant pour objet la gestion du cimetière métropolitain « de la Noé », pour une durée de 6 ans, à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2011. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 10 999,64 € TTC, au profit de la commune de Thouaré-sur-Loire.
2011-1248	L. Plantive	05/08/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif à la réalisation d'aménagement de sécurité et de quai bus sur la rue du Port aux Meules secteur Landas-Angebarrière et Portereau situé sur la commune de Vertou attribué à la société SAUVETRE seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 123 809 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 127 756,70 € HT, soit 152 797,01 € TTC, représentant une augmentation de 3 947,70€ HT, soit 3,18 % de la masse initiale.
2011-1249	L. Plantive	04/08/2011	Avenant n°1 au marché relatif aux prestations de suivi-animation pour l'OPAH du secteur Decré Bouffay à Nantes avec la société URBANIS, ayant pour objet d'ajuster les missions du titulaire au nouveau dispositif de l'Opération de Restauration Immobilière, plus coercitif à l'encontre des propriétaires, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 15 000 €HT, soit une augmentation de 2 %, portant le marché initial de 759 568 €HT à 775 118 €HT, soit 927 041,128 € TTC.
2011-1250	L. Plantive	18/08/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de la réalisation de timbres officiels, avec la société Empreinte Océane pour une durée initiale de 1 an, reconductible par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, à compter de la date de notification ou de la date indiquée dans un courrier ultérieur. Le montant total des commandes pour la durée initiale du marché est fixé à 20 000 € HT maximum, sans montant minimum.
2011-1251	R. Lannuzel	05/09/2011	Fuites d'eau potable – Remise gracieuse inférieure à 5 000 € TTC au profit de 16 abonnés, selon les critères définis dans le règlement de service de distribution d'eau potable. Opérateur : régie de l'eau.



2011-1253	L. Plantive	11/08/2011	NANTES. Opération "La Villa Diane". Décision de financement - Agrément pour la construction de 7 logements PLS. Bénéficiaire : SCCV LA VILLA DIANE.
2011-1254	L. Plantive	11/08/2011	NANTES. Opération "Le Clos Saint-Maxime". Décision de financement - Agrément pour la construction de 6 logements PLS. Bénéficiaire : SCCV LE CLOS SAINT-MAXIME.
2011-1255	L. Plantive	11/08/2011	NANTES. Opération "Le Edouard V". Décision de financement - Agrément pour la construction de 6 logements PLS. Bénéficiaire : SCCV LE EDOUARD V.
2011-1257	L. Plantive	10/08/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section AB152, AB166, AB165, AB164, AB260, AB262, AB266, AB268, AB270, AB272, AB274, AB276, AB278, AB281, AB283 pour 1 579 m <sup>2</sup> d'emprise située rues du Clos de la Forêt, des Charmes, des Chênes, des Saules sur la commune de Les Sorinières et appartenant à l'association syndicale libre des propriétaires du lotissement « Le Clos de la Forêt », en vue de leur classement dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de ces parcelles est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de Nantes Métropole.
2011-1258	L. Plantive	10/08/2011	Abrogation de la décision d'acquisition n°2011-567 portant sur la parcelle cadastrée AK435 pour 19 m <sup>2</sup> d'emprise, située 11 rue de la Maillardière sur la commune de Les Sorinières, appartenant Monsieur Olivier BON. Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée AK435 pour 19 m <sup>2</sup> d'emprise située 11 rue de la Maillardière sur la commune de Les Sorinières appartenant à Madame Madeleine ROLAND épouse BITEAU et Monsieur Olivier BON, nécessaire pour l'aménagement de la rue de la Maillardière. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de Nantes Métropole.
2011-1259	JF. Retière	04/08/2011	Exercice du droit de préemption sur une emprise d'environ 468 m <sup>2</sup> de la zone 1AUc du Plan local d'urbanisme, située dans la ZAD de la Télindière, emprise dépendant de la parcelle cadastrée section F n° 123 d'une superficie totale de 995 m <sup>2</sup> , faisant partie de l'ensemble immobilier vendu avec la parcelle bâtie F 145 (138 m <sup>2</sup> ) situé à Saint-Jean-de-Boiseau, « Les gruches », appartenant à M. Julien GOUY, 9 rue Abbé Henri Garnier, la Télindière 44640 St Jean de Boiseau en vue de constituer des réserves foncières dans le cadre de la maîtrise de la spéculation foncière de la zone pour un aménagement futur en termes d'habitats individuels et/ou collectifs, notamment en poursuivant l'urbanisation du cœur d'îlot de village de la Télindière par la construction de 80 logements. Prix d'acquisition : 4 680 €, avec faculté, à défaut d'acceptation de cette offre, de faire fixer le prix comme en matière d'expropriation et, sur justification d'un mandat régulier, de verser des honoraires de négociation dont le montant indiqué dans la DIA est de 5 000 €.
2011-1260	L. Plantive	11/08/2011	NANTES. Opération "Garden Park" - Décision de financement - Agrément et subventions de 50 600 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs sociaux 8 PLUS et 4 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : VILOGIA.
2011-1261	L. Plantive	11/08/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Résidence Manaé" - Décision de financement - Agrément et subvention de 13 600 € pour l'opération d'acquisition en VEFA de 3 logements locatifs sociaux 2 PLUS et 1 PLA I - Programmation 2011 - Bénéficiaire : CIF COOPERATIVE.
2011-1262	L. Plantive	11/08/2011	NANTES. Opération "Euronantes Gare - Les Etoiles de la Loire" - Décision d'annulation de la décision de clôture d'opération n° 2011-526 du 15/04/2011 pour 10 logements PLUS - Bénéficiaire : La Nantaise d'Habitations.
2011-1263	L. Plantive	11/08/2011	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE. Opération "Route de Saint-Sébastien" - Décision d'annulation de la décision de clôture d'opération n° 2011-535 du 15/04/2011 pour 26 logements PLUS - Bénéficiaire : SAMO.
2011-1264	JF. Retière	08/08/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur - Attribution à 39 habitants de Nantes Métropole d'une subvention d'un montant maximum de 20 euros.
2011-1265	L. Plantive	11/08/2011	Déclassement du domaine public des parcelles cadastrées PV700 et PV701, d'une contenance totale de 46m <sup>2</sup> , situées sur la commune de Nantes. Cession à la Société ESPACIL Construction desdites parcelles pour un montant de 4.600 € HT, les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.

2011-1266	L. Plantive	11/08/2011	Convention avec CIF Coopérative relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 11 000 € pour l'acquisition en VEFA de 3 logements sociaux «Résidence Manaé» à Saint-Sébastien-sur-Loire.
2011-1267	L. Plantive	11/08/2011	Convention avec Vilogia relative à l'attribution d'une subvention d'équipement de 48 000 € pour l'acquisition en VEFA de 12 logements sociaux «Garden Park» à Nantes.
2011-1268	L. Plantive	09/08/2011	Carquefou – La Charmelière – Le financement d'équipements complémentaires nécessaires à la viabilité des terrains et/ou des lots à bâtir situés le long de la route de Thouaré peut être envisagé par la mise en œuvre d'une participation pour voies et réseaux. La propriété riveraine concernée à viabiliser (ZK 68) constitue une parcelle encore non urbanisée et qui doit être viabilisée. En application de l'alinéa 4 de l'article L 332-11-1, la distance de quatre vingt mètres à compter de la voie est repoussée à cent mètres en raison de circonstances locales particulières. En effet, la configuration du site, en façade de la route de Thouaré et son fonds de parcelle adossé à la zone A et sa vocation économique nécessitant des surfaces importantes pour les bâtiments et les infrastructures qui y sont rattachés, rendent nécessaire l'allongement de la bande de 80 mètres à 100 mètres. La PVR dans la limite des 100 mètres linéaires s'applique conformément au code de l'urbanisme sur une superficie de 25 170 m <sup>2</sup> . Des travaux de viabilisation pour desservir cette parcelle doivent être entrepris dans le domaine de l'assainissement eaux usées, de l'électricité, des télécoms. Le coût de la réalisation de ces travaux est estimé à 87 108,20 € HT, mis à 100 % à la charge des propriétaires fonciers. Le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi s'élève à 3,46 €/m <sup>2</sup> HT. Le périmètre des propriétés concernées est fixé à 100 mètres de la voie.
2011-1269	L. Plantive	11/08/2011	Avenant n°1 au marché n°2010-2940, relatif au lot n°3 – Espaces verts, mobilier et jeux pour l'aménagement de l'espace central du Clos Toreau à Nantes avec la société Jourdanière Nature, ayant pour objet le déplacement de jeux, l'évacuation de déblais, la modification du modèle de mobilier béton, la réalisation d'une clôture, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 6 828,05 € HT, soit une augmentation de 2,05 %, portant le marché initial de 333 144,90 € HT à 339 972,95 € HT, soit 406 607,65 € TTC.
2011-1270	L. Plantive	11/08/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Serge BONNEFOY, de Terres en Ville, à l'occasion de son déplacement à Nantes le 26 août 2011, dans le cadre du séminaire de restitution du programme Anatole organisé à Nantes du 25 au 27 août 2011.
2011-1271	L. Plantive	11/08/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée AS41 pour 927 m <sup>2</sup> d'emprise dénommée rue du Canton du Bois située sur la commune de Les Sorinières appartenant aux copropriétaires du lotissement "Le Canton du Bois" en vue de son classement dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-1272	L. Plantive	11/08/2011	Classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée AK164 située rue du Menhir sur la commune de Les Sorinières.
2011-1273	L. Plantive	11/08/2011	Classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée AL794 située 41 rue Busson Billault sur la commune Basse-Goulaine.
2011-1274	L. Plantive	11/08/2011	Classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée AR480 située 16 rue du Petit Bois sur la commune Basse-Goulaine.
2011-1275	J. Gillaizeau	10/08/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue d'acquiescer et d'assurer la maintenance des détecteurs gaz, stations tests, et des appareils respiratoire isolant (ARI) pour les services de Nantes Métropole, avec la société Promat pour les lots 1 (détecteurs mono gaz portables, fixes et stations tests), 2 (détecteurs trois gaz et stations tests), 3 (détecteurs 4 et 5 gaz et stations tests), 5 (Ari et bouteilles) , et avec la société Somatico pour le lot 4 (autosauveteurs oxygène) pour une durée d'une année, renouvelable deux fois, à compter de la date de notification du marché. Pour la période initiale du marché, les montants maximum sont fixés de la manière suivante : pour le lot 1 : 9 000 € HT soit 10 764 € TTC ; pour le lot 2 : 15 000 € HT soit 17 940 € TTC ; pour le lot 3 : 3 000 € HT soit 3 588 € TTC ; pour le lot 4 : 15 000 € HT soit 17 940 € TTC ; pour le lot 5 : 5 000 € HT soit 5 980 € TTC.

2011-1276	JF. Retière	11/08/2011	Exercice du droit de priorité sur l'immeuble non bâti, cadastré section WV n°102 pour partie, pour une superficie de 16 457 m <sup>2</sup> , situé en zone UM à Nantes, 9005 Chemin de l'Herbergement appartenant à l'ETAT - Domaine Gestion afin de permettre la réalisation d'équipements collectifs, le développement des loisirs et du tourisme, en se concrétisant par la réalisation d'un stade couvert d'athlétisme. Prix d'acquisition : 720 000 €.
2011-1277	C. Couturier	18/08/2011	Avenant n°2 à la convention n°080165201 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (A.E.L.B.) fixant les conditions par lesquelles l'Agence apporte à Nantes métropole un soutien financier pour la restauration du Cens afin d'en prolonger la durée de validité d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 30 septembre 2012. Au total, la durée de validité de la convention est de 4 années.
2011-1278	L. Plantive	19/08/2011	Avenant n°2 ayant pour objet le transfert du marché n°2009-2020 relatif à la fourniture de la signalisation verticale permanente de police – fourniture et pose de signalisation directionnelle – fourniture de plaques de rue sur le territoire de Nantes Métropole (lot 1) conclu avec la société SES Signalisation à la société SES Nouvelle à compter de la date de notification de l'avenant correspondant, suite au redressement judiciaire de la société SES Signalisation.
2011-1279	G. Galliot	17/08/2011	Attribution d'une subvention à la Société CANDY d'un montant maximum de 4 826 € pour la réhabilitation des parties communes de l'immeuble situé 4/5/6 Place du Pilon à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décrété Bouffay.
2011-1280	G. Galliot	17/08/2011	Attribution au Cabinet GAALON GUERLESQUIN d'une subvention d'un montant maximum de 7 347 € pour la réalisation d'un diagnostic sur l'immeuble situé 4 Rue Fénelon à NANTES, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Décrété Bouffay.
2011-1281	L. Plantive	05/08/2011	Déclassement partiel du domaine public de voirie, à l'angle de la rue Viviani et du boulevard du Général de Gaulle à Nantes, d'un volume en sursol à partir de la cote 15,05 NGF et sans limite de hauteur, qui représente une projection au sol de 53m <sup>2</sup> issue de la parcelle CV 33p. Ce volume sera cédé à la SAMOA sous la forme d'un apport en nature pour permettre la réalisation d'un projet immobilier.
2011-1282	L. Plantive	16/08/2011	ORVAULT. Opération "Le Robinier". Décision de financement - Agrément pour la construction de 10 logements PLS. Bénéficiaire : SCI Ataraxia - PROG 2011.
2011-1283	L. Plantive	16/08/2011	BOUGUENNAIS. Opération de construction de 15 logements PLUS - "La Gaudinière" - Atlantique Habitations - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1284	L. Plantive	16/08/2011	BOUGUENNAIS. Opération de construction de 15 logements PLUS - "La Gaudinière" - Atlantique Habitations - Décision de clôture pour surcharge foncière. Programmation 2006.
2011-1285	JF. Retière	11/08/2011	Cession du bien non bâti cadastré section TY n° 264 pour une superficie de 20 m <sup>2</sup> , et TY n° 266 pour une superficie de 3 m <sup>2</sup> , situé à Nantes, 86 et 88 route de St-Herblain, à l'Association ARRIA 13 Bd des Poilus 44300 Nantes, en vue de la construction d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique pour un montant de 1 012,00 € HT; les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de l'Association ARRIA.
2011-1286	M. Gressus	18/08/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser des prestations de conseil et conception d'outils de communication concernant la gestion des déchets sur le territoire de Nantes Métropole, avec la Société BASILIC COMMUNICATION pour une durée de un an reconductible à trois reprises par période d'un an. Le montant du marché est fixé à 44 581 € HT soit 47 032,95 € TTC, pour la première année.
2011-1287	L. Plantive	18/08/2011	Acquisition à titre gratuit des parcelles en nature de voirie, cadastrées CN n° 851 pour 204 m <sup>2</sup> , CN n° 852 pour 124 m <sup>2</sup> , CN n° 856 pour 390 m <sup>2</sup> , CN n° 858 pour 274 m <sup>2</sup> , CN n° 863 pour 103 m <sup>2</sup> et CN n° 866 pour 59 m <sup>2</sup> , situées rue Alexandre Huchon à Rezé et appartenant à la société Lamotte Constructeur. La valeur vénale de ces parcelles de terrain nu est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié seront pris en charge par Nantes Métropole.

2011-1288	L. Plantive	18/08/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle de terrain nu cadastrée CL n° 814p pour environ 255 m <sup>2</sup> (futurs parcelles CL n° 867 pour 235 m <sup>2</sup> et CL n° 869 pour 20 m <sup>2</sup> ) située rue Théodore Monod à Rezé appartenant à la SNC Marignan Résidences, dans le cadre du projet de voirie d'accès de la zone 1 AUB de Fouin à la rue du Pélican à Rezé. La valeur vénale de ces parcelles de terrain nu est inférieure à 75 000 euros HT. Les frais d'acte notarié et de document d'arpentage seront pris en charge par Nantes Métropole.
2011-1289	L. Plantive	16/08/2011	SAINT JEAN DE BOISEAU – Aménagement du Parking de l'Égalité - Modification de l'enveloppe financière prévisionnelle portée de 62 709,04 € HT à 66 709,04 € H.T., soit 79 784,01 € T.T.C, suite à la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires imprévus provoqués par l'écroulement d'un mur sur le chantier.
2011-1290	L. Plantive	16/08/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif à l'aménagement du Parking de l'Égalité à Saint Jean de Boiseau attribué à la société COLAS CENTRE OUEST seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 61 335,60 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 65 335,60 € HT, soit 78 141,38 € TTC, représentant une augmentation de 4 000,00 € HT, soit 6,52 % de la masse initiale.
2011-1291	L. Plantive	18/08/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement, et de restauration engagées par Melle Héloïse EVEN, agent de Nantes Métropole, qui accompagnera Mme Michèle GRESSUS, Vice-Présidente de Nantes Métropole dans le cadre du Congrès de l'Association des Régions pour le Recyclage et la Gestion durable des Ressources qui se tiendra à Gênes du 25 au 27 octobre 2011.
2011-1292	B. Bolzer	23/08/2011	Convention avec NGE ayant pour objet la mise à disposition de trois vélos traditionnels dans le cadre des déplacements professionnels des agents de Nantes Métropole, pour une durée d'un an, à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2011 jusqu'au 30 juin 2012. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 324 € TTC, au profit de NGE.
2011-1293	B. Bolzer	23/08/2011	Convention avec NGE ayant pour objet la mise à disposition de trois vélos à assistance électrique dans le cadre des déplacements professionnels des agents de Nantes Métropole, pour une durée de trois ans, à compter du 12 juillet 2011 jusqu'au 11 juillet 2014. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 2 124 € TTC, au profit de NGE.
2011-1294	L. Plantive	19/08/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Gérard Magnin d'Energy Cities à l'occasion de son déplacement à Nantes du 24 au 25 mai 2011, dans le cadre du séminaire managérial Plan Climat organisé à Nantes du 23 au 27 mai 2011.
2011-1295	L. Plantive	26/08/2011	Aide à l'accession à la propriété – Attribution à Madame VINCOT d'une subvention d'un montant de 3000 euros pour l'acquisition d'un terrain et la construction d'un logement neuf situé 60, rue du Moulin des Landes aux Sorinières. Conclusion de la convention correspondante. Abrogation de la décision n°2010-1861 en raison de l'abandon du projet par le demandeur.
2011-1296	JP. Fougerat	25/08/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section DI 307 pour 61 m <sup>2</sup> d'emprise située 19, rue des Grands Taillis sur la commune de Saint Sébastien-sur-Loire et appartenant à Monsieur et Madame NOTELET Serge et Monsieur et Madame LARRIEU Georges, cette parcelle étant intégrée au trottoir. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 € HT. Nantes Métropole supportera les frais notariés.
2011-1297	JP. Fougerat	25/08/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section DI 308 pour 24 m <sup>2</sup> d'emprise située 17, rue des Grands Taillis sur la commune de Saint Sébastien-sur-Loire et appartenant à Mesdames LARRIEU et NOITELET née BATARD, cette parcelle étant intégrée au trottoir. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 € HT. Nantes Métropole supportera les frais notariés.
2011-1298	JP. Fougerat	25/08/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement, et de restauration engagées par Thomas QUERO, agent de Nantes Métropole, à l'occasion de son déplacement à Montréal du 21 au 29 août 2011 pour accompagner M. Ronan DANTEC, vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre du Sommet mondial Ecocité 2011, organisé par le Centre d'écologie urbaine de Montréal.

2011-1299	JF. Retière	30/08/2011	Convention fixant les modalités d'attribution du titre TEMPO, avec l'association Toit à Moi pour les personnes hébergées dans cet établissement. La convention est conclue pour une durée d'un an, à compter de la date de notification, renouvelable quatre fois par période d'un an chacune. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1300	J. Garreau	29/08/2011	Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique – Attribution à Mme GUILBAUD Laurence d'une subvention d'un montant de 300 euros - Conclusion de la convention correspondante.
2011-1301	JF. Retière	26/08/2011	Conventions entre Nantes Métropole et la Caisse des Dépôts : une sur le projet Libertan, une sur le projet Logistique urbaine. Ces conventions ont pour objet de définir les conditions de versement de la subvention de la Caisse des Dépôts, les obligations de Nantes Métropole dans ce cadre et les modalités de suivi de la réalisation des prestations d'études, pour la durée du Programme d'Investissements d'Avenir, Ville de demain. En contrepartie, pour ces deux conventions relatives à des crédits d'ingénierie, Nantes Métropole percevra de la Caisse des Dépôts, la somme de 59 500 € HT pour le projet Libertan et 70 000 € HT pour le projet sur la logistique urbaine (ou 35% du montant des études), soit 154 882 € TTC.
2011-1302	JP. Fougerat	25/08/2011	Déclaration sans suite pour des motifs d'intérêt général de la procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de dalles et pavés en granit pour les services de Nantes Métropole en raison des offres incomplètes, inappropriées ou inacceptables.
2011-1303	B. Bolzer	24/08/2011	Défense des intérêts de Nantes Métropole devant le Tribunal administratif de Nantes dans le cadre d'un contentieux entre Madame Jeanine ROUAULT, agent de Nantes Métropole, et le Centre Universitaire Hospitalier de NANTES, dont l'erreur médicale aurait eu entre autres pour conséquence des arrêts de travail d'une durée de huit mois de Madame Rouault.
2011-1304	JP. Fougerat	25/08/2011	Avenant n°1 au marché n°2011-3050 relatif aux travaux de rénovation du pont Saint-mihiel à Nantes (lot n°1) avec la société SORESPI BRETAGNE, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires permettant de prendre en compte un procédé technique différent de celui décrit initialement pour la réfection de la protection anticorrosion des candélabres, à compter de la date de sa notification. Le montant de cet avenant s'élève à 4 600,00 € H.T., soit une augmentation de 4,79 %, portant le marché initial de 95 914,00 € H.T à 100 514,00 € HT.
2011-1305	C. Gautier	05/09/2011	Convention ayant pour objet la mise à disposition gratuite de matériel, avec l'association ALISEE, pour une durée de 3 ans à compter de sa notification, pour lui permettre d'assurer des actions de sensibilisation des particuliers aux économies d'énergie.
2011-1306	JP. Fougerat	26/08/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Bernard PECQUEUR, professeur à l'université de Grenoble à l'occasion de son déplacement à Nantes du 26 août 2011, dans le cadre du séminaire de restitution du programme Anatole organisé à Nantes du 25 au 27 août 2011.
2011-1307	C. Gautier	22/08/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser une mission d'audit des conventions d'occupation entre la SEMMINN et les concessionnaires du MIN de Nantes et d'évaluation des indemnités dues au titre de la rupture anticipée de ces conventions, avec Ernst & Young pour une durée de 4 mois, à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à 52 000 € HT soit 62 192 € TTC.
2011-1308	L. Plantive	29/08/2011	CARQUEFOU. Opération de construction de 30 logements PLUS - "Ilôt des Marquis" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2007.
2011-1309	L. Plantive	29/08/2011	BOUGUENNAIS. Opération de construction de 12 logements PLUS - "la Grande Ouche" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1310	L. Plantive	29/08/2011	NANTES. Opération d'acquisition en VEFA de 8 logements PLUS - "Ouche de Versailles" - Nantes Habitat - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1311	JP. Fougerat	29/08/2011	Les travaux faisant l'objet du marché relatif à l'aménagement de la Rue du Stade attribué à la société COLAS CENTRE OUEST seront poursuivis au-delà de la masse initiale de 110 501,00 € HT. Le montant limite jusqu'auquel les travaux pourront être poursuivis est fixé à la somme de 115 978,48 € HT, soit 138 710,26 € TTC, représentant une augmentation de 5 477,48 € HT, soit 4,96 % de la masse initiale.

2011-1312	L. Plantive	29/08/2011	NANTES. Opération d'acquisition en VEFA de 26 logements PLUS - "Route de Saint-Sébastien" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1313	L. Plantive	29/08/2011	NANTES. Opération de construction de 10 logements PLUS - "Euronantes Gare Ilot 2c2" - LA NANTAISE D'HABITATIONS - Décision de clôture. Programmation 2006.
2011-1314	L. Plantive	01/09/2011	ORVAULT. Opération "Les Anges d'Ormédo". Décision de confirmation d'agrément PSLA - Programmation 2011 – Bénéficiaire : Maison Familiale de Loire-Atlantique.
2011-1315	L. Plantive	01/09/2011	NANTES. Opération "Pré Gauchet" - Décision d'annulation de la décision de clôture d'opération n° 2011-1207 du 28/07/2011 pour 12 logements PLUS - Bénéficiaire : La SAMO.
2011-1316	JP. Fougerat	31/08/2011	Convention relative à la mise à disposition de salles de réunion, de la salle d'exposition et de 3 emplacements de stationnement dans le parking en sous-sol de l'immeuble du Champ de Mars à Nantes, par Nantes métropole au profit du syndicat mixte de l'Orchestre National des Pays de Loire (ONPL). La date d'effet de cette convention est fixée au 1er septembre 2011 pour une durée de 6 ans et s'achèvera au plus tard le 31 août 2017.
2011-1317	J. Gillaizeau	09/09/2011	Convention avec ERDF ayant pour objet l'effacement des réseaux aériens basse tension situés rue de la Matrasserie sur la commune de Bouguenais pour une durée de 4 mois, à compter de la date de signature par les parties, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 26 000,00 € H.T., au profit de ERDF. Ce montant sera ajusté en fonction du coût réel des travaux réalisés.
2011-1318	J. Gillaizeau	09/09/2011	Convention avec FRANCE TELECOM ayant pour objet la réalisation des travaux d'effacement du réseau aérien de communications électroniques situé rue de la Matrasserie sur la commune de Bouguenais pour une durée de 60 jours calendaires, à compter de la date de notification par Nantes Métropole à FRANCE TELECOM de la convention, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 7 360,00 € HT, au profit de FRANCE TELECOM. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de FRANCE TELECOM la somme de 1 764,00 € HT.
2011-1319	JP. Fougerat	31/08/2011	Convention de résiliation du bail Commercial concernant les locaux sis 29 Boulevard du Tertre à Nantes, avec la SCI TERTRE 1 qui s'achèverait le 30 juin 2013. Nantes Métropole n'a plus l'usage de ces locaux. Cette résiliation aura lieu sans versement d'indemnités conformément à l'accord du propriétaire.
2011-1320	C. Couturier	01/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de procéder à l'extension et à la réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées rue des Ouches sur la commune de Rezé, avec la société DLE Ouest pour une durée de 5 semaines, à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le montant du marché est fixé à 89 170,00€ HT soit 106 647,32€ TTC.
2011-1321	G. Retière	12/09/2011	COUERON. Opération de construction de 20 logements PLUS - "ZAC Ouest centre Ville" - SAMO - Décision de clôture. Programmation 2007.
2011-1322	JP. Fougerat	31/08/2011	Convention précaire pour la mise à disposition d'une partie (2 m <sup>2</sup> ) de la terrasse, appartenant à Nantes Métropole, située au 32 <sup>ème</sup> étage de la Tour de Bretagne, place Bretagne à Nantes au profit de la société SAS N7 TV 10. La convention prend effet le 1er septembre 2011 et se terminera le 4 septembre 2011. Le montant de la redevance d'occupation de la terrasse est de 50 € pour cette période.
2011-1323	JP. Fougerat	08/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'acquisition et la maintenance d'un logiciel de gestion intégrée de la distribution de l'eau (GIDE), avec la société CARL INTERNATIONAL pour un montant fixé à 173 851 € HT soit 207 925,79 € TTC.
2011-1324	G. Retière	12/09/2011	Convention ayant pour objet de préciser les modalités d'attribution et de versement de la subvention de la ville de Saint-Jean de Boiseau auprès de Nantes Métropole pour la réalisation de l'étude de programmation urbaine sur l'ilôt Landas/Les Ormes. En contrepartie, Nantes Métropole percevra de la ville de St Jean de Boiseau 50 % du coût hors taxe de la tranche ferme, soit 12 225,00 € HT auxquels s'ajouteront en cas d'affermissement des tranches conditionnelles 50 % du coût HT de ces tranches, soit 8 534,50 €, soit au total 20 762,50 € HT.

2011-1325	JP. Fougerat	26/08/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Maurice BERTHIAU, Directeur de la Mission Solidarités et Coopérations Internationales, à l'occasion de son déplacement à Cotonou (BENIN) du 28 août au 3 septembre 2011, pour accompagner M. Octave CESTOR, conseiller communautaire, missionné au titre de la coopération décentralisée portée par Nantes Métropole, en direction de l'Afrique et des Caraïbes, dans le cadre de l'Alliance Internationale des Villes pour le Devoir de Mémoire et le Développement.
2011-1326	B. Aunette	01/09/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble non bâti, cadastré VI n°132, pour une superficie de 456 m <sup>2</sup> , situé dans la zone d'aménagement différé « Boisbonne » à Nantes, Les Terres de la Boisbonnière, appartenant aux Consorts QUILHET pour constituer des réserves foncières dans le cadre de la maîtrise de la spéculation foncière en vue de l'ouverture à l'urbanisation de ces secteurs et d'un aménagement futur de la zone en terme d'habitats individuels et/ou collectifs, et particulièrement sur le secteur, par la création d'une potentialité de construction à long terme qui permettra à la commune de Nantes de satisfaire aux obligations du Programme Local de l'Habitat et au développement de nouvelles activités économiques. Nantes Métropole exerce son droit de préemption et propose d'acquérir ce bien au prix de 8 200 €, avec faculté à défaut d'acceptation de cette offre, de faire fixer le prix comme en matière d'expropriation, toute autre charge ou indemnité non mentionnée dans la DIA restant exclue.
2011-1327	A. Mazzorana-Kremer	06/09/2011	Avenant n° 5 à la convention conclue avec le Syndicat Mixte GIGALIS ayant pour objet la mise à disposition d'une paire de fibres optiques supplémentaire sur des longueurs de 2 022 ml et 3 097 ml avec effet au 1er octobre 2011. Cette mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 1,239 euros hors taxe par mètre linéaire et par paire de fibres optiques (valeur 2011) et des frais forfaitaires de raccordement de 2 551,65 € HT par extrémité soit pour 4 extrémités la somme de 10 206,60 € HT.
2011-1328	C. Gautier	20/09/2011	Convention entre Nantes Métropole, la société DEPREUX Construction et la Société Loire Océan Développement, ayant pour objet de déterminer les modalités de participation au coût d'équipement de la ZAC « Océane Nord» en vue de réaliser un programme de bureaux de 718 m <sup>2</sup> de SHON. A ce titre, la société DEPREUX Construction versera à la LOD la somme de 25 130 euros, dans le délai de un mois après notification de l'arrêté de permis de construire.
2011-1329	B. Aunette	01/09/2011	Exercice du droit de préemption sur l'immeuble bâti, cadastré VI n°149, pour une superficie de 2192,00 m <sup>2</sup> , situé en zone 2 AU à Nantes, 58 chemin de la Boisbonnière, appartenant au Consorts GAYET, pour constituer des réserves foncières dans le cadre de la maîtrise de la spéculation foncière en vue de l'ouverture à l'urbanisation de ces secteurs et d'un aménagement futur de la zone en terme d'habitats individuels et/ou collectifs, et particulièrement sur le secteur par la création d'une potentialité de construction à long terme qui permettra à la commune de Nantes de satisfaire aux obligations du Programme Local de l'Habitat et au développement de nouvelles activités économiques. Nantes Métropole exerce son droit de préemption et propose d'acquérir ce bien au prix de 90 000 €, excluant toute autre charge ou indemnité, avec faculté à défaut d'acceptation de cette offre, de faire fixer le prix comme en matière d'expropriation.
2011-1330	JP. Fougerat	01/09/2011	Prise en charge ou remboursement des frais engagés par M. Hervé YANNOU, conseiller technique au cabinet du président, à l'occasion de son déplacement à Liverpool (Angleterre) du 6 au 9 septembre 2011, pour accompagner M. Jean-Louis JOSSIC, élu communautaire, dans le cadre du Forum culture d'Eurocities.
2011-1332	JP. Fougerat	08/09/2011	Signature de l'accord-cadre passé par procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence relatif à la mission de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération de remise en état du Cours de 50 Otages à Nantes avec l'Agence Fortier, à compter de sa notification pour une durée initiale de 2 ans, reconductible une fois pour une période de 2 ans. Le montant total des marchés subséquents qui seront attribués dans le cadre du présent accord-cadre sera au maximum de 190 000.00 € HT. Le montant de chaque marché subséquent à l'accord cadre sera fixé au moment de la passation de celui-ci.

2011-1333	JP. Fougerat	01/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par M. Benoist PAVAGEAU, directeur général des services, M. Maurice FRANÇOIS, directeur général adjoint, Mme Flore THALOUARN, directrice générale adjointe, M. Philippe MAREST, directeur général adjoint, M. Jean-Luc PERROUIN, directeur, M. Thierry BOUTOUTE, directeur général adjoint, M. Franck MOUSSET, directeur, M. Mathieu BARRADEAU, directeur, M. François BLOUVAC, directeur de cabinet, M. Ludovic GROUSSET, directeur de cabinet adjoint, à l'occasion de leur déplacement à Nice du 16 au 18 novembre 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre des 39èmes Journées des Communautés Urbaines de France.
2011-1334	B. Aunette	01/09/2011	Exercice du droit de préemption urbain à la commune de Nantes pour l'immeuble non bâti cadastré CI659, pour une superficie de 609 m <sup>2</sup> , situé en zone UB à Nantes, 48 boulevard de Doulon, appartenant à M. DELAIGLE, dans le cadre de l'opération Chronobus et particulièrement du pôle d'échange multimodal – Boulevard de Doulon, au prix de 90 000,00 € avec faculté, à défaut d'acceptation de cette offre, de faire fixer le prix comme en matière d'expropriation, toute autre charge ou indemnité non mentionnée dans la DIA restant exclue.
2011-1335	JP. Fougerat	08/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Xavier BARES, à l'occasion de son déplacement à Nantes le 24 juin 2011, dans le cadre du projet « 2013, Nantes Capitale Verte Européenne » pour participer au séminaire organisé par la Direction Générale Environnement Services Urbains et la Direction Générale Développement et Attractivité Internationale.
2011-1336	JP. Fougerat	21/09/2011	Les Sorinières – rue de la Clairière – Classement de la parcelle cadastrée AP1094
2011-1338	JP. Fougerat	12/09/2011	Avenant n°1 au bail civil de location d'un appartement de type 2, sis, 34 ter rue du 11 novembre au Pellerin (44640) conclu entre Monsieur Gilbert GARNIER, et monsieur Bertrand LE BOULC'H modifiant le dit bail de la manière suivante : Nantes Métropole se substitue à Monsieur Gilbert GARNIER pour le bail conclu le 16 décembre 2008.
2011-1339	G. Retière	19/09/2011	NANTES. Opération "Pré Gauchet" - Décision de clôture d'opération pour 12 logements PLUS - Bénéficiaire : La SAMO.
2011-1340	G. Retière	19/09/2011	NANTES. Opération "EHPAD "Maison de Retraite Protestante ". Décision de financement - Agrément pour la construction de 42 logements PLS. Bénéficiaire : Harmonie Habitat - PROG 2011.
2011-1341	JP. Fougerat	13/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Eric CHEVALIER, directeur général des déplacements, Anne VICENZOTTI, chargée de mission projets européens, Dominique GODINEAU, responsable mission stratégie et études de déplacements, Olivier OMON, responsable mission déplacements – développement du territoire, Sébastien RABUEL, directeur des investissements, Damien GARRIGUE, chef de projet lignes autobus, à l'occasion de leur déplacement à Strasbourg du 12 au 14 octobre 2011, pour accompagner M. Jean-François Retière, Vice-président en charge des déplacements, dans le cadre des 23ème Rencontres nationales du transport public organisées par le GART / UTP.
2011-1342	JP. Fougerat	12/09/2011	Avenant n°1 au bail civil de location d'une maison, sise, 34 bis rue du 11 novembre au Pellerin (44640) conclu entre Monsieur Gilbert GARNIER, et monsieur Gérard CHARUAU modifiant ledit bail de la manière suivante : Nantes Métropole se substitue à Monsieur Gilbert GARNIER pour le bail conclu le 1er août 2009.
2011-1343	JP. Fougerat	12/09/2011	Avenant n°1 au bail civil de location d'une maison, sise, 34 ter rue du 11 novembre au Pellerin (44640) conclu entre Monsieur Gilbert GARNIER, et monsieur David BOUSSEAU modifiant ledit bail de la manière suivante : Nantes Métropole se substitue à Monsieur Gilbert GARNIER pour le bail conclu le 9 octobre 2009.



2011-1344	JP. Fougerat	12/09/2011	Convention pour la mise à disposition d'une partie du sous-sol du terrain cadastré BM320, boulevard Becquerel à la Chapelle-sur-Erdre, par Nantes Métropole au profit de la société COMPLETEL. La convention se renouvelle annuellement et se terminera au plus tard le 2 mai 2016. La société COMPLETEL versera une somme de 3 210,67 € à la signature de la convention, puis chaque année à compter du 1er janvier 2012 une redevance annuelle de 688 €.
2011-1346	JP. Fougerat	13/09/2011	Cession pour un montant de 6 500 € du véhicule immatriculé 629 Bvy 44 à Monsieur Denis CAILLE.
2011-1347	JP. Fougerat	20/09/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagement d'une zone 30 sur la RD 58 entre les PR 39 + 990 et PR 40 + 090 et entre les PR 40+620 et 41+390 en agglomération sur le territoire de la commune de La Montagne, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1348	JP. Fougerat	13/09/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagement de liaisons piétonnes et deux roues en pourtour du giratoire de la Mouchonnerie ainsi que la traversée des bretelles convergente et divergente de l'échangeur de la RD 723 au PR 34 + 160 et au PR 34 + 250 hors agglomération sur le territoire de la commune de Bouguenais, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1349	JP. Fougerat	13/09/2011	Convention ayant pour objet de définir les conditions de l'aménagement et de l'entretien des équipements d'aménagement de la rue de Bel Air sur la RD 64 entre les PR 3 + 780 et PR 3 + 950 en agglomération sur le territoire de la commune de Brains, avec le Conseil Général de Loire Atlantique pour une durée de 10 ans, à compter de la date de sa notification. Cette convention est sans effet financier pour Nantes Métropole.
2011-1350	J. Gillaizeau	20/09/2011	Convention avec FRANCE TELECOM ayant pour objet la réalisation des travaux d'effacement du réseau aérien de communications électroniques situé Rue Abbé Henri Garnier sur la commune de Saint Jean de Boiseau pour une durée de 60 jours calendaires, à compter de la date de notification par Nantes Métropole à FRANCE TELECOM de la convention, pour la durée de validité des travaux. Au titre de cette convention, l'engagement financier de Nantes Métropole s'élève à 5 357,65 € H.T., au profit de FRANCE TELECOM.
2011-1351	C. Couturier	26/09/2011	Convention convention pour une durée de trois ans renouvelable deux fois par tacite reconduction avec la société COVI située sur la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire, définissant les conditions de déversement des eaux usées autres que domestiques de cette société dans le réseau public d'assainissement.
2011-1352	P. Pras	16/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de la réalisation d'un baromètre propreté sur le centre ville de Nantes, avec la société QUAM CONSEIL pour une durée de 12 mois renouvelable 1 fois, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer la prestation. Le montant du marché est fixé à 49 500 € HT soit 59 202 € TTC/an.
2011-1353	JP. Fougerat	12/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Philippe PATRY, interprète, à l'occasion de son déplacement à Bruxelles (Belgique) du 21 au 22 juin 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre de la rencontre organisée par Nantes Métropole à Bruxelles (Belgique) du 21 au 23 juin 2011, entre M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, le secrétaire général de la confédération européenne des syndicats, le secrétaire général de la fédération européenne des services publics et le maire de Bruxelles.

2011-1354	JP. Fougerat	20/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'acquisition et maintenance d'un logiciel de simulation dynamique du trafic routier et prestations associées pour le compte de Nantes Métropole, avec la société TSS – Transports Simulation Systems pour une durée de 15 jours à compter de la notification du marché pour ce qui concerne la mise en ordre de marche qui sera suivie d'une période de 2 mois pour les opérations de vérifications/réception des prestations. Le montant du marché est fixé à : Partie forfaitaire : 12 600,00 € HT (mise en œuvre de la solution) - Maintenance annuelle : 1 400,00 € HT/an - Prestations à prix unitaires en cas de besoin sur la base du bordereau de prix unitaires prévu à l'acte d'engagement et dans la limite de 90 000 € HT, toutes prestations confondues, sur la durée totale du marché, reconduction comprise.
2011-1355	R. Lannuzel	15/09/2011	Approbation du programme de l'opération relative à la construction d'un hangar de stockage au secteur 1 du service distribution eau potable à la station de la Contrie à Nantes. Montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération fixé à 78 000 € HT, soit 93 288 € TTC (valeur août 2011).
2011-1357	B. Bolzer	19/09/2011	Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Responsable site gestion des déchets à la direction des déchets. La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs, à savoir au minimum IB 379 et au maximum IB 750, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi.
2011-1360	JP. Fougerat	13/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement et de restauration engagées par Céline CHABOT, Fabrice BICHON et Cédric GUILBAUD agents de Nantes Métropole, à l'occasion de leur déplacement à Dijon du 5 au 7 octobre 2011, pour accompagner Monsieur Jacques GARREAU, Vice-Président à Nantes Métropole au congrès du Club des villes et territoires cyclables organisé dans le cadre de la mise en œuvre du plan vélo de Nantes Métropole.
2011-1361	JP. Fougerat	20/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Thomas QUERO, agent de Nantes Métropole, à l'occasion du déplacement à Helsinki du 27 septembre au 01 octobre 2011, pour accompagner M. Ronan DANTEC, vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre du Forum Environnement d'Eurocities, organisé par Eurocities.
2011-1362	M. Gressus	15/09/2011	Aide à l'acquisition d'un composteur ou d'un lombricomposteur – Attribution à 60 habitants de Nantes Métropole d'une subvention d'un montant maximum de 20 euros.
2011-1363	JP. Fougerat	07/09/2011	Prise en charge directe des dépenses de transport et de restauration engagées par Monsieur Rozès, consultant pour la société CAP, à l'occasion de son déplacement à Nantes le 9 septembre 2011 dans le cadre d'un séminaire portant sur la stratégie globale de communication.
2011-1364	MF. Clergeau	19/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de la mise en place d'un équipement sanitaire automatique pour le Zénith de Nantes Métropole, avec la société Michel Plante Systèmes pour une durée de 2 mois, à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à 83 172,72 € HT soit 99 474,57 € TTC.
2011-1365	JP. Fougerat	23/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée à la société QUADRIMEX relatif à la fourniture et au transport de sel de déneigement pour les services de Nantes métropole, pour une durée de neuf mois, à compter de la notification du marché. Le montant du marché est fixé à 83.100 € HT, soit 99.387,60 € TTC.
2011-1366	JP. Fougerat	22/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de réaliser des travaux d'entretien durable sur le bâtiment du parc auto, avec la société ECTI BRUNET pour le lot 1, électricité et la société COFELY pour le lot 3, équipement et production d'eau chaude sanitaire, pour une durée de 3 mois, à compter de la date fixée par l'ordre de service. Le montant du marché est fixé pour le lot 1 à 122 581,29 € HT soit 146 607,22 € TTC et pour le lot 3 à 10 800,00 € HT soit 12 916,80 € TTC.

2011-1377	JP. Fougerat	22/09/2011	Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section BV n° 668 pour environ 1 023 m <sup>2</sup> d'emprise située rue René LEDUC à Bouguenais, constitutive de ladite rue, appartenant aux copropriétaires du lotissement « Le Hameau du Coudray », en vue de son classement dans le domaine public communautaire. La valeur vénale de cette parcelle est inférieure à 75 000 euros HT.
2011-1382	P. Chiron	21/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de l'assistance logistique pour la conception et le suivi de la gestion d'une aide financière délivrée par Nantes Métropole pour des travaux d'efficacité énergétique, avec la société REV&SENS SAS pour une durée de 3 ans, à compter de la notification du marché. Les montants minimum et maximum du marché sont fixés respectivement à 10 000 € HT et 85 000 € HT sur la durée du marché.
2011-1443	JP. Fougerat	23/09/2011	Attribution et signature d'un marché selon la procédure adaptée en vue de maintenir et d'étendre le logiciel de gestion du courrier Postman aux services de Nantes Métropole et de la ville de Nantes avec la société SESIN pour une durée de 1 an reconductible 3 fois, à compter de la date de notification du marché. Le montant du marché est fixé à : partie forfaitaire : 56 270,00 € HT soit 67 298,92 € TTC, maintenance : 12 644,35 € HT soit 15 122,64 € TTC, partie à prix unitaires plafonnée à 55 000 € HT pour Nantes Métropole et 25 000 € HT pour la ville de Nantes sur la durée globale du marché pour des prestations complémentaires (formation, assistance technique, extension à d'autres services,...).
2011-1444	JP. Fougerat	21/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transports, d'hébergement, et de restauration engagées par Monsieur Dominique BARREAU, agent de Nantes Métropole à la direction énergies environnement risques, à l'occasion de son déplacement à Saint-Chamond le 22 septembre 2011 pour accompagner Monsieur Jean-Pierre Legendre, Vice-président de Nantes Métropole, dans le cadre du séminaire national organisé par l'association Terres en Villes sur la production, la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels urbains.
2011-1446	JP. Fougerat	22/09/2011	Prise en charge directe ou remboursement aux frais réels des dépenses de transport, d'hébergement et de restauration engagées par Monsieur Philippe PATRY, interprète, à l'occasion de son déplacement à Gênes (Italie) du 1er au 7 novembre 2011, pour accompagner M. Jean-Marc AYRAULT, Président de Nantes Métropole, dans le cadre de "La conférence Eurocities 2011" sur le thème, "Planifier pour les habitants".
2011-1473	JP. Fougerat	23/09/2011	Remboursement par anticipation du prêt N° 2005 10 177 S sur le budget annexe élimination et traitement des déchets, sur l'exercice 2011, contracté auprès du groupe Caisse d'Epargne, afin d'optimiser les frais financiers de la Collectivité, conformément à la stratégie de gestion active de la dette pour 2011, dans les conditions suivantes : DOS n°5 budget annexe Elimination et traitement des déchets - Date du remboursement anticipé : 1er novembre 2011 - Capital restant dû à cette date : 7 500 000 € - Capital remboursé par anticipation : 7 500 000 € - Index : taux fixe 3,99 % - Indemnité de remboursement anticipé : aucune.